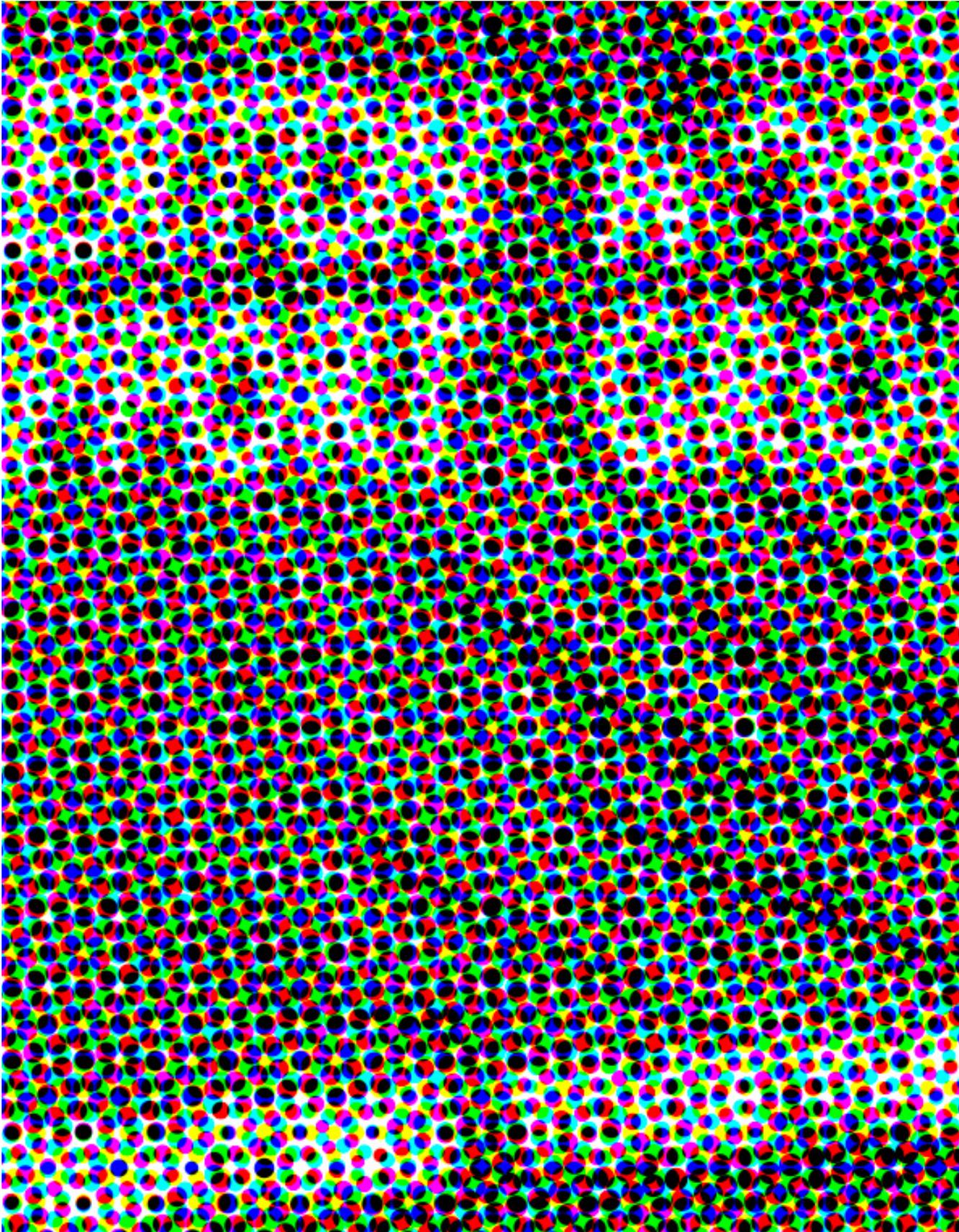


Gauthier Tassart

# DES RE-LECTURES en iutte



les moulineuses  
centre d'art contemporain  
de Malakoff







Gauthier Tassart

Des RE-Lectures en lutte

Dans le cadre du cycle "les moulineuses" au centre d'art contemporain de malakoff je présente une pièce qui permettra la réactivation de certains discours ou prises de parole de femmes travailleuses, politiques, artistes sous une forme contributive.

Ces discours historiques présents dans cette édition, et dont la liste n'est pas exhaustive, ont une période qui s'étend de la fin du 18e siècle à nos jours.

Ils sont prononcés par des femmes de tous continents.

Je vous propose de prendre rendez-vous avec moi via le mail ci-dessous pour organiser d'une part des arpentages (l'arpentage est un mode de lecture collectif hérité de l'éducation populaire initiée dans les milieux ouvriers à la fin du 19e siècle), et d'autre part afin de vous enregistrer faisant ces lectures. Finalement nous éditerons des disques afin que ces discours puissent être écoutables plus d'une fois.

Ces lectures pourront être faites de façon anonyme ou non, chaque lecteur.ice recevra en retour la compilation de tous ces enregis-trements. Un événement est également prévu pour la prochaine Nuit Blanche à Malakoff.

Nous commencerons des sessions avec le service jeunesse de la ville de Malakoff et les habitantes du quartier Stalingrad à Malakoff, mais n'hésitez pas à me contacter afin de participer à cette proposition. Chaque voix compte.

Les contacts peuvent se faire par ici : [relectures@ecomail.fr](mailto:relectures@ecomail.fr) ou bien en vous adressant directement à la maison des arts de malakoff.



## **Le discours d'Agnès Jaoui**

A la troisième édition des Assises pour l'égalité, la parité et la diversité dans le cinéma et l'audiovisuel qui avait lieu les 25 et 26 novembre 2020 au Théâtre de la Porte Saint-Martin, à Paris, figurait l'actrice et réalisatrice Agnès Jaoui. Elle-même membre du collectif 50/50, elle a saisi l'audience par la force d'un discours intime et féministe, dans lequel elle raconte sa propre expérience et les blessures infligées à la petite fille, la femme, l'actrice et la réalisatrice qu'elle est devenue.

Bon oui ça commence à 5 ans.

Vers cinq ans je me suis fait abuser par un inconnu dans la cage d'escalier de mon immeuble.

Juste après tandis que ma mère appelait

la police il y avait à la

télévision un film pour enfants avec une

petite fille blonde qui disait de jolies

choses et de sa bouche sortaient des

diamants et une petite fille brune qui

disait des gros mots et de sa bouche

sortaient des crapauds.

Vers six ans j'ai découvert à la télé Fifi Brindacier

une petite fille avec des tresses en l'air

et une force surnaturelle.

J'ai beaucoup aimé Fifi Brindacier

A 11 ans je me suis fait abuser par mon oncle.

A 12 ans j'ai commencé un régime que je

n'ai toujours pas terminé pour tenter

d'éradiquer ces rondeurs et cette

graisse qui semblait poser tant de

problèmes de désir et de dégoût.

Vers 13 ans j'ai vu des films avec

Marilyn Monroe et j'ai chanté devant le

miroir, la bouche en coeur comme elle

tous ses succès.

Plus tard j'allais me rendre compte que durant ses études beaucoup de bandes de garçons allaient se constituer et travailler ensemble et très peu de bande de filles.

Vers 19 ans je me suis rendue compte que je n'avais pratiquement lu que des livres écrits par des hommes et dont les héros principaux étaient des hommes.

Vers 24 ans j'ai revu des films avec Marilyn Monroe et je me suis rendue compte que j'avais voulu ressembler à une idiote.

Vers 25 ans un casting m'a dit qu'il recherchait pour un film d'auteur une actrice prête à se faire sodomiser en vrai.

Vers 26 ans j'ai commencé avec Jean-Pierre Bacri à m'écrire mes propres rôles.

Vers 27 ans j'ai vu et aimé Thelma et Louise mais après je me suis violemment disputé avec un grand ami qui reprochait au film l'usage des armes et la violence de ses héroïnes.

Vers 30 ans quand je faisais des interviewes à l'étranger, j'étais très fière de clamer qu'en France nous étions 20 % de femmes réalisatrices bien plus que dans n'importe quel autre pays du monde.

Vers 34 ans je me suis rendue compte que cela signifiait - j'suis un peu mauvaise en calcul - que donc que 80% de films étaient réalisés par des hommes et je me suis demandée pourquoi j'avais été si fière d'un pourcentage aussi nul, quelle puissante acceptation de mon infériorité m'avait fait me réjouir d'un chiffre aussi minable?

Vers 35 ans j'ai cherché une actrice jeune en surpoids pour un film et je me suis rendue compte qu'il y avait très peu de candidates, comme si elles s'étaient auto censurées et interdites d'elles-même de pousser la porte d'un cours de théâtre.

Un an plus tard le film est sorti avec l'excellente Marilou Berry dans le rôle, et je me suis rendue compte qu'aucun magazines féminins ne la mettrait en couverture comme il aime pourtant le faire lorsqu'une fille d'actrice célèbre accède à son premier rôle.

Au mois de mai, à force d'hésiter entre 12 robes j'ai eu envie de monter les marches du festival de Cannes toute nue.

Vers 35 ans je me suis rendue compte que l'une des raisons pour lesquelles je trouvais les actrices de la série Sopranos si épatantes, était qu'elles avaient des corps normaux parce qu'autrement dans tous les commissariats de police et les cabinets d'avocats on recrute visiblement dans des agences de mannequins.

Vers 35 ans je me suis rendue compte que l'une des raisons pour lesquelles je trouvais les actrices de la série Sopranos si épatantes, était qu'elles avaient des corps normaux parce qu'autrement dans tous les commissariats de police et les cabinets d'avocats on recrute visiblement dans des agences de mannequins.

Je me suis rendue compte que mes amies actrices travaillaient moins que mes amis acteurs.

Vers 45 ans je me suis rendue compte qu'il existait beaucoup plus d'écrivaines, de compositrices, de réalisatrices, de peintresses que je ne le croyais mais qu'elles avaient été mystérieusement effacées de notre patrimoine.

Je me suis rendue compte à ce moment là aussi qu'on disait patrimoine et non matrimoine.

En mars dernier confinée avec un grand ami je lui ai dit que j'étais un peu lasse des films d'hommes avec que des hommes, lui ne voyait pas le problème, mais j'ai insisté et nous avons fini par voir Olivia de Jacqueline Audry où il n'y a que des femmes.

Mon grand ami s'est endormi au bout de cinq minutes.

En octobre une émission sur France Culture racontait l'histoire de Jacqueline Audry cette émission était intitulée la disparue du cinéma français et montrait comment la Nouvelle Vague, entre autres, avait méprisé et banni cette réalisatrice jusqu'à nos mémoires,

jusqu'à l'effacer de nos mémoires et tant moquer le fait qu'elle tournait en pantalon. En 2017, on a représenté pour la première fois correctement le clitoris dans les manuels scolaires.

Depuis quelques années on s'est rendu compte qu'une seule femme avait obtenu le César de la meilleure réalisatrice.

En 2020 on s'est rendu compte que la composition des votants aux Césars comptait une majorité de 65 % d'hommes.

En 2020 88% des films à la télévision français sont réalisées par des hommes.

Au cinéma ce sont 76 % des films selon les années un peu plus un peu moins qui sont réalisés par des hommes.

J'ai 56 ans et je ne me réjouis pas de ces chiffres je crois à l'influence immense des images et d'autant plus quand nous n'en avons pas forcément conscience.

Je crois qu'une série télé avec un président noir peut aider à élire Barack Obama.

Je crois que des représentations répétées de femmes filiformes, jeunes, blanches et soumises n'aide pas à l'épanouissement des femmes, ni des hommes.

Enfin je me permettrai de m'inspirer de Camus qui disait que « mal nommer les choses c'est rajouter au malheur du monde », en disant que de ne pas mettre en image nos diversités, c'est rajouter aux malheurs du monde.

Je finirai par cette citation je ne sais

pas qui l'a écrite, ça doit être une femme :

« les filles obéissantes vont au ciel, les autres vont où elles veulent ».



## **Discours aux femmes travailleuses**

### **Alexandra Kollontai**

### **1918**

Alexandra Kolontaï est une femme politique socialiste, communiste et militante féministe marxiste soviétique. Elle a été la première femme de l'histoire contemporaine à être nommée à la tête d'un ministère et à devenir ainsi membre à part entière du conseil du gouvernement. Elle a également été l'une des premières diplomates femmes du XXe siècle (probablement la première à avoir été officiellement élevée au rang d'ambassadrice).

**Camarades travailleuses !**

Pendant de nombreux siècles, la femme a été opprimée et privée de ses droits. Pendant de nombreux siècles, elle n'était rien de plus qu'un appendice de l'homme, son ombre. Le mari subvenait aux besoins de sa femme, et donc elle était soumise à sa volonté. Elle supportait docilement sa propre impuissance, son propre esclavage domestique et familial.

La révolution d'octobre a émancipé les femmes.

Désormais, la paysanne a les mêmes droits que le paysan, l'ouvrière a les mêmes droits que l'ouvrier. Les femmes ont le droit de vote partout, elles peuvent être membres des Soviets, être commissaires ou même commissaire du peuple. Mais si, selon la loi, la femme a les mêmes droits que l'homme, a vie, en revanche, ne l'a pas encore libérée : les femmes ouvrières et paysannes sont toujours sous l'emprise du travail domestique, elles sont toujours esclaves dans leur propre famille. La tâche des travailleurs est maintenant d'organiser la vie de manière à soulager la femme du fardeau de la garde des enfants, à la soulager de la tâche des services domestiques. Toute la classe ouvrière est intéressée à la libération des femmes dans ces domaines.

Les travailleurs doivent comprendre que la femme est un membre de la famille prolétarienne, tout comme eux, car la femme travaille dans les mêmes conditions que l'homme.

Un tiers de toutes les richesses du monde est créé par les mains des femmes. Il y a 70 millions de travailleuses en Europe et en Amérique. Dans la société communiste, une femme et un homme doivent être égaux.

Sans l'égalité des femmes et des hommes, il n'y a pas de communisme.

Alors au travail, camarades travailleuses ! Libérez-vous ! Construisez des crèches, des maternités, aidez les Soviétiques à créer des cantines publiques, aidez le Parti communiste à construire une nouvelle vie heureuse.

Votre place est parmi ceux qui luttent pour l'émancipation des travailleurs, pour l'égalité, pour la liberté, pour le bonheur de vos enfants ! Votre place, femmes ouvrières et paysannes, est sous le drapeau rouge révolutionnaire du communisme mondial victorieux !

## **Appel du MLF à la grève des femmes Juin 1974 - interview du journaliste Jean-Jacques Dufour de la 2ème chaîne de l'ORTF**

Au début des années 1970, les mouvements féministes militants connaissent un essor important en France. Ainsi, le 26 août 1970, une poignée de femmes déposent sous l'Arc de Triomphe une gerbe de fleurs à la mémoire de la femme du Soldat inconnu. Une banderole précise «qu'il y a plus inconnu que le soldat inconnu, sa femme» et une autre proclame «qu'un homme sur deux est une femme». Cet événement marque symboliquement la naissance du Mouvement de libération des femmes.

Le MLF mêle féminisme et extrême gauche; considérant les hommes comme des oppresseurs, de même que le capitalisme exploite les travailleurs, il reste fermé aux hommes. Ce mouvement se signale dès lors par de nombreux actes symboliques, essentiellement en faveur de l'avortement et de la contraception libres - le MLF organise à ce sujet de nombreuses manifestations, notamment durant le procès de Bobigny en 1972 -, mais lance aussi par exemple en mai 1972 des journées de dénonciation «contre les crimes commis contre les femmes». C'est dans cette logique qu'en 1974 le MLF appelle à la grève des femmes contre les tâches domestiques et sexuelles, «grève du travail salarié, du travail scolaire et universitaire, du travail domestique, des soins aux enfants, des achats, du service sexuel et de la prostitution».

**Militante**

Nous faisons la grève contre la situation qui est faite aux femmes dans cette société, dominée par les hommes et cette société capitaliste aussi.

**Jean-Jacques Dufour**

Vous faites la grève de quoi exactement ?

**Militante**

Nous faisons la grève du travail domestique parce que il est réservé aux femmes, qui n'est pas payé, qui n'est pas reconnu et qu'il est obligatoire. Nous faisons aussi la grève... des soins que l'on donne aux enfants et... nous voulons faire la grève du travail salarié, parce que la condition des femmes dans le travail salarié est liée au rôle qu'elles ont à assumer à la maison.

Et on fait grève, on propose de faire une grève pour que les femmes se rendent compte de ce qui se passerait si elles s'arrêtaient. Et si je m'arrêtais de m'occuper de mon mari et si je m'arrêtais de travailler comme certaines femmes le font... 15, 16 heures par jour entre le travail à l'industrie, au bureau et le travail à la maison.

Qu'est-ce qui se passerait ? Qu'elles prennent conscience, qu'elles ont un pouvoir, que nous avons un pouvoir et qu'on peut arrêter le système qui nous fait travailler bon comme des serfs.

Jean-Jacques Dufour

Vous faites aussi grève de ce que vous appelez les services sexuels, pourquoi ?

Militante

Non, je dirais plus précisément, que c'est pas la grève des services sexuels mais que c'est la grève de la reproduction d'enfants telle qu'on nous la propose. C'est-à-dire que des femmes qui ne veulent pas avoir d'enfants sont parfois obligées d'en avoir, parce que l'avortement n'est pas possible et que d'autre part, certaines d'entre nous et certaines d'autres femmes qui veulent avoir des enfants ne le peuvent pas parce que leurs situations financières, parce qu'elles ne sont pas mariées et que c'est très dur d'avoir un enfant naturel pour l'enfant ne le peuvent pas. Et tant qu'on nous forcera à avoir des enfants que nous ne voulons pas et qu'on nous empêchera d'en avoir quand nous le voulons, nous ferons la grève de la reproduction d'enfants plus que la grève des services sexuels. Nous, on n'a pas tellement l'intention de donner un programme définitif aux femmes, parce qu'il y a des femmes qui sont mariées et qui ont des gosses, bon par exemple, moi j'en ai pas, je suis pas mariée. Donc je peux pas dire, telles revendications, telles autres pour les femmes. font, c'est ça l'important. C'est pour ça que

C'est pour ça que on a lancé cette idée de grève, c'est que justement il y ait un mouvement de femmes mais qui soit pas obligé d'aller au MLF comme on dit entre guillemets, en tant qu'organisation, mais qu'il y ait un mouvement de femmes partout. Quand même on a deux femmes, il y en a une qui est au Ministère de la Santé et l'autre au Ministère des femmes. Alors c'est... encore une fois les tâches traditionnelles des femmes, c'est leur nature de soigner les gens, c'est leur nature d'être féminine et ça je crois vraiment que vraiment la grève c'est aussi contre cette idée de nature qui prédestinerait les femmes même quand elles sont ministres à l'être pour ce qui est considéré dans notre société comme secondaire.

Militante à la guitare

C'est la grève, c'est la grève, c'est la grève des femmes, c'est la grève, c'est la grève, c'est la grève des femmes... Il y en a marre de leurs vies, de leurs promotions, de leurs jobs, de l'ordi ou de leurs maisons... C'est la grève, c'est la grève, c'est la grève des femmes, c'est la grève, c'est la grève, c'est la grève des femmes... On est bien réunies et plus besoin d'eux, on peut enfin s'aimer entre nous c'est mieux. C'est la grève, c'est la grève, c'est la grève des femmes, c'est la grève, c'est la grève, c'est la grève des femmes...



## **“Toutes les femmes sont d’abord Ménagères”: discours Féministes sur le travail ménager au Québec (1968-1985)**

**Camille Robert - Université du Québec à Montréal**

Camille Robert est doctorante et chargée de cours en histoire à l’Université du Québec à Montréal. Elle a publié *Toutes les femmes sont d’abord ménagères. Histoire d’un combat féministe pour la reconnaissance du travail ménager* (Somme toute, 2017), et codirigé, avec la chercheuse Louise Toupin, l’ouvrage collectif *Travail invisible*.

La question du travail ménager commence à émerger dans le discours des féministes québécoises dès la fin des années 1960. En 1968, l’Association féminine d’éducation et d’action sociale recommande à la Commission royale d’enquête sur la situation de la femme au Canada le versement d’allocations aux mères au foyer afin de reconnaître leur travail dans l’éducation des jeunes enfants. Deux ans plus tard, le Front de libération des femmes élargit cette recommandation en revendiquant un salaire pour toutes les femmes qui désirent travailler à la maison comme ménagères. Le travail ménager est alors compris comme l’ensemble des activités liées au soin des enfants, au soin du mari et aux tâches ménagères, de l’alimentation au nettoyage. Certaines analyses vont jusqu’à inclure dans la définition de ce travail la sexualité, les grossesses, l’affection et les sourires.

Alors qu’une majorité de Québécoises est au foyer, cette première réflexion sur le travail invisible permettra leur inclusion comme actrices sociales, à une époque où elles sont toujours considérées comme des citoyennes de seconde zone, tant au plan juridique que politique. Non salariées, les ménagères sont alors de facto exclues de la sphère de la production sociale comme de l’arène politique.

Si les femmes investissent alors de plus en plus le marché du travail, elles continueront néanmoins à assumer la plupart du travail ménager après leurs heures salariées. Cette surcharge est ce que les féministes nomment la « double journée de travail ». Au sein de la gauche, plusieurs personnes considèrent malgré tout les ménagères comme inactives, et soutiennent que l'émancipation des femmes passe d'abord par l'intégration au travail salarié, et une présence accrue sur le « marché du travail ».

Nous désirons ici souligner l'importance, dans le mouvement féministe, de l'analyse du travail ménager. Le travail ménager est en effet considéré pendant plusieurs années comme le socle commun de l'exploitation de toutes les femmes. En particulier dans les années 1970, le thème du travail ménager a été très présent dans la presse féministe et au sein de la production culturelle.

L'État s'est également intéressé à la question dès la fin des années 1960, avec la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, dont une partie est consacrée au travail non salarié des ménagères. Plusieurs organismes gouvernementaux, comme le Conseil du statut de la femme, ont aussi produit des publications sur le travail ménager. Au niveau international et à partir de 1972, on observe également la formation d'un réseau féministe qui revendique un salaire au travail ménager, salaire jugé indispensable à l'amélioration des conditions de vie de ces travailleuses.

Jusqu'à présent, l'historiographie québécoise est demeurée pratiquement silencieuse quant aux discours féministes sur le travail ménager. Hormis l'ouvrage de Louise Toupin sur le mouvement international du salaire au travail ménager, la discipline de l'histoire des femmes aborde peu ces discours et ces débats tenus au sein du mouvement féministe.

Pour cette période, on retient surtout les luttes d'accès à l'avortement et à la contraception. Plus largement, il est peu question, dans l'historiographie, des discours féministes sur le travail ménager comme élément de continuité dans le mouvement. Le fait qu'autant de groupes de femmes, de partis politiques, de syndicats et d'organisations de gauche aient tenu des débats sur la reconnaissance du travail ménager nous laisse croire qu'il ne s'agit pas d'une question marginale. Il est toutefois difficile de s'expliquer ce silence, considérant l'importance du poids de la documentation à ce sujet, l'existence de productions culturelles, et les événements d'envergure tenus à Montréal, soit deux symposiums féministes internationaux et un colloque national.

Au sein même du mouvement féministe, il existe une certaine division interne quant à l'héritage des discours entourant le travail ménager. Dans certains ouvrages de science politique et d'histoire, l'apport théorique du FLF et du Centre des femmes demeure contesté en raison de leur analyse marxiste – lecture qui est remise en question par Micheline Dumont, Louise Toupin et Sean Mills. Cette méconnaissance – ou cette occultation – de l'héritage entourant la théorisation du travail ménager aurait ainsi des conséquences directes sur la compréhension du mouvement féministe contemporain. Les travaux d'Annabelle Seery en science politique ont souligné que les jeunes féministes d'aujourd'hui « rapportent un silence, du moins une absence de réel débat sur la question [du travail ménager] dans le mouvement, comme si les discussions s'étaient closes au début des années 1980. Elles se questionnent à savoir si le travail de reproduction sociale n'est pas devenu un tabou du mouvement des femmes au Québec ». Nous souhaitons donc que le fait d'historiciser cette lutte permettra de remettre à l'avant-plan tout un pan de la pensée féministe, jusqu'ici pratiquement balayé.

## **1968-1976 : Émergence et diffusion d'un discours sur le travail ménager**

Au Québec, la première moitié des années 1970 est marquée par l'émergence de plusieurs collectifs féministes qui entrent en rupture avec les stratégies réformistes des associations féminines déjà existantes, comme l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) et la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Les féministes de cette période s'inspirent fortement des discours anti-colonialistes et marxistes pour penser l'oppression des femmes. Le FLF, puis le Centre des femmes, sont les deux principaux groupes féministes retenus pour cette période. Ces groupes contribuent à la théorie et à la mobilisation féministe avec leur journal *Québécoises deboutte!*. C'est essentiellement le Centre des femmes qui élabore un discours sur le travail ménager à travers un cadre d'analyse féministe marxiste. Par la suite, d'autres groupes féministes se montreront également sensibles à la question du travail invisible, notamment le Théâtre des cuisines et les Éditions du Remue-ménage. Du côté anglophone, le Montreal Power of Women Collective défend, durant sa brève existence, la revendication d'un salaire au travail ménager, en entretenant des liens avec le Collectif féministe international. Ces préoccupations concernant le travail invisible ont également des échos en politique ; dans ses programmes de 1973 et de 1975, le Parti québécois propose la rémunération du conjoint au foyer, dans une série de mesures en faveur des familles et des femmes

### a) Le Front de libération des femmes

Le Front de libération des femmes est formé en 1969 à Montréal, dans la foulée des mobilisations contre le règlement anti-manifestation de l'administration Drapeau-Saulnier.

Si elles luttent surtout pour l'accès à la contraception et à l'avortement, les militantes du FLF sont aussi les premières féministes québécoises à proposer une analyse qui permette de dissocier le travail ménager de son caractère féminin. À la fin de l'été 1970, elles publient un premier texte diffusé à plus large échelle, qui est destiné aux médias et aux femmes souhaitant s'impliquer dans le groupe.

Dans ce document, le FLF revendique « un salaire pour les femmes qui désirent travailler à la maison » et des garderies d'État ouvertes 24 heures par jour et sept jours par semaine « pour libérer les femmes de leurs tâches de gardiennes et de ménagères ». Dans le premier numéro du journal *Québécoises deboutte!*, le thème du travail ménager est récurrent. Quelques articles évoquent les problèmes liés à la condition des ménagères, comme l'essoufflement, la fatigue, l'absence de salaire, l'isolement et le manque de congés.

Le FLF présente d'abord, dans *Québécoises deboutte!*, une analyse de la famille qui s'inspire directement de l'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État de Friedrich Engels, l'un des seuls documents à ce moment accessibles en français qui propose de penser l'oppression des femmes de manière transhistorique. Selon cette lecture, la triple émergence de la famille patriarcale, de la sphère privée et de l'inégalité entre les sexes serait en lien avec l'apparition de la propriété privée. En effet, pour sécuriser leur descendance, les hommes devaient d'abord s'assurer de la paternité de leurs enfants à travers le mariage et la monogamie des femmes. Au Québec, selon le FLF, le passage du travail agricole au travail industriel aurait contribué à écarter les femmes de la production sociale, en les confinant au foyer et en les rendant dépendantes du salaire de leur mari. Les rapports entre mari-pourvoyeur et femme-ménagère sont pour leur part analysés par le FLF à travers une lecture

qui semble inspirée de *La femme mystifiée*, de Betty Friedan. Dans la famille capitaliste nord-américaine, la ménagère serait à la fois confinée aux tâches domestiques, présentées comme naturelles et valorisantes, et isolée dans le cadre de son domicile, ayant peu de contacts sociaux, hormis avec son mari et ses enfants. Pour mettre fin à cet isolement forcé, la libération des femmes est alors pensée par les militantes à travers une double émancipation : l'abolition de la famille nucléaire, et une socialisation du travail ménager. Cette socialisation est envisagée comme une « prise en charge par la collectivité du soin des enfants et le développement des services indispensables à la reconstitution collective de la force de travail sociale ». Aux yeux du FLF, il est nécessaire de mobiliser « les femmes dont les conditions matérielles sont les plus inacceptables », soit les ménagères et les ouvrières. Pour les militantes du Front, l'attribution du travail ménager aux femmes sert au système capitaliste. Malgré son caractère productif, le travail ménager demeure en effet non-rémunéré et non-reconnu, mais néanmoins nécessaire à la reproduction de la force de travail.

## **b) Le Centre des femmes**

Après la dissolution du FLF à l'automne 1971, le Centre des femmes poursuit, de 1972 à 1975, la lutte pour la contraception et l'avortement, ainsi que la coordination du journal *Québécoises deboutte!*. L'une des contributions importantes du Centre, dans le cadre de la pensée féministe, est la théorisation du travail ménager comme forme d'exploitation spécifique aux femmes et le recours à une analyse marxiste pour penser l'oppression des femmes. Selon le Centre, les femmes auraient deux lieux de travail : l'usine et la maison. Les luttes des travailleuses comportent donc deux fronts et, en ce sens, le militantisme des femmes à

l'usine dépendrait des conditions qu'elles vivent à la maison.

Les militantes du Centre publient un premier article sur le travail ménager dans le troisième numéro de *Québécoises deboutte!*. Elles y définissent le travail ménager à travers trois caractéristiques principales ; il est invisible, privé et gratuit. Il s'agit d'abord d'un travail invisible car ce qu'il produit est écarté du marché, et n'est pas comptabilisé dans le revenu national ; en effet, les ménagères entrent dans la catégorie des marginaux, au même titre que les personnes handicapées, les personnes avec une déficience intellectuelle ou les personnes aux études. Le travail ménager revêt également un caractère privé car son produit est consommé dans la cellule familiale, masquant la valeur sociale de ce travail. Les femmes doivent ainsi assumer cette charge de manière isolée et individuelle, plutôt que de façon sociale et collective. En troisième lieu, comme ce travail est gratuit, il permet aux patrons de maintenir les salaires des travailleurs plus bas, car ces derniers n'ont pas à payer pour se procurer ces mêmes services sur le marché. Le Centre propose également une critique de la représentation culturelle des femmes. La télévision, en particulier, occupe une place importante dans les foyers, où les ménagères l'utilisent pour briser la solitude. En présentant une image idéalisée de la femme au foyer, ce modèle s'impose comme seule avenue naturelle et possible pour les femmes. D'autres éléments culturels, comme la Fête des mères, auraient aussi pour but de renforcer l'assignation des femmes au travail ménager, en les limitant à ce seul rôle de reines du foyer.

Après une rencontre à l'été 1973 avec deux féministes marxistes, Mariarosa Dalla Costa et Selma James, le Centre des femmes élargit sa position au sujet du travail ménager. Il s'agissait alors d'un premier contact, pour les féministes québécoises, avec le mouvement international du salaire au travail ménager.

Bien que les militantes n'adhèrent pas entièrement à cette perspective, au sortir de cette rencontre, on semble observer une transformation dans la conception des ménagères au sein du Centre des femmes. D'un rôle subordonné, le statut de la ménagère devient par la suite une position à partir de laquelle lutter.

La ménagère émerge désormais comme une figure d'avant-plan. Selon les auteures invitées, le caractère productif de ce travail donne aux ménagères un rapport de force important : si elles cessent leurs activités, c'est le système capitaliste qui sera affecté, et non seulement la famille. Le foyer et le quartier ne sont donc pas des endroits de détente et de loisirs, mais sont au cœur de l'exploitation capitaliste. Selon Dalla Costa et James, poser la question du salaire au travail ménager permet de révéler la valeur sociale de ce travail, en le séparant de son caractère féminin, naturel et affectif. Le salaire au travail ménager permettrait également d'amoindrir les rapports de dépendance, de violence et de domination économique, présents à l'intérieur de la famille.

### **c) Montreal Power of Women Collective**

Bien qu'aucun groupe francophone n'ait rejoint la campagne du salaire au travail ménager, un groupe de féministes anglophones s'est joint au réseau international du salaire au travail ménager.

Créé en novembre 1974, le Montreal Power of Women Collective réunissait entre dix et quinze femmes, qui s'étaient rassemblées après avoir, pour la plupart, assisté à une conférence à New York au sujet du salaire au travail ménager. Quelques exemples des activités auxquelles ont pris part les membres du collectif sont présentés dans une lettre adressée au réseau du salaire au travail ménager, datée du 31 mars 1975. Elles auraient participé à une manifestation pour les garderies – probablement dans le cadre du

mouvement SOS Garderies –, envoyé des conférencières dans certains cégeps et initié un débat au McGill Women's Collective Press sur le mouvement Wages for Housework. Le collectif aurait également été invité à plusieurs émissions de radio et travaillait à la mise en place d'un contingent de femmes pour la manifestation du premier mai.

#### **d) L'Intergroupe**

Après la dissolution du Centre des femmes en 1975, d'anciennes militantes poursuivent leur engagement dans différents collectifs. En 1976, l'Intergroupe est créé comme lieu de formation politique, de débats théoriques et d'actions concertées entre le Comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits, le Théâtre des cuisines, les Éditions du Remue-Ménage et le Centre de santé des femmes du Plateau Mont-Royal. En continuité avec le Centre des femmes et le féminisme marxiste, l'Intergroupe reprend certaines préoccupations relatives à la question du travail ménager. Plus précisément, les Éditions du Remue-Ménage sont notamment fondées pour traduire et offrir au lectorat québécois les publications liées au mouvement du salaire au travail ménager.

Globalement, l'Intergroupe se montre favorable à la perspective du salaire au travail ménager, mais sans rejoindre la campagne concrète pour le revendiquer – notamment en raison de l'absence de consensus parmi les différents groupes sur cette question. Finalement, à la suite des désaccords au sujet des luttes à mener, cette « structure peu structurée » est sabordée en 1977, même si les groupes membres continuent d'exister.

Pour la première moitié des années 1970, l'émergence d'un discours sur le travail ménager est donc liée au courant féministe révolutionnaire, dont se réclamaient le FLF et le Centre des femmes. Les analyses mises de l'avant par ces collectifs proposent une lecture féministe de

l'oppression domestique des femmes à travers un cadre théorique marxiste. Les termes choisis sont fortement inspirés par l'analyse de la production dans le capitalisme, dont le travail ménager serait le pendant invisible. En définitive, la revendication du salaire au travail ménager a connu peu de succès dans le milieu féministe francophone durant la première moitié des années 1970. Plusieurs femmes craignaient que la mise en place d'une telle mesure ait pour effet d'aggraver le confinement des femmes au foyer en rémunérant leur travail, comme la critique du Centre des femmes le laissait entendre, et prônèrent plutôt une socialisation du travail ménager. Toutefois, la rencontre avec les féministes marxistes permettra d'envisager le statut de ménagère comme une position à partir de laquelle lutter. Cette ouverture théorique aura sans doute permis d'envisager différemment le travail ménager, et a donné lieu à une pièce de théâtre réclamant la salarisation de ce travail, ainsi qu'au projet de traduire en français les publications du mouvement international portant sur cette revendication au sein des Éditions du Remue-Ménage.

### **1976-1985 : Bouleversements et transformations du mouvement féministe**

À partir de 1976, on assiste à certaines transformations au sein du mouvement féministe. Peu à peu, le féminisme marxiste, qui avait donné le ton au mouvement pour la première moitié des années 1970, est écarté de la presse féministe. Le journal *Les Têtes de pioche* publie des numéros de 1976 à 1979, en mettant de l'avant une lecture féministe radicale. Par la suite, *La Vie en rose* tentera, dès 1980, de rompre avec cette dichotomie entre féminisme et féminisme radical. Dès la seconde moitié des années 1970, plusieurs regroupements de femmes et organismes s'intéresseront également au travail ménager, aux moyens d'en gagner la

travail ménager, aux moyens d'en gagner la reconnaissance, et aux mesures à prendre pour rendre son partage plus égalitaire. C'est également durant cette période que plusieurs consultations auront lieu quant à la revendication du salaire au travail ménager, jusque-là mise de l'avant exclusivement par le courant féministe marxiste.

### **a) Les Têtes de pioche**

Publié dès mars 1976, le journal délaisse l'analyse anti-capitaliste et met plutôt de l'avant un discours féministe radical, qui cible le patriarcat comme principale cause de l'oppression des femmes. Bien que Les Têtes de pioche proposent quelques articles sur le travail ménager, il est surtout présenté comme un aspect parmi d'autres de la condition des femmes. L'agentivité des ménagères, que mettait de l'avant le discours féministe marxiste, n'apparaît plus comme une perspective de lutte. D'autres thèmes se taillent une place plus importante, comme la contraception, l'avortement, les garderies, les relations de couple, la violence contre les femmes et la politique.

Dans les premiers numéros, la condition des ménagères est parfois abordée, mais surtout sous forme de témoignages individuels. Dans le second numéro publié en avril 1976, une femme revient par exemple sur le vécu difficile de sa mère qui dut élever pratiquement seule ses onze enfants. Ce n'est toutefois qu'en mars 1977, dans le dixième numéro, que l'équipe éditoriale publie des revendications quant au travail ménager. Les militantes réclament « la reconnaissance du travail domestique, de tout ce qui consiste en travail de tous les jours : prendre soin de la vie, la protéger, l'entretenir pour qu'elle puisse

s'épanouir ».

Dans le numéro suivant, une caricature et un poème abordent l'épuisement des ménagères. En mai 1977, une parution du journal est consacrée en entier au thème du travail des femmes.

Globalement, l'analyse systémique du travail ménager est cependant très peu présente, en comparaison avec le travail amorcé par les militantes de Québécoises deboutte!. À travers les articles présentés dans Les Têtes de pioche, le travail ménager n'est plus conçu comme la base de l'exploitation commune à toutes les femmes, ni analysé à travers son rôle spécifique dans le capitalisme ; il apparaît surtout comme un travail effectué au bénéfice des hommes.

## **b) La Vie en rose**

En mars 1980, La Vie en rose publie son premier numéro, d'abord en supplément du trimestriel Le Temps fou, une revue contre-culturelle. Après quatre numéros annexés, la première revue « autonome » paraît en mars 1981. À cette occasion, La Vie en rose présente un dossier spécial sur le salaire au travail ménager. Par ce dossier, l'équipe du journal féministe souhaitait relancer le débat sur la question[29]. Dans l'éditorial du dossier, l'équipe de La Vie en rose prend ainsi ouvertement position en faveur du salaire au travail ménager.

Plusieurs extraits du texte-manifeste *Wages against Housework* de Silvia Federici sont traduits en français et, en marge du dossier, apparaissent les positions de différentes organisations de gauche et féminines sur la question du salaire au travail ménager. Les extraits présentés remettent de l'avant une analyse féministe marxiste. Dans un texte de synthèse, Nicole Lacelle présente les bases théoriques de cette revendication en s'inspirant des publications du Réseau international pour le salaire au travail

ménager. Elle propose d'abord une critique de la gauche marxiste, qui, au nom de la lutte des classes, a relégué les ménagères à un rôle de soutien de cette lutte jugée centrale. Au regard de la réception du dossier sur le salaire au travail ménager, les réactions sont mitigées. Pour une partie de la gauche, la libération des femmes passait nécessairement par leur intégration au marché du travail. Peu de voix féministes se sont alors portées à la défense de la revendication du salaire au travail ménager.

### **c) Le Conseil du statut de la femme**

En 1978, le Conseil du statut de la femme (CSF) publie son rapport *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*. Il s'agissait d'une politique globale qui visait à amorcer une réflexion de fond sur la condition des femmes. Dans cette étude, le CSF adopte ouvertement une approche féministe et affirme que l'inégalité entre les sexes résulte de la division sexuelle du travail. Cette division sexuelle proviendrait d'abord de la socialisation, et particulièrement du milieu familial. Le fait que les femmes effectuent, sur le marché du travail, des tâches similaires à celles qu'elles effectuent gratuitement dans le foyer, aurait ainsi des répercussions durables sur les types d'emplois occupés et sur les salaires qui leur sont versés – généralement plus bas que pour les emplois traditionnellement masculins. De plus, les responsabilités liées au travail domestique et au soin de la famille, dont elles assument la plus grande partie, alimentent chez les employeurs des préjugés relatifs à leur prestation de travail.

Dans cette étude, le CSF rejette le « salaire versé à la femme au foyer », car cette mesure perpétuerait la dépendance des femmes à l'égard du mari, leur assignation au travail ménager, et leur exclusion du marché du travail. Le Conseil se prononce ainsi à la fois contre le partage obligatoire du salaire du travailleur avec sa femme,

mais aussi contre un salaire versé par l'État à la personne qui effectue le travail ménager. D'un côté, on estime que ce partage forcé n'aurait pas pour effet d'accroître les revenus familiaux et qu'il reposerait entièrement sur l'état civil du couple, et non sur la reconnaissance du travail réalisé dans le foyer.

Par ailleurs, le salaire versé par l'État est jugé trop coûteux et les auteures considèrent qu'il serait illogique que le gouvernement paie pour des services dont le mari est seul à bénéficier. Ainsi, le Conseil reconnaît peu la valeur sociale du travail ménager, le présentant encore comme l'objet de relations individuelles entre femme, mari et enfants. Le CSF vise plutôt, dans ses objectifs, un meilleur partage des responsabilités familiales entre les parents, l'amélioration des régimes d'allocation, et la mise sur pied de services de garde d'enfants par l'État.

#### **d) La Fédération des femmes du Québec**

Comme plusieurs organisations durant la même période, la FFQ s'est penchée sur la question de la reconnaissance du travail domestique des femmes, notamment à travers l'avenue du salaire au travail ménager. Dans le bulletin spécial précédant le congrès de juillet 1980, deux articles visent à préparer les consultations en lien avec la revendication du salaire au travail ménager. Le premier article, signé par Ruth-Rose Lisée, professeure de sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal, explique en quoi consiste la revendication du salaire au travail ménager. Un autre article présente quant à lui un point de vue beaucoup plus conservateur qui, tout en rejetant le salaire au travail ménager, évacue également la problématique des inégalités économiques entre les conjoints.

les conjoints.

Les faits saillants du congrès de 1980, qui avait pour thème la pauvreté des femmes et l'absence de pouvoir sur leurs conditions de vie, sont présentés dans le bulletin de juillet 1980. Durant le premier atelier, qui porte sur la famille, les participantes ont discuté de la revendication du salaire au travail ménager, mais n'en sont pas arrivées à un consensus. Parmi les recommandations, aucune ne mentionne la revendication d'un salaire au travail ménager. Les recommandations mettent plutôt de l'avant des mesures pour faciliter la garde des enfants, l'accès des femmes au marché du travail ou à la vie politique, et les difficultés d'accéder au crédit et au financement. La plupart des mesures visent donc un plus grand accès des femmes à la sphère publique, mais s'attardent moins aux inégalités présentes dans la sphère privée.

### **e) L'Action féminine d'éducation et d'action sociale**

Lors de son congrès d'orientation d'août 1981, l'AFEAS lance une recherche-action sur la situation des femmes au foyer. Cette recherche-action a pour principal objectif d'offrir aux femmes au foyer un statut, mais aussi une reconnaissance de la valeur sociale et économique de leur travail. En 1982, afin de documenter la condition des ménagères, l'Association consulte près de 700 femmes par questionnaire, dont des femmes au foyer et des femmes qui travaillent à l'extérieur. En janvier 1984, l'Association lance une campagne de sensibilisation à travers toute la province, campagne qui se solde par dix-huit colloques régionaux ayant rassemblé au total 2300 personnes, et par un colloque national. La campagne « Moi aussi j'travaille au foyer » s'adressait à la fois aux femmes au foyer, aux femmes sur le marché du travail et aux hommes.

Au terme du colloque national, vingt-huit recommandations visent à répondre aux différentes problématiques soulevées lors des ateliers. Parmi celles-ci, on retrouve l'octroi, par les gouvernements, d'un statut de travailleuses ou de travailleurs au foyer pour la personne qui occupe ce rôle, ainsi que la prise en compte du travail ménager dans le produit national brut. Certains avantages sociaux sont aussi réclamés, comme l'accès au régime des rentes publics, et le droit aux mêmes congés que les autres travailleuses et travailleurs en cas de maladie, de maternité ou d'accident de travail. L'AFEAS réclame également que les travailleurs à la maison soient considérés comme partie prenante de la population active, et non plus comme des personnes à charge. La neuvième proposition vise à ce qu'un « salaire soit versé à toutes (tous) les travailleuses(eurs) au foyer selon le statut qui sera défini ». Par cette campagne, l'AFEAS poursuit en quelque sorte le travail d'analyse des activités domestiques, en vue de leur reconnaissance comme travail véritable – démarche qui avait d'abord été initiée par le FLF et le Centre des femmes. Le discours sur l'utilité de ce travail gratuit pour le capitalisme, et pour les hommes en général, n'est pas à négliger. Par ses recommandations, l'AFEAS met de l'avant plusieurs mesures afin de reconnaître d'abord le travail ménager, et d'améliorer ensuite la condition des personnes qui l'exercent.

#### **f) Du travail et de l'amour**

En 1985, les Éditions Albert Saint-Martin publient la version abrégée d'une recherche commandée par le Conseil du statut de la femme, sous la direction de Louise Vandelac. Il s'agit d'un projet d'envergure : la recherche a été réalisée en deux ans et demi par sept personnes. Elle mène à la publication d'un rapport de recherche de 950 pages. Par cette étude, le Conseil du statut de la femme souhaite alors amorcer une réflexion sur la réalité

complexe que constitue le travail des femmes au foyer et sur les moyens susceptibles d'en permettre la reconnaissance». L'ouvrage *Du travail et de l'amour* prend la forme d'une analyse critique du travail domestique, défini comme le foyer de la sexualité, de la maternité et des « mille et un gestes non payés qui font et entretiennent la vie quotidienne ». L'ouvrage est divisé en six chapitres qui abordent l'histoire du travail domestique, le temps de travail domestique, sa valeur monétaire, les politiques sociales en lien avec ce travail, et le partage des tâches. D'emblée, l'ouvrage prend ses distances avec le débat entre salarisation du travail ménager et intégration des femmes au travail salarié, débat qui avait polarisé le mouvement féministe jusque-là. Selon l'auteure Louise Toupin, l'étude va définitivement clore le débat entourant la question du salaire au travail ménager au Québec.

Les auteures de l'étude proposent néanmoins peu de moyens d'action concrets, outre quelques exemples de grèves des femmes en France (1974) et en Islande (1975), une critique active de l'insuffisance des politiques gouvernementales, et enfin la remise en question de la distribution des tâches au sein des ménages. Il s'agit cependant d'une étude complète qui propose des analyses sociologiques, historiques, anthropologiques et économiques pour penser le travail ménager. Plus largement, cet ouvrage contribue à la compréhension du travail domestique comme rapport social, et non uniquement en termes quantitatifs et économicistes. En somme, la seconde moitié des années 1970 est marquée par un déclin du féminisme marxiste dans la presse féministe, courant qui avait jusque-là porté une analyse systémique du travail ménager. Cette tendance analytique-marxiste perd progressivement son rôle d'avant-garde militante avec la multiplication des collectifs et des initiatives féministes. On assiste également à une montée du féminisme radical, avec le journal *Les Têtes de pioche*, qui met de l'avant de nouveaux

thèmes et analyse l'oppression des femmes sous l'angle du patriarcat. Au tournant des années 1980, d'autres groupes de femmes et organismes, plus réformistes ou en marge de l'État, poursuivront quant à eux l'analyse du travail ménager et les débats entourant sa reconnaissance.

\*\*\*\*\*

En analysant les publications de collectifs féministes, de groupes de femmes et d'organismes liés à la condition féminine, nous pouvons affirmer que le travail ménager a été un thème marquant pour le cheminement théorique et militant du mouvement des femmes. Ce travail invisible a été, pendant une période, considéré comme l'oppression commune à toutes les femmes, peu importe leur classe sociale, leur langue, leur origine ou leur orientation sexuelle. Plusieurs collectifs et groupes de femmes y ont consacré des publications et ont fait campagne pour obtenir sa reconnaissance sociale à travers différents moyens. Le travail ménager a aussi fait l'objet de productions culturelles, théâtrales avec la pièce *Môman travaille pas, a trop d'ouvrage* du Théâtre des cuisines (1975), et cinématographiques avec le documentaire *D'abord ménagères*, de Luce Guilbeault (1978). Cette attention portée au travail des femmes était intimement liée à la recherche d'explications quant à l'oppression spécifique vécue par les femmes, et aux moyens à adopter afin de parvenir à leur émancipation. Il y eut ainsi un réel débat entre deux perspectives de libération des femmes, à savoir si cette libération passait par le travail salarié ou par la salarisation du travail ménager. Bien qu'omniprésent dans les discours féministes des années 1970 et 1980, des collectifs plus radicaux aux associations féminines réformistes, le thème du travail ménager a été bien rapidement oublié dans les bilans et dans l'historiographie. Plus largement, l'idée persiste que le mouvement féministe « condamnait » les ménagères, en considérant que l'émancipation des femmes passait nécessairement

nécessairement par l'intégration du marché du travail. Cette vision évacue la subtilité des débats entre les militantes, et tout un pan intellectuel du féminisme. Face à ce constat, il semblait nécessaire de lever le voile sur cet épisode du mouvement des femmes. En analysant les publications de collectifs féministes, de groupes de femmes et d'organismes liés à la condition féminine, nous pouvons affirmer que le travail ménager a été un thème marquant pour le cheminement théorique et militant du mouvement des femmes, mais que le stigmatisme qui lui est associé a aussi paradoxalement causé la disparition des débats entourant sa reconnaissance.



## **Discours de Mme Catherine Colonna à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2023 à Paris.**

Discours prononcé au moment où Catherine Colonna est Ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames les ambassadrices, Messieurs les ambassadeurs,  
Madame la Secrétaire générale,

Merci à toutes et à tous d'être présents. Je vous remercie d'être venus en nombre aujourd'hui pour célébrer une journée importante, parce que le 8 mars est toujours, pour nous tous, une journée importante, c'est la journée internationale des droits des femmes. Une journée, selon moi, je ne manque jamais de le dire, pardon de ce rituel, une journée qui mériterait d'être célébrée 365 jours par an, peut-être même 366, les années bissextiles. C'est l'ambition de notre diplomatie féministe, que je voudrais aujourd'hui définir en quelques mots devant vous. Encore une fois merci d'être là, les unes et les autres.

La diplomatie féministe, c'est intégrer la promotion des droits des femmes dans nos toutes premières priorités. C'est prendre l'engagement d'agir pour défendre ces droits partout dans le monde. Agir chaque jour et durablement. Agir sans jamais se résigner.

Agir pour les droits des femmes exige en premier lieu que nous soyons à l'écoute de celles et ceux qui les défendent courageusement. Mais peut-être d'abord de celles. Je reviens du G20 en Inde, que j'ai prolongé par une visite bilatérale, qui m'a permis entre autres choses d'échanger avec des femmes indiennes remarquables, venant de toutes les composantes de la société.

Je l'avais récemment fait au Brésil ou en Côte d'Ivoire. Je m'efforce de le faire à chacun de mes déplacements, si je le peux. J'y apprend toujours beaucoup de choses. Et s'enrichir de ces expériences doit devenir le quotidien de toutes nos ambassades.

Nous devons aussi partager nos expériences et nos bonnes pratiques avec les pays qui sont, comme nous, engagés dans des diplomaties féministes. Ils ne sont pas si nombreux que cela à avoir une diplomatie féministe, à la revendiquer, l'exposer, c'est une chose récente. La France était le quatrième pays à s'en doter, en 2018, sous l'impulsion de mon prédécesseur, Jean-Yves Le Drian, auquel je veux rendre hommage pour cela, et pour tant d'autres choses ; nous l'avons fait après la Suède, le Canada et le Luxembourg. Nous sommes donc assez peu nombreux. Il y a aujourd'hui un peu plus de monde : nous sommes douze pays au total à le faire. C'est pour cela que je propose que les douze pays ayant annoncé qu'ils portaient une diplomatie féministe se retrouvent pour une réunion d'échanges et de débats, dédiée, d'ici la fin de cette année 2023. Nous verrons où, ce peut être à Paris, ou ce peut être ailleurs si nous nous retrouvons ailleurs.

Agir pour les droits des femmes, c'est aussi condamner avec la plus grande fermeté les violences intolérables qui sont infligées trop souvent aux femmes et lutter contre l'impunité. Le viol est un crime. Pardon de devoir rappeler une chose aussi simple. Le viol est un crime. Et tous ceux qui le commettent devront rendre des comptes. C'est le cas pour les troupes russes en Ukraine, qui violent, vous le savez, mais non seulement qui violent, mais qui utilisent le viol comme arme de guerre, et c'est le cas aussi pour leurs commanditaires, qui commettent des crimes de guerre et de façon systématique, cela s'appelle des crimes contre l'humanité. Il faut donc que la justice soit faite et nous soutenons le travail de la Cour pénale internationale et des juridictions ukrainiennes compétentes en ce sens. Nous

échangeons régulièrement avec l'Ukraine, je le fais à mon niveau, d'autres aussi, avec l'Ukraine mais bien sûr avec nos partenaires également sur les moyens les plus efficaces de parvenir à lutter contre l'impunité. Notre soutien se traduit aussi par des formations spécifiques de policiers et de magistrats ukrainiens. Nous soutenons enfin directement les femmes ukrainiennes, en finançant à hauteur de 4 millions d'euros le soutien du FNUAP aux femmes ukrainiennes victimes de violences sexuelles et les femmes ukrainiennes réfugiées. J'ai décidé que la France ajouterait une aide aux policiers ukrainiens qui enquêtent sur les viols et augmenterait également sa contribution au fonds global pour les survivantes, créé avec notre appui par Nadia Murad et le Docteur Mukwege, avec une dotation supplémentaire et immédiate pour ce fonds de 2 millions d'euros pour venir en aide aux survivantes ukrainiennes.

J'entends par ailleurs renforcer notre pression collective et pousser à l'adoption de sanctions ciblées contre les responsables et contre les auteurs de ces violences sexuelles. Nous l'avons fait à 27, dans le cadre européen, le 24 février dernier, lors de notre dernier Conseil, et nous venons de le faire, encore hier, contre douze individus et entités russes, iraniens, syriens, sud-soudanais, birmans et talibans qui sont responsables de violations multiples des droits de l'Homme et des droits des femmes, qui en font intégralement partie, faut-il le rappeler. Agir pour leurs droits, c'est dire notre admiration pour ce que le Docteur Mukwege appelle «la force des femmes», la force de celles qui survivent, la force de celles qui résistent, la force de celles qui risquent leur vie pour leurs droits et pour la liberté. C'est aussi récompenser leur immense courage. Et je veux penser, et vous avec moi, si vous le voulez bien, à Mahsa Amini, à laquelle j'ai pu décerner, avec la ministre allemande Annalena Baerbock, le prix franco-allemand des droits de l'Homme à titre posthume.

Agir pour leurs droits, c'est dire notre admiration pour ce que le Docteur Mukwege appelle "la force des femmes", la force de celles qui survivent, la force de celles qui résistent, la force de celles qui risquent leur vie pour leurs droits et pour la liberté. C'est aussi récompenser leur immense courage. Et je veux penser, et vous avec moi, si vous le voulez bien, à Mahsa Amini, à laquelle j'ai pu décerner, avec la ministre allemande Annalena Baerbock, le prix franco-allemand des droits de l'Homme à titre posthume.

Je pense aussi à toutes celles et tous ceux qui défendent les droits de l'Homme et la liberté en Iran et ailleurs. Je pense aussi aux femmes et aux filles en Afghanistan, qui subissent l'ignoble politique de ségrégation imposée par les Talibans et sont ainsi peu à peu effacées de la vie publique et des espaces publics, de l'école, de l'université, et même désormais de l'action humanitaire au bénéfice pourtant de la population afghane. Nous soutenons ces femmes et ces filles par plusieurs canaux, notamment pour des programmes de santé.

Agir pour les droits des femmes, c'est leur apporter un soutien concret. La France le fait notamment à travers le Fonds de soutien aux organisations féministes de 120 millions d'euros, que nous allons pérenniser et dont nous allons renforcer l'efficacité. La France accueille aussi des femmes engagées pour les droits et la liberté grâce à l'initiative Marianne, que vous connaissez désormais, qui permet à une quinzaine de défenseurs des droits de l'Homme de séjourner en France, pour une longue durée, une durée d'un an, et d'y développer leur propre projet. J'ai eu beaucoup de plaisir à recevoir la première promotion, juste avant son départ, des femmes qui avaient non seulement de la ténacité, de la volonté, qui avaient souvent subi des épreuves, mais qui avaient le sourire. Et leur force vitale m'a impressionnée. La deuxième promotion est arrivée en France depuis janvier dernier, et j'aurai la chance et l'honneur d'échanger avec plusieurs d'entre elles, tout à l'heure, lors de notre

table ronde. Vous pourrez aussi, si vous ne l'avez fait, regarder les très belles photos qui sont exposées à la fois sur les grilles du Quai d'Orsay, pour un petit moment, et dans le salon de l'Horloge, plus temporairement, juste à côté, vous l'avez traversé en venant, ces photos sont là pour leur rendre hommage. Et je veux leur rendre hommage, et remercier notre ambassadrice pour les droits de l'Homme Delphine Borione, le préfet Alain Régnier, et Laura Loheac, la présidente de l'association Marianne de tout leur travail sur ce projet, pour les identifier, les faire venir, aider au développement de leur projet personnel. Une très belle expérience, une expérience réussie. Donc merci, Madame l'Ambassadrice.

Agir pour les droits des femmes, c'est aussi permettre aux femmes de faire le droit. Depuis la conférence de Pékin de 1995, la participation des femmes à la vie politique s'est accrue, trop peu, nous le savons, mais elle s'est accrue. Donc il faut poursuivre dans cette direction. Les progrès restent très insuffisants, nous le voyons toutes et j'espère aussi, Messieurs, que vous le voyez, ces progrès sont insuffisants et dans certains pays plusieurs secteurs et processus de décision restent entièrement fermés aux femmes. Le Secrétaire général des Nations unies voit la perspective de l'égalité réelle plutôt s'éloigner que se rapprocher, à un point tel qu'avant-hier, il disait qu'elle pourrait être à, si nous continuons à ce rythme, dans 300 petites années. Cela me semble beaucoup, et dépasser en tout cas mon espérance de vie. Donc agissons plus vite. Nous devons accélérer nos efforts. C'est l'intérêt de tous et je voudrais par cette réunion ou par d'autres, par les efforts que vous porterez vous-mêmes, que l'on s'emploie davantage à faire comprendre que l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est bien pour tout le monde. C'est bien pour les femmes, mais c'est bien pour les hommes aussi, c'est bien pour la société. Et je fais partie des personnes idéalistes qui pensent qu'un monde où les femmes et les hommes

seraient plus égales serait un monde plus harmonieux. Voilà pourquoi je vous dis que chacun en bénéficierait. Une diplomatie féministe est aussi une diplomatie qui fait place aux femmes et qui assure l'égalité d'accès aux postes à responsabilité, comme cela se pratique désormais. Nous sommes quatre ministres, - ministre délégué et secrétaires d'Etat- dans ce ministère. Sur quatre, nous sommes trois femmes. Donc je dirais que c'est un bon début. Il ne faudrait pas que nous exagérions, mais les choses n'ont pas mal démarré. Pour ce qui concerne le ministère, au-delà de ses ministres, la Haute fonctionnaire pour l'égalité, Michèle Ramis, veille au respect, attentivement devrais-je dire, au respect de ce principe au sein du ministère. Elle a raison et je l'en remercie. Une diplomatie féministe, c'est aussi l'efficacité de la lutte contre le sexisme, contre les stéréotypes et contre le harcèlement sexuel au travail.

Agir pour les droits des femmes, c'est avant tout les faire respecter chez nous. Je lancerai tout à l'heure le programme Tremplin, aux côtés de Roxanne Varza, directrice de la station F. Ce programme doit permettre aux femmes diplomates, talentueuses, méritantes, de ce ministère, il y en a beaucoup, de se projeter dans la prise de responsabilité. Parfois elles hésitent à le faire. Il faut oser le faire. Et voilà pourquoi nous avons cette petite incitation qui va j'espère éclairer quelques esprits. Nous devons, nous le savons, briser les plafonds de verre, briser quelques clichés, mais aussi oser. Trop souvent, nous, femmes, nous ne le faisons pas.

Mesdames et Messieurs,

Même si nous devons, bien sûr, poursuivre sans relâche nos efforts pour faire encore mieux et encore plus, je crois que nous n'avons pas à rougir de notre bilan.

Le Président de la République, il le rappelait, ce matin, en Conseil des ministres, a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause de ses deux quinquennats et,

au-delà de nos frontières, il a fait de la France un champion de la promotion des droits des femmes. En 2019, c'est ainsi qu'il a placé ce sujet tout en haut de l'agenda du G7 sous présidence française du sommet de Biarritz. J'ai parlé du fonds de Nadia Murad, que j'avais reçue ici avec beaucoup d'émotion le 11 novembre dernier, et du Docteur Mukwege, deux lauréats du Prix Nobel de la Paix, j'aurais pu citer aussi nos efforts pour les femmes entrepreneures en Afrique, ou tant d'autres choses. Jamais avant la tenue en 2021 du Forum Génération Égalité, organisé avec le Mexique et ONU Femmes, dont notre ambassadrice spécialement nommée pour cette initiative assure le suivi, jamais la France n'avait accueilli un événement de portée mondiale sur le sujet. C'est une belle chose que nous l'ayons fait. Ce forum a permis de former des coalitions internationales, mais aussi de mobiliser d'autres pays, de mobiliser des engagements, nous en sommes à environ 40 milliards d'euros d'engagements, ce n'est pas rien. Nous avons aussi fait de notre aide au développement un instrument pour l'égalité femmes / hommes, beaucoup d'entre vous le savent, d'autres pas encore : presque 50% des financements de l'Agence Française de Développement doivent servir cet objectif de promotion de l'égalité femmes/hommes, qui est inscrit dans la loi d'orientation d'août 2021. Cet objectif de 50% est destiné à augmenter.

Le Quai d'Orsay entend jouer pleinement son rôle de chef de file interministériel pour mettre en oeuvre cette politique et pour rendre compte régulièrement de son action, au Parlement, auprès de la société civile et auprès de vous, si vous êtes intéressés.

Quelques mots sur ce qui nous attend, les grandes échéances diplomatiques à venir : la France accueillera en 2024 le sommet de la francophonie, un moment majeur, évidemment, mais qui doit être aussi le début d'un dialogue continu entre les organisations féministes francophones.

Nous devrions le faire, c'est parfois fait, mais il faut vraiment le systématiser. Je vais demander à nos ambassades d'oeuvrer dès à présent en ce sens et d'identifier les organisations concernées sur le terrain, pour que nous puissions mener ce travail en coordination étroite, évidemment, avec l'Organisation internationale de la francophonie, de façon à aboutir en 2024 à une coalition de bonnes volontés qui là aussi servira, je pense, l'intérêt général.

Je le disais : les droits des femmes doivent être défendus partout. Partout, chez nous, au-delà de nos frontières, mais aussi dans tous les domaines. C'est le cas de l'environnement numérique. Les efforts que nous avons déployés pour mieux protéger les enfants en ligne, et je crois que vous avez vu les gros efforts que la France a faits, tout récemment, doivent nous inspirer pour agir aussi en faveur des libertés et des droits des femmes dans cet espace qui, quoique virtuel, est alimenté par un certain nombre de biais, nous le savons tous, et qui véhicule en particulier des violences bien réelles contre les femmes. C'est pour cela qu'un travail a été lancé au sein de mon ministère pour mettre fin au harcèlement en ligne et mieux favoriser la liberté d'expression des femmes sur internet. Nous porterons le sujet aux Nations unies et au sein de l'Union européenne. L'environnement numérique et les quelques dangers qui accompagnent les progrès qu'il représente ne sont pas les seules menaces à prendre en compte.

Le changement climatique et l'insécurité alimentaire, deux fléaux préexistants à la guerre russe en Ukraine, mais largement aggravée par l'agression russe en Ukraine, pèsent de manière disproportionnée sur les femmes. Ce que je dis n'est pas une pétition de principe ; c'est hélas la réalité. Dans le monde, par exemple, 70% des travailleurs agricoles sont encore aujourd'hui des travailleuses. La désertification, le dessèchement des terres, la raréfaction des ressources en eau les affectent donc directement et plus que les hommes. Je veillerai à ce que cet aspect soit pris

en compte chaque fois que cela est pertinent, y compris lors de la prochaine COP28 à Dubaï. Et vous y veillerez avec nous, Madame la Directrice.

Mesdames et Messieurs,

Je pourrais continuer longtemps, mais je voudrais vous parler d'un dernier sujet, sensible, sujet sur lequel on ne peut pas faire de concessions. Il y a des sujets sur lesquels nous ne devons pas faire de concession. C'est le cas du droit à l'avortement et plus largement du droit qui s'attache à la santé et aux droits sexuels et reproductifs. Partout dans le monde, partout dans le monde, nous pensons que les femmes doivent avoir le droit de disposer de leur corps. Et, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, une femme meurt toutes les deux minutes dans le monde des complications de sa grossesse. Des femmes sont aussi violentées, battues et parfois tuées. La France s'est âprement battue contre ces phénomènes, et je dois ajouter, parfois contre ces reculs, parce qu'on voit des reculs dans ce domaine. Elle le fait aux Nations unies, elle le fait auprès de ses partenaires, y compris auprès de ses partenaires les plus proches, ici, en Europe, et je ne citerais le nom d'aucun pays, mais vous pouvez penser à un ou deux d'entre eux. Pour que nous soyons parfaitement en ordre de bataille et efficaces, je suis heureuse de présenter aujourd'hui notre nouvelle stratégie internationale de la France pour la santé et les droits sexuels et reproductifs, mise en ligne aujourd'hui, peut-être l'est-elle déjà, au moment où je m'exprime. C'est une stratégie qui n'est pas seulement celle de ce ministère, elle a été conçue en consultant largement, notamment les organisations de la société civile, que je veux ici remercier pour cela, leur aide a été précieuse, tout comme leur engagement quotidien qui est indispensable à notre action collective. Nous n'avons pas attendu de publier cette stratégie pour agir concrètement. Nous avons déjà sensiblement augmenté nos contributions financières, notamment via le FNUAP,

dont la directrice exécutive est aujourd'hui parmi nous, Madame, je vous salue à nouveau.

Ces contributions, pardon de parler de chiffres, mais il le faut aussi, parce que l'action le demande, atteignent 400 millions d'euros pour l'éducation complète à la sexualité, l'accès aux produits contraceptifs et l'avortement légal, sûr et médicalisé.

Voilà quelques-unes de nos actions, quelques-unes aussi de nos actions nouvelles. Parce que j'ai voulu non seulement vous faire le bilan de ce qu'est la diplomatie féministe de la France, depuis quelques années, mais aussi de ce que nous avons lancé, cette année. Il y a un petit dépliant qui vous résume les nouvelles actions. J'en suis assez fière, ne m'attribuant aucun mérite, autre que celui d'avoir pu relayer ce que mon ministère avait bien voulu me présenter, me proposer, et mettre en forme. Voilà l'essentiel, néanmoins, et avant que nous procédions à la remise du prix Simone Veil à Mme Morena Herrera, fondatrice et présidente Groupement citoyen pour la dépénalisation de l'avortement au Salvador, un combat qui l'honore et que nous partageons, je voulais vous dire en quelques mots ce que nous voulons et ce que nous faisons, fidèles à la tradition de notre pays, et je devrais dire à la vocation de notre pays, de promouvoir partout les droits et libertés.

Je vous remercie.

**Déclaration de Mme Catherine Vautrin,  
ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité,  
sur l'égalité des chances pour les femmes dans le  
monde du travail, Paris le 8 mars 2006.**

Catherine Vautrin - Ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité  
Circonstance : Colloque «Du mythe à la réalité : l'égalité des chances au féminin» au Palais d'Iéna à Paris le 8 mars 2006

Monsieur le Président,  
Madame La Présidente de la Délégation aux droits des femmes,  
Mesdames, Messieurs,  
C'est pour moi un grand plaisir de participer, en cette journée internationale de la femme, à la rencontre que vous avez organisée sur le thème de l'égalité des chances au féminin.  
Depuis près de cinquante ans, le Conseil économique et social participe activement, par ses études et ses propositions, à la promotion de la place de la femme dans notre pays.  
Je rappellerai, par exemple, l'étude de Michèle Cotta en 2000 sur « les femmes dans les lieux de décision », celle sur les femmes de l'immigration, sur l'école, sur les femmes dans l'armée et, tout dernièrement, le rapport sur le temps partiel de Madame Vilain.  
L'égalité des chances est au fondement de notre République. Chacun doit, notamment, pouvoir bénéficier des mêmes possibilités et des mêmes opportunités de formation, d'emploi et de carrière professionnelle. Des progrès considérables ont été accomplis depuis un demi-siècle sur le chemin de l'égalité. Mais force est de reconnaître que les femmes rencontrent encore dans notre pays un certain nombre de difficultés et de discriminations. Quelques exemples suffisent à le montrer :

- - Les femmes occupent la très grande majorité (80 %) des emplois peu qualifiés, précaires et mal rémunérés du secteur tertiaire, et leur taux de chômage est supérieur à celui des hommes.
- - Cette sur-précarité résulte notamment de l'enclavement de l'emploi féminin, qui est concentré dans 10 familles professionnelles sur 84, essentiellement du secteur tertiaire, où ce type d'emplois est très présent. Les femmes ne représentent, par exemple, que 16 % des ingénieurs en activité.
- - Les femmes représentent 46 % de la population active de notre pays mais leur présence demeure réduite dans les postes à responsabilité. Elles n'occupent qu'un quart des fonctions d'encadrement des entreprises du secteur privé et elles représentent moins de 15 % des hauts fonctionnaires, alors qu'elles constituent 57 % des effectifs de la fonction publique.
- - Enfin, les femmes issues de l'immigration ont davantage de difficultés encore à s'insérer dans l'emploi. Pour les femmes diplômées de l'enseignement supérieur, par exemple, celles qui sont issues de l'immigration sont deux fois plus nombreuses à accéder à un emploi par le temps partiel que les autres femmes. L'enjeu de l'égalité des chances se pose donc avec une acuité particulière pour les femmes. Face aux difficultés et aux inégalités persistantes auxquelles elles font face, le Gouvernement a décidé d'agir sur l'ensemble des facteurs de blocage et de discrimination que ce soit au niveau des études, de l'accès à l'emploi ou dans l'emploi.

I. Nous voulons, tout d'abord, que les femmes accèdent en plus grand nombre à des emplois de qualité.

Ma première priorité, c'est de désenclaver le travail féminin.

A l'origine de cette situation d'enclavement, il y a d'abord la formation initiale des jeunes filles, qui reste concentrée sur certaines filières. Nous devons encore lutter contre des schémas sociaux traditionnels qui orientent les filles plutôt vers les lettres que vers les sciences.

Nous avons donc pris des mesures pour élargir les choix d'orientation des jeunes filles.

Dans la loi du 23 avril 2005 pour l'avenir de l'école, nous nous sommes fixés pour objectif d'augmenter de 20 % d'ici à 2010 la proportion de jeunes filles dans les séries scientifiques générales et technologiques. Ce sera l'une des missions prioritaires du service public de l'orientation, dont le Premier Ministre a

annoncé la création le 1<sup>er</sup> décembre dernier.

Je souhaite que les enseignants soient sensibilisés à la question de l'égalité entre les sexes. C'est pourquoi j'ai proposé à mon collègue Gilles de Robien d'intégrer un module de formation spécifique dans les programmes des Instituts universitaires de formation des maîtres.

Nous allons également renouveler cette année la Convention du 25 février 2000 pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif. Ce sera l'occasion de définir avec tous nos partenaires des objectifs chiffrés ambitieux pour les prochaines années. Nous avons réussi la mixité à l'école, nous devons maintenant réussir l'égalité.

Pour désenclaver l'emploi féminin, je veux aussi améliorer l'insertion professionnelle des femmes.

Je mobilise les branches professionnelles dans lesquelles les femmes sont encore peu présentes.

Je veux en effet profiter des difficultés de recrutement dans certains secteurs professionnels pour encourager les branches concernées à favoriser l'insertion des femmes et la mixité dans leurs entreprises.

- Des partenariats ont été engagés avec des branches professionnelles dynamiques. Nous soutenons, par exemple, le projet de la Fédération Française du Bâtiment, qui prévoit de recruter 20 000 femmes supplémentaires d'ici 2010.

- J'ai aussi entamé avec les organisations patronales et les syndicats de salariés une série de rencontres afin de mettre au point des démarches innovantes d'insertion des femmes. Pour favoriser l'insertion professionnelle des femmes, nous luttons aussi contre les discriminations dans l'accès à l'emploi.

- Nous formons 50 000 recruteurs et intermédiaires de l'emploi, tels que le personnel de l'ANPE, à la prévention de ces discriminations. Cette action est plus particulièrement destinée à prévenir les discriminations dans l'accès aux responsabilités. Nous voulons mettre fin au « plafond de verre » ? au « plancher collant » pour reprendre l'expression québécoise ? auquel se heurtent beaucoup de femmes.

Pour ce qui est de la fonction publique, nous poursuivons activement la mise en place des plans pluriannuels pour l'amélioration de l'accès des femmes aux emplois et aux postes d'encadrement supérieur.

- Nous nous sommes aussi dotés d'une arme efficace : la Haute autorité de lutte contre les discriminations et l'égalité, la HALDE, qui fonctionne depuis le 23 avril 2005.

Enfin, nous portons une attention particulière aux femmes issues de l'immigration souvent victimes d'une double discrimination, en tant que femme et en raison de leur origine. La situation de ces femmes est désormais pleinement prise en compte dans l'action publique :

- elle a fait l'objet d'un accord cadre signé le 4 décembre 2003 entre le Service des droits des femmes et de l'égalité, la Direction de la population et des migrations et le FASILD, - et les prochains Comités interministériels à la ville et à l'intégration apporteront des réponses nouvelles pour faciliter leur insertion professionnelle.

II. Une fois dans l'emploi, reste la question du déroulement de carrière des femmes.

Là encore, des discriminations et des inégalités importantes subsistent.

La première des discriminations touche le salaire : la rémunération des femmes est en moyenne inférieure de 20 % à celle des hommes. Avec la loi sur l'égalité salariale que le Parlement vient d'adopter, nous voulons mettre définitivement fin à cette injustice.

Pour la première fois, nous fixons aux partenaires sociaux un objectif de résultat doublé d'un délai impératif de 5 ans pour l'atteindre. Si le bilan à mi-parcours n'est pas bon, nous instituerons une contribution financière assise sur la masse salariale pour les entreprises qui n'auront pas ouvert de négociations.

Les différences de salaire proviennent aussi de ce que les femmes sont freinées dans leur carrière par leurs difficultés à articuler vie professionnelle et vie parentale.

Là aussi, nous apportons des réponses concrètes pour y remédier car nous sommes convaincus que les femmes ne doivent pas avoir à arbitrer entre leurs aspirations professionnelles et la satisfaction de leur désir d'enfants.

Je voudrais rappeler la réforme du crédit d'impôt famille ou encore la création du chèque emploi service universel, opérationnel depuis le 1er janvier.

Et j'ajoute que de 2002 à 2008, c'est 72 000 places de crèches supplémentaires qui ont été et vont être créées. La loi sur l'égalité salariale apporte aussi des mesures innovantes pour éviter que la maternité ne nuise à la carrière des femmes.

Par exemple :

- elle compense l'effet de la maternité sur les rémunérations ;
- et elle attribue une aide aux PME pour remplacer leurs salariées parties en congé de maternité. Pour pousser les entreprises à faire mieux en direction des femmes, nous avons aussi créé en 2004 un « label égalité ».

Il récompense celles qui mettent en oeuvre des actions exemplaires en matière d'égalité professionnelle et qui prennent en compte la parentalité, pour les femmes comme pour les hommes. Ce label est un excellent outil d'image pour une entreprise et un facteur d'émulation en faveur de l'égalité professionnelle. Il a déjà été attribué à 17 entreprises qui emploient ensemble plus de 130 000 salariés.

Je m'emploie activement à le promouvoir :

- Nous venons d'adapter son cahier des charges pour que les entreprises de moins de 50 salariés puissent déposer plus facilement leurs demandes.
- Et j'ai défendu devant mes collègues de l'Union l'idée d'un label égalité européen. Pour que les femmes disposent de la même égalité des chances dans leur déroulement de carrière, elles doivent pouvoir accéder à la formation professionnelle à égalité avec les hommes.

Pour renforcer cette égalité d'accès, nous mobilisons les deux grands responsables que sont les partenaires sociaux et les régions :

- La loi relative à l'égalité salariale, qui vient d'être adoptée par le Parlement, oblige les régions à favoriser un accès équilibré des hommes et des femmes à chacune des filières de formation.

- Et nous sommes en train d'examiner avec les organisations patronales et les syndicats de salariés les moyens d'améliorer la mixité dans les programmes de formation dont ils ont la responsabilité.

Enfin, je veux remédier à un autre facteur déterminant d'inégalité entre hommes et femmes : le temps partiel subi. Le rapport élaboré par votre Délégation aux droits des femmes a bien mis en évidence l'ampleur du phénomène et l'urgence à agir : 46 % des femmes ayant un contrat à temps partiel souhaitent aujourd'hui travailler davantage ; et une femme sur trois travaille à temps partiel (contre un homme sur vingt).

Votre rapport apporte une série de propositions intéressantes, telles que le développement de groupements d'employeurs facilitant le cumul de temps partiels.

J'ai déjà engagé deux démarches :

- la loi égalité salariale fait entrer le temps partiel dans le champ des négociations obligatoires de branche et d'entreprise sur l'égalité professionnelle.

- J'ai lancé, avec mon collègue Gérard LARCHER, une dynamique de négociation avec les fédérations professionnelles sur cette question. Je souhaiterais, pour finir, évoquer avec vous un dernier aspect important de l'égalité des chances au féminin, c'est celui qui concerne la création d'entreprise par les femmes.

Dans l'industrie et le secteur tertiaire, moins de 30 % des créateurs d'entreprises sont aujourd'hui des femmes. Et ce pourcentage évolue peu alors même que la création d'entreprises a connu une augmentation significative au cours des dernières années. Je vais donc prochainement présenter un plan d'action visant à favoriser l'entrepreneuriat féminin. Ce plan aura pour objet de promouvoir les projets d'entreprise portés par les femmes auprès des partenaires économiques. Les capacités d'intervention du Fonds de garantie pour la création, la reprise et le développement d'entreprises à l'initiative des femmes seront

renforcées.

J'ai déjà abondé ce Fonds d'1,5 M d'euros supplémentaire en 2005. De 2006 à 2008, nous financerons plus de 1 000 projets supplémentaires, pour un montant de 7,6 M d'euros. Un effort sera fait aussi sur l'accompagnement des femmes qui s'engagent dans la création d'entreprise.

Enfin, je m'emploierai à développer l'information des femmes sur les possibilités qui leur sont offertes en la matière.

Vous le voyez, le Gouvernement s'efforce d'agir sur tous les facteurs qui améliorent la formation des femmes, leur accès à des emplois de qualité et leur déroulement de carrière. Notre action ne s'arrête pas d'ailleurs à l'activité économique. Je suis, par exemple, en train de travailler sur de nouvelles mesures favorisant la parité au niveau politique. Plus la représentation des femmes dans la vie politique sera importante, plus cela servira la cause des femmes en général. J'en suis fermement convaincue.

Le combat pour l'égalité est bien évidemment un enjeu de justice mais c'est aussi un enjeu essentiel d'efficacité sur tous les plans : politique, économique et sociale.

C'est de la participation de tous, et sur un pied d'égalité, à l'activité économique, politique et administrative que nous tirerons notre croissance, nos emplois et notre cohésion sociale. C'est en garantissant toujours mieux l'égalité des chances pour les femmes que nous donnerons plus de réalité encore à notre idéal républicain et que notre pays restera fidèle à son message fondateur.

Je vous remercie.

## **COLLECTIF GENEVOISE DE LA GRÈVE FÉMINISTE DISCOURS DU 14 JUIN 2024**

Bonjour à touxtes, c'est le 14 juin ! Nous sommes touxtes ensemble pour porter haut et fort nos luttes féministes! Car ensemble nous sommes forte.x.s, et fière.x.s et féministes et en colère !

Si l'indignation, l'insoumission et la rage nous animent depuis toujours, nous sommes également porteuse-x.s d'espoirs, espoirs que nous revendiquons face à la haine, aux discriminations, à l'inégalité, aux racismes, aux injustices, aux massacres coloniaux et impérialistes, à la destruction de notre planète au nom du profit capitaliste, la précarité imposée par le néolibéralisme. A toutes ces horreurs nous opposons l'espoir féministe ! Nous allons le crier haut et fort pendant notre manifestation aujourd'hui !

L'espoir est féministe !

Nous ne nous tairons pas et nous ne lâcherons rien !

Y'en a assez, assez, des inégalités,

Ensemble, ensemble, ensemble on veut lutter !

En juin 2024, sur une journée de 8 h à 17 h, les femmes travaillent encore et toujours gratuitement dès 15 h 24. En 2019 , nous dénoncions déjà cet état de fait. Rien ne bouge du côté de l'égalité salariale et nous sommes en colère ! Nous ne lâcherons rien !

Le travail de care, essentiellement pris en charge par les femmes, n'est toujours pas valorisé financièrement malgré la démonstration claire durant le covid, de son caractère indispensable. Nous sommes en colère ! Nous ne lâcherons rien !

Les conditions de travail des personnes qui prennent en charge l'éducation de nos enfants, de la crèche à la majorité, sont systématiquement attaquées !

La dernière de ces attaques contre les crèches a été empêchée par une forte mobilisation qui a permis un succès aux votations de dimanche dernier !

La lutte et la mobilisation payent ! Il n'y a pas de fatalité, mobilisons nous!

La retraite n'échappe pas à l'offensive néo-libérale !

Non contente de nous avoir ajouté une année de travail supplémentaire, la droite s'attaque maintenant aux rentes et notamment au deuxième pilier avec un projet nommé LPP21, projet qui augmente les cotisations et baisse les rentes. Le travail non rémunéré n'est évidemment pas pris en compte, le parcours professionnel des femmes, souvent interrompu, non plus !

Mobilisons-nous ! Le 22 septembre, il faut faire barrage à cette nouvelle attaque sur les retraites. Non à l'arnaque de la LPP21. Parmi les travailleuse-x-s, les migrantes sont souvent les plus fragiles avec ou sans statut. Souvent en charge des travaux domestiques, et de la garde d'enfants chez les particuliers, ou du nettoyage dans les hôtels et les bureaux, travailleuse-x-s de l'ombre, elles sont vulnérables aux abus multiples et touchent des salaires de misère. La précarité dans laquelle elles sont contraintes de survivre est une honte ! Nous sommes à leur côté et nous sommes en colère. Violence contre une-x, violence contre tou-x-tes. Encore une annonce de féminicide, il y a quelques jours en Suisse !

Quelques chiffres : selon les statistiques suisses en 2023 : Il y a eu 28 meurtres de femmes sur les 53 homicides enregistrés, cela veut dire que plus de la moitié des meurtres en Suisse en 2023 ont été commis sur des femmes ! Sur les 28 meurtres de femmes, 20 sont des féminicides ! Pour toutes les violences la majorité des victimes hommes le sont dans l'espace public alors que les femmes sont majoritairement victimes dans l'espace privé.

Finalement, les victimes de violences graves sont majoritairement des femmes.

Nous, féministes, n'oublions pas que derrière chaque féminicide il y a un parcours de violences systémiques subies, un continuum de violences dont on ne parle pas et qui est

et qui est souvent dénoncé auprès de la police sans que des mesures de protections efficaces soient mises en place! Cet état de faits est insupportable. Nous exigeons immédiatement un plan pour des mesures de protections concrètes et efficaces ! Force est de constater que ni la police ni la justice ne nous protègent efficacement contre les violences sexistes et sexuelles systémiques, contre les violences homophobes et transphobes. Ces dernières semaines nous avons été nombreuses à voir l'insoutenable vidéo d'une femme massacrée par un groupe d'hommes à Schaffhouse. Les images ne laissent aucune place à l'équivoque, Pourtant, les agresseurs n'ont pas été inquiétés et la victime a été abandonnée pendant près de deux ans. Le 14 juin 2022, une de nos camarades a subi une agression grave par un policier en uniforme dans les toilettes de ce parc de Bastions pendant notre manifestation. Il aura fallu attendre plus de deux ans pour que la justice daigne traiter l'affaire. La procédure démarrera en septembre prochain. Nous, féministes, considérons que l'indifférence, la lenteur et l'absence de réaction de la police et de la justice face à ces violences témoignent d'une complicité inadmissible avec les agresseurs ! Nous exigeons des mesures conséquentes et un plan immédiat contre les violences sexistes et sexuelles. Un plan qui prenne enfin en compte la gravité des drames qui se répètent quotidiennement dans tous les milieux et tous les quartiers de Genève et cantons Suisse, le continuum féminicide doit être fermement et concrètement combattu par nos institutions en s'appuyant sur les associations concernées.

Victime, on te croit. Agresseur, on te voit.

La culture du viol qui imprègne notre société patriarcale tue ! Les lois doivent être rediscutées, précisées, renforcées et doivent mener à la condamnation de tous les abus, toutes les violences sexuelles, tous les actes non consentis. Les plaignante-x-s et les victimes doivent non seulement être entendue-x-s mais écoutée-x-s et crue-x-s !

Agresseur on te voit, victime on te croit !

L'école doit poursuivre sérieusement son engagement dans l'éducation au consentement, aux questions de genre et à la sexualité avec des cours d'éducatifs à la santé sexuelle et affective dans des proportions horaires démontrant un réel engagement dans la prévention des violences sexuelles et une vraie détermination dans la lutte contre ces violences qui minent la vie de tant de personnes.

L'éducation à la santé sexuelle est un droit fondamental, garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant et la constitution suisse. Nous déplorons que l'approche inclusive, positive et non normative de l'éducation à la santé sexuelle soit encore perçue comme de la propagande sexuelle et de la perversion ! Nous dénonçons les pressions politiques réactionnaires impulsées principalement par l'UDC et soutenue par le PLR.

Toutes les formes de discriminations sexistes, sexuelles et de genre doivent être combattues systématiquement et avec détermination ! Nous, féministes, dénonçons et combattons toutes les formes d'homophobie et de transphobie, qui causent tant de souffrances et qui conduisent encore trop de personnes trans et Lgbtqia+ au suicide.

L'intolérance n'est pas un point de vue, l'intolérance tue !  
Pas de féminismes, Sans antiracismes !

Notre collectif combat toutes les formes de racismes qui sont toujours si scandaleusement répandues dans notre société ! Le racisme anti Noirs, l'islamophobie, l'antisémitisme, toutes les formes de discriminations fondées sur une hiérarchisation haineuse des humains, doivent être combattues sans trêve. La montée effrayante actuelle de l'extrême droite et du fascisme se fonde notamment sur les racismes et nous devons toutes être vigilantes et réactives. Nous tenons à apporter notre soutien et à nous unir avec toutes les associations de personnes racisées impliquées dans ce combat.

Notre lutte pour l'égalité est intrinsèquement liée au combat contre les racismes. Notre féminisme est antiraciste et intersectionnel. L'accessibilité pour toutes, une égalité pour toutes Parmi les discriminations, nous tenons à dénoncer également le validisme qui exclut et invisibilise tant de personnes.

L'espace public et les habitations doivent être accessibles sans exception aux personnes en fauteuil roulant et aux personnes à mobilité réduite. Beaucoup trop de seuils, d'escaliers, d'ascenseurs inaccessibles ou trop petits, beaucoup trop d'entraves empêchent les personnes en fauteuil et personnes à mobilité réduite d'accéder à nombre d'endroits et d'activités.

Beaucoup reste à faire pour que notre société soit véritablement inclusive.

Nous, féministes, nous n'oublions pas que ces femmes et ces personnes LGBTQIA+ cumulent les discriminations! Nous, féministes, exigeons que les personnes concernées soient systématiquement consultées quant à leurs besoins et lors de tous les aménagements. Tous les espaces, publics comme privés, doivent devenir rapidement accessibles à toutes !

Gaza, Gaza, les féministes sont avec toi!

Nous, féministes, affirmons, une fois encore notre solidarité avec le peuple palestinien et dénonçons le génocide perpétré sous nos yeux par l'Etat colonial d'Israël depuis des mois. La responsabilité des États impérialistes États-Uniens et européens est largement engagée et la complicité du gouvernement suisse aussi ! Nous exigeons le cessez le feu immédiat et la rupture des relations académiques, économiques, militaires, et diplomatiques avec l'Etat colonial d'Israël.

Nous dénonçons la colonisation, des occupations illégales et de l'apartheid imposé aux Palestiniens-ne-x-s par l'Etat sioniste coupable depuis des décennies. La déshumanisation des Palestiniens-ne-x-s par le gouvernement israélien

qui est reprise en coeur et validée par les médias occidentaux nous horrifie car elle est le substrat qui permet ce génocide au vu et au su du monde entier. Nous dénonçons l'amalgame entre l'antisionisme, le soutien au peuple palestinien et l'antisémitisme qui fait partie de la propagande couvrant les crimes contre l'humanité qui sont commis et dénoncés y compris par l'ONU !

Nous regrettons toutes les victimes civiles y compris les otages israélien-ne-x-s et les prisonniers politiques palestinien-ne-x-s et rappelons l'importance du respect du droit humanitaire international !

Nous savons que les femmes et les enfants sont les premières victimes de ces massacres immondes. Nous les pleurons et ne cesserons d'hurler notre indignation et notre colère !

Free, Free Palestine !

So-so-so-solidarité avec les adelphe-s du monde entier  
Nous sommes solidaire-x-s avec les victimes des guerres en Ukraine, au Congo et au Soudan. Nous soutenons toutes nos adelphe-s qui luttent et sur qui la répression s'abat impitoyablement, en particulier en Iran, en Afghanistan, en Arménie, au Kurdistan et en Argentine.  
Nous soutenons toutes les réfugiée-x-s qui ont droit à un accueil digne dans ce pays. Les violences sexuelles subies dans leur parcours migratoire doivent être reconnues. Nous dénonçons Frontex et sa politique mortifère.

Jamais, jamais, jamais on se soumet

Jamais on ne se soumet, ni au patriarcat, ni à l'extrême droite. C'est avec effroi que nous, féministes, observons la montée de l'extrême droite et du fascisme en Europe, particulièrement en France et en Italie. Nous combattons le fascisme, les populismes et les gouvernements autoritaires car nous savons qu'ils représentent un danger énorme pour les droits des femmes, des enfants, des personnes trans et LGBTQIA+.

Les discours masculinistes sont une des armes brandies par ces courants racistes, sexistes, réactionnaires et nationalistes qui se développent en ce moment dans des proportions effrayantes.

Ces mouvements, partis et gouvernements fascistes populistes et d'extrême droite s'en prennent systématiquement au droit à l'avortement, à nos libertés et à tous les droits acquis de hautes luttes. Il est primordial que nous dépénalisons le droit à l'avortement et que nous le placions dans la Constitution suisse. Mon corps c'est mon choix, est un combat féministe essentiel et éternel que nous devons mener sans discontinuer.

Contre l'extrême droite, le populisme masculiniste et le fascisme nous nous battons toutes ensemble

**!NO PASARAN !**

Ensemble nous sommes forte-x-s ! Nos luttes portent l'espoir. L'espoir est féministe !

Allons le crier dans les rues en montrant notre force, notre fierté et nos colères !

On le lâchera RIEN !



## **ÉPÎTRE AUX FEMMES.**

**PAR CONSTANCE D. T. PIPELET.**

**Cette épître a été lue au Lycée républicain à Paris en 1797.**

Constance Marie de Théis, née le 7 novembre 1767 à Nantes, baptisée dans la paroisse Saint-Similien, et morte le 13 avril 1845 à Paris, devient par son premier mariage Pipelet de Leury et, par son second mariage, princesse, puis comtesse (1803) puis à nouveau princesse de Salm-Dyck (1816) ; elle est une poétesse et femme de lettres française. Femme engagée, reconnue pour son talent littéraire, Constance Pipelet connaît un succès qui porte ombrage à quelques hommes de lettres en place. En 1797, dans son *Épître aux femmes*, elle répond à un célèbre poète de l'époque, Ponce-Denis Écouchard-Lebrun, qui incite les femmes à rester dans l'ombre comme dans un de ses poèmes où il écrit :

« Voulez-vous ressembler aux Muses, Inspirez, mais n'écrivez pas ».

### **AVERTISSEMENT.**

Dans tous les temps les hommes ont cherché à nous éloigner de l'étude et de la culture des beaux arts ; mais aujourd'hui cette opinion est devenue plus que jamais une espèce de mode. Dans quelque endroit qu'on aille, de quelque côté qu'on se tourne, on a l'oreille fatiguée par les discussions qui s'élèvent à ce sujet, dans lesquelles, suivant l'usage, l'esprit de parti agit plus que le raisonnement. J'ai long-temps résisté au désir de répondre à ces sortes d'attaques, m'imaginant que, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, elles ne pouvoient avoir aucune suite ; mais, lasse de voir toujours les femmes en butte à des plaisanteries qui trop souvent se changent en sophismes, je me décide enfin à prendre la défense de mon sexe. J'ai eu pour objet, dans cette épître, que j'adresse aux femmes, de soutenir leurs droits sans nuire à ceux des hommes. Si malgré cela il en est quelques uns qui se formalisent de la manière dont j'y parle d'eux en général, je les prie de vouloir bien réfléchir qu'en fait de critiques de ce genre il y a long-temps que les hommes nous ont payées d'avance.

## ÉPÎTRE

### AUX FEMMES[1].

Ô femmes, c'est pour vous que j'accorde ma lyre ;  
Ô femmes, c'est pour vous qu'en mon brûlant délire,  
D'un usage orgueilleux bravant les vains efforts,  
Je laisse enfin ma voix exprimer mes transports.  
Assez et trop longtemps la honteuse ignorance  
A jusqu'en vos vieux jours prolongé votre enfance ;  
Assez et trop long-temps les hommes, égarés,  
Ont craint de voir en vous des censeurs éclairés ;  
Les temps sont arrivés, la raison vous appelle :  
Femmes, réveillez-vous, et soyez dignes d'elle.  
Si la nature a fait deux sexes différents,  
Elle a changé la forme, et non les éléments.  
Même loi, même erreur, même ivresse les guide ;  
L'un et l'autre propose, exécute, ou décide ;  
Les charges, les pouvoirs entre eux deux divisés,  
Par un ordre immuable y restent balancés ;  
Tous deux pensent régner, et tous deux obéissent ;  
Ensemble ils sont heureux, séparés ils languissent ;  
Tour-à-tour l'un de l'autre enfin guide et soutien,  
Même en se donnant tout ils ne se doivent rien.  
L'homme injuste pourtant, dédaignant ces partages,  
(Hélas ! il en est plus d'injustes que de sages),  
L'homme injuste, jaloux de tout assujettir,  
Sous la loi du plus fort prétend nous asservir ;  
Il feint, dans sa compagne et sa consolatrice,  
De ne voir qu'un objet créé pour son caprice ;  
Il trouve dans nos bras le bonheur qui le fuit :  
Son orgueil s'en étonne, et son front en rougit.  
Esclave révolté des lois de la nature,  
Il ne peut, il est vrai, consommer son injure ;  
Mais que, par les mépris dont il veut nous couvrir,  
Il nous vend cher les droits qu'il ne peut nous ravir !  
Nos talents, nos vertus, nos graces séduisantes,  
Deviennent à ses yeux des armes dégradantes

Dont nous devons chercher à nous faire un appui  
Pour mériter l'honneur d'arriver jusqu'à lui ;  
Il étouffe en nos coeurs le germe de la gloire ;  
Il nous fait une loi de craindre la victoire ;  
Pour exercer en paix un empire absolu,  
Il fait de la douceur notre seule vertu...  
Qu'ai-je dit, la douceur ? Ah, nos ames sensibles  
Ne lui refusent pas ces triomphes paisibles ;  
Mais ce n'est pas assez pour son esprit jaloux :  
C'est la soumission qu'il exige de nous...  
Ingrat ! méconnois-tu la sagesse profonde  
Qui dirige en secret tous les êtres du monde ?  
Méconnois-tu la main qui traça dans ton coeur  
De ton amour pour nous le principe vengeur ?  
Voyons-nous dans nos bois, nos vallons, nos montagnes,  
Les lions furieux outrager leurs compagnes ?  
Voyons-nous dans les airs l'aigle dominateur  
De l'aigle qu'il chérit réprimer la grandeur ?  
Non ; tous suivent en paix l'instinct de la nature :  
L'homme seul est tyran, l'homme seul est parjure.  
Cependant le réveil des sens impérieux  
Rétablit un instant l'équilibre à ses yeux ;  
Le désir, le besoin, triomphent du système :  
L'homme redevient homme aussitôt qu'il nous aime ;  
Défenseur généreux, être sensible et bon,  
Il retrouve à la fois son coeur et sa raison,  
Et laissant à nos pieds le vain titre de maître,  
Il obéit aux lois qu'il vient de méconnoître.  
C'est là, dans les transports d'un amoureux lien,  
Qu'il voit que sur nos coeurs sa force ne peut rien ;  
Que notre volonté seulement nous commande ;  
Que l'on obtient de nous qu'alors qu'on nous demande,  
Et que la liberté dont nous nous honorons  
N'est point remise aux mains que nous-mêmes enchaînons.

Femmes, ne croyez point que ce soit tout encore.  
Trop souvent ce bonheur s'éclipse à son aurore ;  
Et ces droits que l'amour vous remet aujourd'hui,  
Demain, malgré vos soins, s'envolent avec lui.  
C'est par des traits plus sûrs qu'il faut montrer aux hommes  
Tout ce que nous pouvons et tout ce que nous sommes ;  
C'est à les admirer qu'on veut nous obliger ;  
C'est en les imitant qu'il faut nous en venger.  
Science, poésie, arts qu'ils nous interdisent  
Sources de voluptés qui les immortalisent,  
Venez, et faites voir à la postérité  
Qu'il est aussi pour nous une immortalité !  
Déjà plus d'une femme, osant braver l'envie,  
Aux dangers de la gloire a consacré sa vie ;  
Déjà plus d'une femme, en sa fière vertu,  
Pour les droits de son sexe, ardente, a combattu.  
Et d'où naîtroit en nous une crainte servile ?  
Ce feu qui nous dévore est-il donc inutile ?  
Le dieu qui dans nos coeurs a daigné l'allumer  
Dit-il que sans paroître il doit nous consumer ?  
Portons-nous sur nos fronts, écrit en traits de flamme,  
L'homme doit régner seul, et soumettre la femme ?  
Un ascendant secret vient-il nous avertir  
Quand il faut admirer, quand il faut obéir ?...  
La nature pourtant aux êtres qu'elle opprime  
Donne de leur malheur le sentiment intime :  
L'agneau sent que le loup veut lui ravir le jour ;  
L'oiseau tombe sans force à l'aspect du vautour...  
Disons-le : l'homme, enflé d'un orgueil sacrilege,  
Rougit d'être égalé par celle qu'il protège ;  
Pour ne trouver en nous qu'un être admirateur,  
Sa voix dès le berceau nous condamne à l'erreur ;  
Moins fort de ce qu'il sait que de notre ignorance,  
Il croit qu'il s'agrandit de notre insuffisance,  
Et, sous les vains dehors d'un respect affecté,

Il ne vénere en nous que notre nullité.  
C'en est trop ; secouons des chaînes si pesantes ;  
Livrons-nous aux transports de nos âmes brûlantes ;  
Livrons-nous aux beaux-arts. Eh ! qui pourrait ravir  
Le droit de les connoître à qui peut les sentir ?  
Écoutons cependant ce que nous dit le sage :  
« Femmes, est-ce bien vous qui parlez d'esclavage ?  
Vous, dont le seul regard peut nous subjuguier tous,  
Vous, qui nous enchaînez tremblants à vos genoux !  
Vos attraits, vos pleurs fins, vos perfides caresses,  
Ne suffisent-ils pas vous rendre maîtresses ?  
Eh ! Qu'avez-vous besoin de moyens superflus ?  
Vous nous tyrannisez ; que vous faut-il de plus ? »  
Ce qu'il nous faut de plus ? Un pouvoir légitime.  
La ruse est le recours d'un être qu'on opprime.  
Cessez de nous forcer à ces indignes soins ;  
Laissez-nous plus de droits, et vous en perdrez moins.  
Oui, sans doute, à nos pieds notre fierté vous brave,  
Un tyran qu'on soumet doit devenir esclave.  
Mais ce cruel moyen de nous venger, hélas !  
Nous coûte bien des pleurs que vous ne voyez pas.  
Il est temps que la paix, enfin, nous soit offerte,  
De l'étude, des arts, la carrière est ouverte,  
Hommes, nous y volons : c'est là que l'univers  
Jugera si nos mains doivent porter des fers.  
Mais déjà mille voix ont blâmé notre audace ;  
On s'étonne, on murmure, on s'agite, on menace ;  
On veut nous arracher la plume et les pinceaux ;  
Chacun a contre nous sa chanson, ses bons mots ;  
L'un, ignorant et sot, vient, avec ironie,  
Nous citer de Molière un vers qu'il estropie ;  
L'autre, vain par système et jaloux par métier,  
Dit d'un air dédaigneux : Elle a son teinturier.  
De jeunes gens à peine échappés du collège  
Discutent hardiment nos droits, leur privilege ;

Et les arrêts dictés par la fatuité,  
La mode, l'ignorance, et la futilité,  
Répétés en écho par ces juges imberbes,  
Après deux ou trois jours sont passés en proverbes.  
En vain l'homme de bien (car il en est toujours)  
En vain l'homme de bien vient à notre secours,  
Leur prouve de nos coeurs la force, le courage,  
Leur montre nos lauriers conservés d'âge en âge,  
Leur dit qu'on peut unir graces, talents, vertus ;  
Que Minerve étoit femme aussi bien que Vénus ;  
Rien ne peut ramener cette foule en délire ;  
L'honnête homme se tait, nous regarde, et soupire.  
Mais, ô dieux, qu'il soupire et qu'il gémit bien plus  
Quand il voit les effets de ce cruel abus ;  
Quand il voit le besoin de distraire nos ames  
Se porter, malgré nous, sur de coupables flammes ;  
Quand il voit ces transports que réclamaient les arts  
Dans un monde pervers offenser ses regards,  
Et sur un front terni la licence funeste  
Remplacer les lauriers du mérite modeste !  
Ah ! détournons les yeux de cet affreux tableau !  
Ô femmes, reprenez la plume et le pinceau.  
Laissez le moraliste, employant le sophisme,  
Autoriser en vain l'effort du despotisme ;  
Laissez-le, tourmentant des mots insidieux,  
Dégrader notre sexe et vanter nos beaux yeux ;  
Laissons l'anatomiste, aveugle en sa science,  
D'une fibre avec art calculer la puissance,  
Et du plus et du moins inférer sans appel  
Que sa femme lui doit un respect éternel.  
La nature a des droits qu'il ignore lui-même :  
On ne la courbe pas sous le poids d'un système ;  
Aux mains de la foiblesse elle met la valeur ;  
Sur le front du superbe elle écrit la terreur ;  
Et, dédaignant les mots de sexe et d'apparence,  
Pese dans sa grandeur les dons qu'elle dispense.

Mais quel nouveau transport ! quel changement soudain !  
Armé du sentiment l'homme paroît enfin ;  
Il nous crie : « Arrêtez, femmes, vous êtes meres !  
À tout plaisir sitôt rendez-vous étrangères ;  
De l'étude et des arts la douce volupté  
Deviendrait un larcin à la maternité. »  
Ô nature, ô devoir, que c'est mal vous connoître !  
L'ingrat est-il aveugle, ou bien feint-il de l'être ?  
Feint-il de ne pas voir qu'en ces premiers instants  
Où le ciel à nos vœux accorde des enfants,  
Tout entières aux soins que leur âge réclame,  
Tout ce qui n'est pas eux ne peut rien sur notre ame ?  
Feint-il de ne pas voir que de nouveaux besoins  
Nous imposent bientôt de plus glorieux soins,  
Et que pour diriger une enfance timide  
Il faut être à-la-fois son modele et son guide ?  
Oublieront-ils toujours, ces vains déclamateurs,  
Qu'en éclairant nos yeux nous éclairons les leurs ?  
Eh ! quel maître jamais vaut une mere instruite !  
Sera-ce un pédagogue enflé de son mérite,  
Un mercenaire avide, un triste précepteur ?  
Ils auront ses talents, mais auront-ils son coeur ?  
Disons tout. En criant, Femmes, vous êtes meres !  
Cruels ! vous oubliez que les hommes sont peres ;  
Que les charges, les soins, sont partagés entre eux,  
Que le fils qui vous naît appartient à tous deux ;  
Et qu'après les moments de sa première enfance  
Vous devez, plus que nous, soigner son existence ?  
Ah ! S'il étoit possible (et le fût-il jamais ?)  
Qu'une mere un instant suspendît ses bienfaits,  
Un cri de son enfant, dans son ame attendrie  
Réveilleroit bientôt la nature assoupie.  
Mais l'homme, tourmenté par tant de passions,  
Accablé sous le poids de ses dissensions,  
Malgré lui, malgré nous, à chaque instant oublie  
Qu'il doit plus que son coeur à qui lui doit la vie,

Et que d'un vain sermon les stériles éclats  
Des devoirs paternels ne l'acquitteront pas.  
Insensés ! Vous voulez une femme ignorante,  
Eh bien ! soit ; confondez l'épouse et la servante :  
Voyez-la, mesurant les leçons sur ses goûts,  
Élever ses enfants pour elle, et non pour vous ;  
Voyez-les, dans un monde à les juger habile,  
De leur mere porter la tache indélébile ;  
Au sage, à l'étranger, à vos meilleurs amis,  
Rougissez de montrer votre femme et vos fils ;  
Dans les épanchements d'un coeur sensible et tendre,  
Que personne chez vous ne puisse vous comprendre ;  
Traînez ailleurs vos jours et votre obscurité ;  
On ne vous plaindra pas, vous l'aurez mérité.  
Regardons maintenant celui dont l'ame grande  
Cherche dans sa compagne un être qui l'entende ;  
Regardons-les tous deux ajouter tour à tour  
Les charmes des talents au charme de l'amour.  
Qu'un tel homme est heureux au sein de sa famille !  
Il veut croître aux beaux arts et son fils et sa fille ;  
Écoutant la nature avant de la juger,  
Il cherche à l'ennoblir, et non à l'outrager ;  
Chez lui l'humanité ne connoît point d'entrave ;  
L'homme n'est point tyran, la femme point esclave ;  
Et le génie en paix, planant sur tous les deux,  
De l'inégalité décide seul entre eux.  
Ô jours trop tôt passés de mon heureuse enfance,  
C'est ainsi que mon coeur sentit votre existence ;  
C'est ainsi qu'en mon sein vous avez imprimé  
Ces immuables droits dont mon bras s'est armé.  
Un pere généreux, agrandissant mon être,  
M'enseigna de bonne heure à n'avoir pas de maître ;  
Et du titre de femme en décorant mon front  
Il m'en fit un honneur, et non pas un affront.  
Ô toi qui m'animas de cette pure flamme,  
De ce séjour de paix où repose ton ame

Jette sur mes travaux un regard bienfaisant,  
Et bénis ces transports d'un être indépendant !  
Ne croyez pas pourtant, épouses, meres, filles,  
Que je veuille jeter le trouble en vos familles,  
D'une ardeur de révolte embraser vos esprits,  
Et renverser des lois que moi-même je suis.  
Il est des noeuds sacrés et d'honorables chaînes ;  
Il est de doux plaisirs et de plus douces peines ;  
Et cet échange heureux des soins de deux époux  
Fait leur bien mutuel et le charme de tous.  
C'est l'ordre qui m'irrite, et non pas la priere ;  
C'est l'ordre que repousse une âme haute et fiere ;  
Mais, céder à la voix d'un généreux ami,  
C'est s'obliger soi-même et jouir plus que lui.  
Ne croyez pas non plus qu'en ma verve indiscrete  
J'aïlle crier partout : Soyez peintre ou poète.  
Je sais que la nature, avare en ses bienfaits,  
Nous donne rarement des talents purs et vrais ;  
Mais telle que retient la critique ou l'envie  
Sent au fond de son coeur le germe du génie ;  
Et c'est là que mon vers, armé d'un trait vainqueur,  
Veut porter, malgré tout, un transport créateur.  
Et quand il se pourroit qu'à ma voix enflammée  
Une autre vainement cherchât la renommée,  
Lui doit-on pour cela d'injurieux discours ?  
L'homme dans ses travaux réussit-il toujours ?  
Ne vaut-il donc pas mieux d'une ardente jeunesse  
Charmer par les talents la dangereuse ivresse,  
Que de la condamner au plaisir dégradant  
D'inventer ou proscrire un vain ajustement ?  
Oui, l'étude est pour nous un bonheur nécessaire :  
On apprend à juger, si l'on apprend à faire ;  
Et malheur à celui qui, pouvant s'agrandir,  
Se courbe sous la main qui prétend l'asservir !  
Moi-même, osant braver les dangers de la scene,  
J'ai marché vers le but où ma main vous entraîne ;

Moi-même, sur Sapho rappelant quelques pleurs,  
J'ai suivi ses leçons et chanté ses douleurs ;  
Moi-même à mes côtés j'ai vu la sombre envie  
Sur mes tranquilles jours porter sa main impie...  
Eh ! que font à mon sort ces êtres tortueux ?  
Mon bonheur est à moi, leurs travers sont pour eux.  
Que dis-je ? ils m'ont servie, et plus que des louanges.  
Ces ris, ces mots piquants, ces critiques étranges,  
En éclairant mes yeux sur mes propres défauts,  
Retranchoient à mes torts bien plus qu'à mon repos.  
Ô femmes, qui brûlez de l'ardeur qui m'anime,  
Cessez donc d'étouffer un transport légitime ;  
Des hommes dédaignez l'ambitieux courroux :  
Ils ne peuvent juger ce qui se passe en vous.  
Qu'ils dirigent l'état, que leur bras le protège ;  
Nous leur abandonnons ce noble privilège ;  
Nous leur abandonnons le prix de la valeur ;  
Mais les arts sont à tous ainsi que le bonheur.

FIN.

## **Discours prononcé par Annie Ernaux le 7 décembre 2022 à Stockholm (Suède)**

Mercredi 7 décembre à Stockholm, Annie Ernaux a prononcé le discours précédant la remise du prix Nobel 2022 de littérature qui lui sera remis.

« Par où commencer ? Cette question, je me la suis posée des dizaines de fois devant la page blanche. Comme s'il me fallait trouver la phrase, la seule, qui me permettra d'entrer dans l'écriture du livre et lèvera d'un seul coup tous les doutes. Une sorte de clef. Aujourd'hui, pour affronter une situation que, passé la stupeur de l'événement – "est-ce bien à moi que ça arrive ?" – mon imagination me présente avec un effroi grandissant, c'est la même nécessité qui m'envahit. Trouver la phrase qui me donnera la liberté et la fermeté de parler sans trembler, à cette place où vous m'invitez ce soir. Cette phrase, je n'ai pas besoin de la chercher loin. Elle surgit. Dans toute sa netteté, sa violence. Lapidaire. Irréfragable. Elle a été écrite il y a soixante ans dans mon journal intime. J'écrirai pour venger ma race. Elle faisait écho au cri de Rimbaud : "Je suis de race inférieure de toute éternité." J'avais vingt-deux ans. J'étais étudiante en lettres dans une faculté de province, parmi des filles et des garçons pour beaucoup issus de la bourgeoisie locale. Je pensais orgueilleusement et naïvement qu'écrire des livres, devenir écrivain, au bout d'une lignée de paysans sans terre, d'ouvriers et de petits-commerçants, de gens méprisés pour leurs manières, leur accent, leur inculture, suffirait à réparer l'injustice sociale de la naissance. Qu'une victoire individuelle effaçait des siècles de domination et de pauvreté, dans une illusion que l'École avait déjà entretenue en moi avec ma réussite scolaire. En quoi ma réalisation personnelle aurait-elle pu racheter quoi que ce soit des humiliations et des offenses subies ? Je ne me posais pas la question. J'avais quelques excuses.

Depuis que je savais lire, les livres étaient mes compagnons, la lecture mon occupation naturelle en dehors de l'école. Ce goût était entretenu par une mère, elle-même grande lectrice de romans entre deux clients de sa boutique, qui me préférait lisant plutôt que cousant et tricotant. La cherté des livres, la suspicion dont ils faisaient l'objet dans mon école religieuse, me les rendaient encore plus désirables. Don Quichotte, Voyages de Gulliver, Jane Eyre, contes de Grimm et d'Andersen, David Copperfield, Autant en emporte le vent, plus tard Les Misérables, Les raisins de la colère, La Nausée, L'étranger : c'est le hasard, plus que des prescriptions venues de l'École, qui déterminait mes lectures. Le choix de faire des études de lettres avait été celui de rester dans la littérature, devenue la valeur supérieure à toutes les autres, un mode de vie même qui me faisait me projeter dans un roman de Flaubert ou de Virginia Woolf et de les vivre littéralement. Une sorte de continent que j'opposais inconsciemment à mon milieu social. Et je ne concevais l'écriture que comme la possibilité de transfigurer le réel. Ce n'est pas le refus d'un premier roman par deux ou trois éditeurs – roman dont le seul mérite était la recherche d'une forme nouvelle – qui a rabattu mon désir et mon orgueil. Ce sont des situations de la vie où être une femme pesait de tout son poids de différence avec être un homme dans une société où les rôles étaient définis selon les sexes, la contraception interdite et l'interruption de grossesse un crime. En couple avec deux enfants, un métier d'enseignante, et la charge de l'intendance familiale, je m'éloignais de plus en plus chaque jour de l'écriture et de ma promesse de venger ma race. Je ne pouvais lire "La parabole de la loi" dans Le procès de Kafka sans y voir la figuration de mon destin : mourir sans avoir franchi la porte qui n'était faite que pour moi, le livre que seule je pourrais écrire.

Mais c'était sans compter sur le hasard privé et historique. La mort d'un père qui décède trois jours après mon

arrivée chez lui en vacances, un poste de professeur dans des classes dont les élèves sont issus de milieux populaires semblables au mien, des mouvements mondiaux de contestation : autant d'éléments qui me ramenaient par des voies imprévues et sensibles au monde de mes origines, à ma "race", et qui donnaient à mon désir d'écrire un caractère d'urgence secrète et absolue. Il ne s'agissait pas, cette fois, de me livrer à cet illusoire "écrire sur rien" de mes vingt ans, mais de plonger dans l'indicible d'une mémoire refou-  
lée et de mettre au jour la façon d'exister des miens. Écrire afin de comprendre les raisons en moi et hors de moi qui m'avaient éloignée de mes origines. Aucun choix d'écriture ne va de soi. Mais ceux qui, immigrés, ne parlent plus la langue de leurs parents, et ceux, transfuges de classe sociale, n'ont plus tout à fait la même, se pensent et s'expriment avec d'autres mots, tous sont mis devant des obstacles supplémentaires. Un dilemme. Ils ressentent, en effet, la difficulté, voire l'impossibilité d'écrire dans la langue acquise, dominante, qu'ils ont appris à maîtriser et qu'ils admirent dans ses oeuvres littéraires, tout ce qui a trait à leur monde d'origine, ce monde premier fait de sensations, de mots qui disent la vie quotidienne, le travail, la place occupée dans la société. Il y a d'un côté la langue dans laquelle ils ont appris à nommer les choses, avec sa brutalité, avec ses silences, celui, par exemple, du face à face entre une mère et un fils, dans le très beau texte d'Albert Camus, "Entre oui et non". De l'autre, les modèles des oeuvres admirées, intériorisées, celles qui ont ouvert l'univers premier et auxquelles ils se sentent redevables de leur élévation, qu'ils considèrent même souvent comme leur vraie patrie. Dans la mienne figuraient Flaubert, Proust, Virginia Woolf : au moment de reprendre l'écriture, ils ne m'étaient d'aucun secours. Il me fallait rompre avec le "bien écrire", la belle phrase, celle-là même que j'enseignais à mes élèves, pour extirper, exhiber et comprendre la déchirure qui me traversait.

Spontanément, c'est le fracas d'une langue charriant colère et dérision, voire grossièreté, qui m'est venue, une langue de l'excès, insurgée, souvent utilisée par les humiliés et les offensés, comme la seule façon de répondre à la mémoire des mépris, de la honte et de la honte de la honte. Très vite aussi, il m'a paru évident – au point de ne pouvoir envisager d'autre point de départ – d'ancrer le récit de ma déchirure sociale dans la situation qui avait été la mienne lorsque j'étais étudiante, celle, révoltante, à laquelle l'État français condamnait toujours les femmes, le recours à l'avortement clandestin entre les mains d'une faiseuse d'anges. Et je voulais décrire tout ce qui est arrivé à mon corps de fille, la découverte du plaisir, les règles. Ainsi, dans ce premier livre, publié en 1974, sans que j'en sois alors consciente, se trouvait définie l'aire dans laquelle je placerais mon travail d'écriture, une aire à la fois sociale et féministe. Venger ma race et venger mon sexe ne feraient qu'un désormais. Comment ne pas s'interroger sur la vie sans le faire aussi sur l'écriture ? Sans se demander si celle-ci conforte ou dérange les représentations admises, intériorisées sur les êtres et les choses ? Est-ce que l'écriture insurgée, par sa violence et sa dérision, ne reflétait pas une attitude de dominée ? Quand le lecteur était un privilégié culturel, il conservait la même position de surplomb et de condescendance par rapport au personnage du livre que dans la vie réelle.

C'est donc, à l'origine, pour déjouer ce regard qui, porté sur mon père dont je voulais raconter la vie, aurait été insoutenable et, je le sentais, une trahison, que j'ai adopté, à partir de mon quatrième livre, une écriture neutre, objective, "plate" en ce sens qu'elle ne comportait ni métaphores, ni signes d'émotion. La violence n'était plus exhibée, elle venait des faits eux-mêmes et non de l'écriture. Trouver les mots qui contiennent à la fois la réalité et la sensation procurée par la réalité, allait devenir, jusqu'à aujourd'hui, mon souci constant en écrivant, quel

que soit l'objet. Continuer à dire "je" m'était nécessaire. La première personne – celle par laquelle, dans la plupart des langues, nous existons, dès que nous savons parler, jusqu'à la mort – est souvent considérée, dans son usage littéraire, comme narcissique dès lors qu'elle réfère à l'auteur, qu'il ne s'agit pas d'un "je" présenté comme fictif. Il est bon de rappeler que le "je", jusque-là privilège des nobles racontant des hauts faits d'armes dans des Mémoires, est en France une conquête démocratique du XVIIIe siècle, l'affirmation de l'égalité des individus et du droit à être sujet de leur histoire, ainsi que le revendique Jean-Jacques Rousseau dans ce premier préambule des Confessions: "Et qu'on n'objecte pas que n'étant qu'un homme du peuple, je n'ai rien à dire qui mérite l'attention des lecteurs. [...] Dans quelque obscurité que j'aie pu vivre, si j'ai pensé plus et mieux que les Rois, l'histoire de mon âme est plus intéressante que celle des leurs." Ce n'est pas cet orgueil plébéien qui me motivait (encore que...) mais le désir de me servir du "je" – forme à la fois masculine et féminine – comme un outil exploratoire qui capte les sensations, celles que la mémoire a enfouies, celles que le monde autour ne cesse de nous donner, partout et tout le temps. Ce préalable de la sensation est devenu pour moi à la fois le guide et la garantie de l'authenticité de ma recherche. Mais à quelles fins ? Il ne s'agit pas pour moi de raconter l'histoire de ma vie ni de me délivrer de ses secrets mais de déchiffrer une situation vécue, un événement, une relation amoureuse, et dévoiler ainsi quelque chose que seule l'écriture peut faire exister et passer, peut-être, dans d'autres consciences, d'autres mémoires. Qui pourrait dire que l'amour, la douleur et le deuil, la honte, ne sont pas universels ?

Victor Hugo a écrit : "Nul de nous n'a l'honneur d'avoir une vie qui soit à lui." Mais toutes choses étant vécues inexorablement sur le mode individuel – "c'est à moi que ça arrive" – elles ne peuvent être lues de la même façon, que si le

“je” du livre devient, d’une certaine façon, transparent, et que celui du lecteur ou de la lectrice vienne l’occuper. Que ce Je soit en somme transpersonnel. C’est ainsi que j’ai conçu mon engagement dans l’écriture, lequel ne consiste pas à écrire “pour” une catégorie de lecteurs, mais “depuis” mon expérience de femme et d’immigrée de l’intérieur, depuis ma mémoire désormais de plus en plus longue des années traversées, depuis le présent, sans cesse pourvoyeur d’images et de paroles des autres. Cet engagement comme mise en gage de moi-même dans l’écriture est soutenu par la croyance, devenue certitude, qu’un livre peut contribuer à changer la vie personnelle, à briser la solitude des choses subies et enfouies, à se penser différemment. Quand l’indicible vient au jour, c’est politique. On le voit aujourd’hui avec la révolte de ces femmes qui ont trouvé les mots pour bouleverser le pouvoir masculin et se sont élevées, comme en Iran, contre sa forme la plus archaïque. Écrivant dans un pays démocratique, je continue de m’interroger, cependant, sur la place occupée par les femmes dans le champ littéraire. Leur légitimité à produire des œuvres n’est pas encore acquise. Il y a dans le monde, y compris dans les sphères intellectuelles occidentales, des hommes pour qui les livres écrits par les femmes n’existent tout simplement pas, ils ne les citent jamais. La reconnaissance de mon travail par l’Académie suédoise constitue un signal d’espérance pour toutes les écrivaines.

Dans la mise au jour de l’indicible social, cette intériorisation des rapports de domination de classe et/ou de race, de sexe également, qui est ressentie seulement par ceux qui en sont l’objet, il y a la possibilité d’une émancipation individuelle mais aussi collective. Déchiffrer le monde réel en le dépouillant des visions et des valeurs dont la langue, toute langue, est porteuse, c’est en déranger l’ordre institué, en bouleverser les hiérarchies. Mais je ne confonds pas cette action politique de l’écriture littéraire, soumise à sa réception par le lecteur ou la lectrice avec les prises de

position que je me sens tenue de prendre par rapport aux événements, aux conflits et aux idées. J'ai grandi dans la génération de l'après-guerre mondiale où il allait de soi que des écrivains et des intellectuels se positionnent par rapport à la politique de la France et s'impliquent dans les luttes sociales. Personne ne peut dire aujourd'hui si les choses auraient tourné autrement sans leur parole et leur engagement. Dans le monde actuel, où la multiplicité des sources d'information, la rapidité du remplacement des images par d'autres, accoutument à une forme d'indifférence, se concentrer sur son art est une tentation. Mais, dans le même temps, il y a en Europe – masquée encore par la violence d'une guerre impérialiste menée par le dictateur à la tête de la Russie – la montée d'une idéologie de repli et de fermeture, qui se répand et gagne continuellement du terrain dans des pays jusqu'ici démocratiques. Fondée sur l'exclusion des étrangers et des immigrés, l'abandon des économiquement faibles, sur la surveillance du corps des femmes, elle m'impose, à moi, comme à tous ceux pour qui la valeur d'un être humain est la même, toujours et partout, un devoir d'extrême vigilance. En m'accordant la plus haute distinction littéraire qui soit, c'est un travail d'écriture et une recherche personnelle menés dans la solitude et le doute qui se trouvent placés dans une grande lumière. Elle ne m'éblouit pas.

Je ne regarde pas l'attribution qui m'a été faite du prix Nobel comme une victoire individuelle. Ce n'est ni orgueil ni modestie de penser qu'elle est, d'une certaine façon, une victoire collective. J'en partage la fierté avec ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre souhaitent plus de liberté, d'égalité et de dignité pour tous les humains, quels que soient leur sexe et leur genre, leur peau et leur culture. Ceux et celles qui pensent aux générations à venir, à la sauvegarde d'une Terre que l'appétit de profit d'un petit nombre continue de rendre de moins en moins vivable pour l'ensemble des populations. Si je me retourne sur la

promesse faite à vingt ans de venger ma race, je ne saurais dire si je l'ai réalisée. C'est d'elle, de mes ascendants, hommes et femmes durs à des tâches qui les ont fait mourir tôt, que j'ai reçu assez de force et de colère pour avoir le désir et l'ambition de lui faire une place dans la littérature, dans cet ensemble de voix multiples qui, très tôt, m'a accompagnée en me donnant accès à d'autres mondes et d'autres pensées, y compris celle de m'insurger contre elle et de vouloir la modifier. Pour inscrire ma voix de femme et de transfuge sociale dans ce qui se présente toujours comme un lieu d'émancipation, la littérature. »

## **Discours d'Elizabeth Cady Stanton sur les droits de la femme, septembre 1848.**

Elizabeth Cady Stanton, née le 12 novembre 1815 à Johnstown (New York) et morte le 26 octobre 1902 à New York, est une féministe athée, abolitionniste et suffragiste américaine. Elizabeth baigne pendant son enfance dans l'atmosphère de l'étude de son père qui reçoit très fréquemment de jeunes stagiaires. C'est en fréquentant le bureau de son père qu'elle se rend compte à quel point la loi favorise les hommes au détriment des femmes. Elle réalise qu'en vertu du principe de la couverture, les femmes mariées n'ont légalement aucun droit de propriété, aucun revenu propre ou n'exercent pas de droit de garde sur leurs propres enfants...

1 – Mesdames, Messieurs, quand, il y a de cela quelques semaines, on m'a invitée à m'adresser à vous, j'ai proposé à un habitant de ce village d'examiner notre compte rendu de la réunion de Seneca Falls, et de me faire part de ses objections à notre Déclaration, à nos résolutions et au procès-verbal de nos débats, lesquelles constitueraient un texte sur lequel je fonderais mon discours de ce soir – c'est ce que fit ce monsieur, mais son rapport fut si laconique que la difficulté à répliquer fut la même que celle rencontrée pour notre réplique à un sermon récent prêché à Seneca Falls – il n'y avait rien à en tirer.

2 – Si ce monsieur est présent ce soir, et se sent disposé à exprimer l'une quelconque de ses objections à notre mouvement, nous serions très heureuses de lui répondre.

3 – Je devrais me sentir extrêmement intimidée à l'idée d'apparaître devant vous, peu habituée que je suis à prendre la parole en public, si le courage ne me venait d'un sens de mes droits et de mes devoirs – si je n'avais le sentiment que le moment est vraiment arrivé de soumettre au public la question des torts subis par la femme – si je ne croyais pas qu'il incombe à la femme elle-même de s'atteler à cette tâche – car seule la femme peut

comprendre dans toute leur profondeur et dans toute leur ampleur son propre avilissement et son malheur. L'homme ne peut parler pour nous – car son éducation le persuade que nous sommes si fondamentalement différentes de lui, qu'il ne peut par lui-même se faire une idée de nos pensées, de nos sentiments et de nos opinions. Les êtres dotés de sens moral ne peuvent juger les autres que d'après eux-mêmes – dès l'instant où ils attribuent une nature différente à l'un quelconque de leurs congénères ils se trompent complètement. Il n'y eut aucun espoir de salut pour l'ivrogne jusqu'au moment où l'on découvrit que son esprit fonctionnait selon les mêmes lois que celui de l'homme sobre. Alors, comme par magie, à force de bonté et d'amour, on le tira de l'abîme du désespoir et il accéda à des sommets de jubilation. Permettez à un homme, ne serait-ce qu'une seule fois, d'arriver à la conclusion qu'une femme ni ne pense ni n'éprouve les mêmes sentiments que lui, et dès lors il pourrait tout aussi bien entreprendre d'évaluer la part d'intelligence et de sensibilité présente chez n'importe quelle créature animale que de juger de celle qui caractérise la nature de la femme. Il ne peut en connaître que peu de choses avec certitude, et cela seulement au prix d'un effort d'observation.

4 – Parmi les nombreuses questions importantes portées à l'attention du public, il n'en est aucune qui affecte de manière plus vitale la famille humaine dans sa totalité que celle à laquelle on donne le nom de droits de la Femme. Toute allusion à la condition d'avilissement et d'infériorité dans laquelle se trouve la femme partout dans le monde, n'a toujours rencontré que mépris et insultes. De la part de l'homme à l'esprit le plus cultivé jusqu'à celle du misérable le plus dégénéré qui titube dans les rues, nous n'entendons que plaisanteries ridicules et grossières, déversées en abondance sur ceux qui osent affirmer que la femme a sa place aux côtés de l'homme – son égale, située là par

Dieu pour jouir avec lui des beautés de cette terre, où elle est chez elle tout comme lui – puisque comme lui elle a le sens de ce qui est juste et de ce qui est faux, qu'elle s'en remet au même Être que lui pour la guider et la soutenir. Il y a si longtemps que l'homme exerce sur elle une tyrannie pour lui préjudiciable et contraire au développement de ses facultés à elle, que rares sont ceux qui trouvent le courage d'affronter l'orage, et les chaînes qui la retiennent captive sont si anciennes que quelles qu'en soient les blessures, elle ne sait pas qu'un remède existe.

5 – La condition sociale, civique et religieuse des femmes à l'heure actuelle est un sujet trop vaste pour pouvoir être contenu dans les limites d'une seule courte conférence. Qu'il me suffise de dire, pour le moment présent, que de quelque côté que nous nous tournions, l'histoire de la femme est triste, et morne, et sombre, sans aucune circonstance atténuante d'où nous puissions tirer quelque réconfort. À mesure que les nations de la terre émergent de la barbarie, progressivement la sphère de la femme s'élargit, mais même là où l'on pense que le soleil de la civilisation brille de tous ses feux, elle n'est en rien conforme aux desseins de Dieu. Dans tous les pays, et sous tous les climats, l'homme s'arroge la responsabilité de dessiner le chemin qu'elle est censée suivre – dans tous les pays il la considère comme un être inférieur qu'il lui appartient de guider et de contrôler. Depuis le Kerek arabe dont l'épouse est obligée de voler son mari pour se procurer les denrées de première nécessité – depuis le Musulman qui interdit aux cochons, aux chiens, aux femmes et autres animaux impurs d'entrer dans une mosquée, et n'autorise pas l'idiot, le fou ou les femmes à annoncer l'heure de la prière – depuis l'Allemand qui, avec contentement, fume sa pipe d'écume pendant que son épouse, attelée avec le boeuf, tire la charrue le long de son sillon – depuis le gentilhomme délicieux qui pense qu'un type de conversation moins élevé

est celui qui convient aux femmes – jusqu’au législateur qui l’estime incapable de dire quelles lois devraient la gouverner, chez tous c’est le même sentiment qui se manifeste. Dans tous les pays orientaux, elle n’est rien qu’une esclave achetée et vendue à volonté. Il existe de nombreuses différences d’habitudes, de manières et de coutumes, parmi les nations païennes du vieux monde, mais peu de choses changent quant à l’amélioration du sort de la femme – elle est soit femme de peine de l’homme pour l’accomplissement des durs travaux des champs et des basses besognes de la hutte, de la tente ou de la maison, soit l’idole vers qui tendent ses désirs charnels, simple créature soumise aux constantes variations de ses caprices et de sa volonté. Avec quelque raison elle a pu dire dans le meilleur des cas :

Je suis une esclave, une esclave favorite

Au mieux pour partager son plaisir et paraître bienheureuse,  
Quand, lorsqu’il se lasse de ces charmes éphémères et de moi,  
Le sac attend, béant, tandis qu’au loin roule la mer,  
Quoi ! Suis-je donc un jouet pour l’amusement de vieux birbes  
Jusqu’au moment seulement où l’usure en efface les dorures

Dans les pays chrétiens, qui se targuent d’un niveau de civilisation et de raffinement plus avancé, la femme occupe encore une position infiniment inférieure à celle de l’homme. En France la loi salique en dit long, bien que l’on affirme que la femme y a toujours exercé une grande influence dans toutes les révolutions politiques. En Angleterre elle semble avoir progressé quelque peu – Là-bas, elle a le droit de monter sur le trône, et on lui permet d’occuper quelques autres fonctions et quelques femmes ont également le droit de voter – Mais aux États-Unis d’Amérique la femme n’a le droit ni d’occuper des fonctions officielles, ni de participer aux élections ; nous ne sommes en ce moment même pas représentées dans ce gouvernement – et nos droits et nos intérêts sont totalement négligés.

6 – Examinons maintenant rapidement quelques-unes des objections les plus courantes concernant cette question. Il est une catégorie d'hommes qui croient en leur supériorité naturelle, innée, supériorité de corps et d'esprit, et en leur droit plein et entier, reçu directement du Ciel, de dominer les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les animaux des champs, et, enfin, ce qui n'est pas le moindre, l'être immortel que l'on appelle femme. J'aimerais conseiller à cette catégorie d'hommes de lire attentivement leurs Bibles – d'interroger l'histoire, et de voyager à l'étranger – d'observer de plus près les manifestations de l'esprit dans leur entourage, et de se comparer avec humilité à des femmes comme Catherine de Russie ou Elisabeth d'Angleterre reconnues pour leurs qualités dignes des hommes d'état, à Harriet Martineau et Madame de Staël pour leurs oeuvres littéraires, ou Caroline Herschel et Marie Summerville pour leurs recherches scientifiques, ou, pour leur égalité physique, à toute cette nation de femmes célèbres que furent les Amazones. Nous trouvons rarement cette catégorie de contradicteurs parmi les personnes qui ont reçu une éducation libérale, qui ont eu l'avantage d'observer leur propre espèce en différents pays, sous différents climats et en différentes phases de son évolution, mais tout barbares qu'ils demeurent quand ils nourrissent de telles opinions – et il nous faut les affronter et les vaincre en un combat loyal.

### **De la supériorité intellectuelle, morale et physique de l'homme**

7 – Premièrement, considérons sa supériorité intellectuelle. La question de la supériorité intellectuelle de l'homme ne pourra se poser que lorsque nous aurons eu droit à une mise à l'épreuve équitable. Quand nous aurons eu nos universités, nos carrières, nos emplois depuis un siècle, alors une juste comparaison pourra être établie.

Quand la femme, au lieu de payer des impôts pour assurer le financement d'universités dont l'accès lui est interdit, quand au lieu de créer des associations pour l'éducation des jeunes gens elle s'occupera d'abord de sa propre éducation, quand elle sera juste envers elle-même avant d'être généreuse envers les autres – développant ainsi les talents qu'elle a reçus de Dieu et laissant son prochain en faire autant pour lui-même, alors nous entendrons moins parler de cette grandeur dont il se vante. Combien de fois de nos jours voyons nous de jeunes hommes gaspiller la nourriture intellectuelle à laquelle leurs soeurs aspirent ardemment. Un peu de musique pour lui permettre de passer le temps l'espace d'une heure, un peu de français, quelques bribes de connaissances scientifiques et, dans quelques rares cas un soupçon de d'études classiques, et l'on considère alors qu'une femme est hautement éduquée. Elle quitte ses livres et ses études au moment même où un jeune homme se plonge sérieusement dans les siens – et alors arrivent les soucis et les doutes de sa vie de femme mariée. Sa sphère se limitant à sa maison et à ses enfants, le fardeau étant en général très inégalement partagé, elle ne connaît rien au-delà et quelles que puissent avoir été les aspirations de son esprit à une existence plus noble, quelles que puisse avoir été l'aptitude qu'elle sait posséder à des plaisirs plus exaltants – des plaisirs qui n'entreraient pas en conflit avec les siens, mais leur donneraient plus de lustre – tout cela se trouve enseveli sous le poids des charges qui pèsent sur elle. Les hommes – bénie soit leur innocence – aiment à se représenter comme des êtres de raison – d'intelligence – tandis que les femmes ne sont que créatures du coeur – Il est là une suffisance qui rend celui qui en est animé infiniment heureux et peu disposé à chasser cette illusion, même s'il était en état de le supporter. Mais pour autant qu'on en puisse juger, il en va aujourd'hui pratiquement comme à l'époque lointaine d'Adam. Nul doute que vous vous rappelez tous ce récit qu'on nous

a fait. Un homme et une femme furent placés dans un magnifique jardin. Il y avait autour d'eux tout ce qui pouvait contribuer à leur plaisir. Les arbres et les arbustes, les fruits et les fleurs, et les ruisseaux au doux murmure emplissaient leur cœur de joie. Les zéphirs chargés d'odeurs délicieuses venaient rafraîchir leur front de leur souffle, et les étoiles sereines les regardaient avec les yeux de l'amour.

8 – Le Malin vit leur bonheur, ce qui le contraria. Il fit de grands efforts afin de voir comment il pourrait le détruire. L'idée lui vint que l'homme pourrait être facilement défait grâce à son affection pour la femme. Mais la femme requerrait plus d'organisation. Elle ne pourrait être atteinte que par le biais de son intelligence. Aussi lui promit-il d'accéder à la connaissance du bien et du mal. Il lui dit que le champ de sa raison devrait s'élargir, il promit de satisfaire son désir de progrès intellectuel, et ainsi il l'emporta et elle mangea. Le Malin avait-il vu juste s'agissant de l'homme ? Ève cueillit une pomme, s'approcha d'Adam, et lui dit : « Cher Adam, goûte cette pomme » – « si tu m'aimes, mange ». Adam ne prit même pas le temps de demander si la pomme était douce ou acide. Il savait qu'il faisait quelque chose de mal, mais son amour pour Ève fut le plus fort, et il mangea. Lequel des deux, je vous le demande, était « la créature du cœur » ?

9 – Deuxièmement, considérons maintenant la supériorité morale revendiquée par l'homme pour lui-même. Voyez nos séminaires, nos étudiants en théologie – la longue lignée des descendants de nos Pères apostoliques, et que trouvons-nous là ? Une parfaite rectitude morale dans toutes les relations de la vie, un esprit de totale abnégation, une union parfaite d'opinion et de sentiments parmi ceux qui professent l'adoration d'un Dieu unique, leur vocation consistant à enseigner ses lois à une race déchue ? Loin de là. Ces personnes, qui connaissent toutes si bien la

personnalité de Dieu et ses desseins rendus manifestes à travers sa parole et ses actes, sont très divisées entre elles – chaque secte a son Dieu, chaque secte a sa Bible, et il y a autant d’amertume, de jalousie, de haine et de méchanceté entre ces sectes rivales, et voire plus encore, que dans nos partis politiques pendant les périodes de grande agitation. Or les dirigeants de ces sectes sont le clergé dont les membres sont censés avoir consacré presque toute leur vie à l’étude de la Bible, en diverses langues et accompagnée de divers commentaires, tout à la contemplation de l’infini, de l’éternité, et de l’avenir glorieux qui s’ouvre à ceux qui sur terre ont été sauvés. Est-il possible de les distinguer parmi les hommes, grâce à leurs saintes aspirations – à leur vertu, à leur pureté, et à leur chasteté ?

Se tiennent-ils à l’écart des souillures de ce monde ? La vie morale et religieuse de cette classe d’hommes est-elle ce que l’on pourrait attendre d’esprits (à ce que l’on dit) perpétuellement fixés sur des thèmes d’une telle grandeur ? En aucune façon. Il ne se passe pas d’année sans que nous entendions parler de quelque acte tristement révoltant perpétré par l’un des membres de cette classe. Si tel est l’état qui caractérise les plus saints d’entre nous, nous n’avons nul besoin de prendre le temps de considérer ces autres classes qui n’exigent pas de nous un tel degré de révérence et de respect. Le manque déplorable de principes parmi nos hommes de loi en général est trop bien connu pour mériter commentaire – les querelles et les médisances incessantes de nos médecins sont proverbiales – Les atteintes honteuses à l’ordre public dans nos bureaux de vote où l’homme, au moment d’accomplir un devoir de citoyen d’une telle importance, devrait sans nul doute raison garder. Les véritables bagarres qui maintenant caractérisent les débats au congrès de notre nation – tous ces faits d’importance sont autant de démentis à la supériorité morale revendiquée par l’homme.

10 – À mon avis, il est infiniment inférieur à la femme pour ce qui est de toutes les vertus morales, non par nature, mais rendu tel par une éducation viciée. Dans l'exercice de son propre égoïsme, il a grandement amélioré la nature morale de la femme, mais au prix d'un naufrage presque total de la sienne. La femme possède maintenant les nobles vertus qui font les martyrs, et très tôt on lui enseigne l'abnégation et la souffrance<sup>8</sup>. Mais l'homme n'est pas enfermé dans son propre égoïsme au point de ne pas entrevoir l'étroitesse de son âme, comparée à celle des femmes. Alors, en guise d'excuse pour son propre avilissement, il dit : Dieu, quand il l'a créée, a rendu la femme plus apte à l'abnégation que nous, telle est sa nature, et il lui en coûte moins qu'à nous de renoncer à ses désirs, à sa volonté, voire à sa vie. Nous sommes par nature égoïstes, c'est ainsi que Dieu nous a faits. Non ! Ne pensez pas un instant que celui qui a créé le ciel et la terre, la planète tout entière en son mouvement tellement à jamais harmonieux et ordonné, que celui qui avec si grande bonté a semé dans toute la nature tant d'objets qui font nos délices, nous enchantent, et nous emplissent d'admiration et de ravissement, que celui qui a créé la force des océans, des montagnes et des cataractes, les oiseaux joyeux aux brillantes couleurs, les fleurs aux charmes délicats, que celui qui a créé l'homme à son image, parfait, noble et pur, épris de justice, de miséricorde et de vérité, ne pensez pas qu'il ait pu prendre part à la production de ce monstre rampant, obséquieux, vile et égoïste, ce monstre que l'on trouve de nos jours, et qui revendique le nom d'homme. Non ! Les commandements de Dieu s'imposent à l'homme tout comme à la femme, la bonté, la douceur, l'abnégation et l'accomplissement de bonnes oeuvres sont un devoir pour lui autant que pour elle, et s'abstenir de scènes de violence est aussi son devoir à lui comme à elle. Tout endroit ou toute situation qui impliquerait que l'on sacrifiât la délicatesse et le raffinement de la nature de la

femme ne convient pas à l'homme, car ces vertus devraient être protégées avec autant de soin chez lui que chez elle.

11 – Les idées fausses qui prédominent quant à la pureté nécessaire à la constitution d'une personnalité parfaite chez la femme et celles requises dans le cas d'un homme ont fait infiniment de mal en ce monde. Nous ne voudrions pas que la femme fût moins pure, mais nous voudrions que l'homme le fût davantage. Nous aimerions que les mêmes règles morales s'appliquent aux deux. Les écarts de conduite qui placent la femme au ban de la société de ceux qui cultivent la vérité et le bien devraient entraîner pour l'homme la même exclusion. Nos préjugés en faveur de l'homme ont été la source fertile de débauche et de désordres, d'ivrognerie, de dérèglement des mœurs et d'immoralité de toute sorte. Ils ont non seulement porté préjudice à la femme en rétrécissant son champ d'action, mais l'homme lui-même en a souffert. Ils ont détruit la noblesse et la douceur qui devraient le caractériser, la beauté et la transparence de son âme – son aversion pour tout ce qui confine à la grossièreté et à la vulgarité, toutes ces qualités supérieures de notre nature qui nous élèvent au-dessus de l'univers terrestre et nous donnent un avant-goût de la beauté, de la félicité et des plaisirs raffinés de l'autre monde.

12 – Troisièmement, considérons maintenant la supériorité physique revendiquée par l'homme. Il me semble entendre certains d'entre vous me dire : « Vous n'allez tout de même pas prétendre à l'égalité sur ce point ». Mais si, nous ne devons pas céder un pouce, de crainte que vous réclamiez le bras tout entier, nous ne pouvons même pas concéder à l'homme ce petit peu, et il n'a aucun droit de le revendiquer tant que ce droit n'aura pas été pleinement démontré, tant que l'éducation physique du garçon et celle de la fille n'auront pas été égales depuis de longues années. Si vous

revendiquez seulement l'avantage de la taille, il se pourrait ma foi qu'au terme du programme d'entraînement physique le plus parfait que l'on puisse imaginer pour la femme, l'homme demeure le plus imposant des deux, bien que nous n'acceptons même pas cette idée. Mais la perfection physique est une grande force quand s'y ajoute l'endurance. Or les plus forts de vos hommes ne sont pas toujours les plus grands, ni les plus larges d'épaules, ni les plus corpulents, mais c'est très souvent l'homme de petite taille, bien bâti, aux muscles fermes, et doté d'une volonté à toute épreuve. La force physique dépend en partie du pouvoir de la volonté. Il n'est pas rare de voir un garçon petit donner une bonne raclée à un grand. Iriez-vous alors jusqu'à dire que le grand et gros garçon qui a reçu les coups était supérieur au garçon petit mais actif qui a eu raison de lui ? Vous ne dites pas que le cheval est supérieur à l'homme – car bien qu'il soit doté d'une musculature plus puissante, il n'empêche que le pouvoir de l'esprit de l'homme en fait son supérieur qui le guide là où bon lui semble.

13 – On ne peut en aucune façon établir un lien entre la puissance de l'esprit et la taille et la force du corps. Nombre d'hommes à l'esprit d'une force herculéenne ont été petits et faibles dans leur corps. Le distingué et regretté Dr. Channing de Boston était très petit, son apparence comme sa voix étaient faibles, et pourtant il a ébranlé le monde entier par l'éloquence de sa plume. John Quincy Adams était un homme petit et peu musclé, et pourtant nous savons qu'il avait plus de courage que tous les mollassons du Nord, hauts d'un mètre quatre-vingt-dix, et bien proportionnés, qui nous aient jamais représentés au Capitole<sup>9</sup>. Nous savons que la force mentale dépend bien davantage du tempérament que de la taille de la tête ou de la taille du corps. Je n'ai jamais entendu dire que Daniel Lambert se soit distingué pour l'une quelconque des qualités de son esprit.

Il nous est impossible de dire ce que la femme serait physiquement, si, comme le garçon, la fille avait toute liberté de s'ébattre, de grimper, de nager, de jouer au cerceau ou au ballon. De nos jours, parmi les tribus tartares, les femmes savent maîtriser un cheval, lancer un javelot, chasser des animaux sauvages, et combattre un ennemi tout aussi bien qu'un homme. Les femmes indiennes résistent à la fatigue et portent des fardeaux que quelques-uns de nos jeunes gentilshommes au teint pâle, aux mains douces, et portant la moustache seraient bien incapables de supporter. Les femmes de Croatie et de Valachie effectuent tous les travaux agricoles (et nous savons quelle force physique est requise pour de tels labeurs), en plus de leurs tâches ménagères ; et il n'est pas rare dans nos villes de voir l'immigré allemand, les mains dans les poches, marcher, l'air satisfait, à côté de son épouse, tandis qu'elle ploie sous le poids de quelque énorme ballot ou d'un meuble, — physiquement aussi bien qu'intellectuellement c'est l'entraînement qui engendre croissance et développement. Mais il existe une catégorie de contradicteurs qui disent qu'ils ne revendiquent pas une supériorité, mais ne font qu'affirmer une différence, mais vous découvrirez, en examinant de près leurs arguments, qu'à leurs yeux cette différence s'exerce très nettement en faveur de l'homme. Les Phrénologues<sup>11</sup> affirment qu'il y a dans la tête de la femme autant d'organes que dans celle de l'homme, et qu'ils se situent au même emplacement. Ils disent également que ce sont les organes qui sont les plus sollicités qui sont les plus proéminents. Ils ne divisent pas les têtes en fonction du sexe, mais ils appellent masculines les têtes bien faites, et féminines toutes celles dont les formes sont disgracieuses, car lorsque chez une femme la région du crâne qui correspond à l'intelligence est remarquablement développée, ils disent qu'elle a une tête masculine, comme si rien de remarquable ne pouvait être du genre féminin, et quand un homme a une petite tête, peu d'aptitude au

raisonnement, et que la région correspondant à l'affectivité est démesurément développée, ils disent qu'il a une tête de femme, attribuant ainsi toute la gloire à la masculinité.

14 – Nous, les femmes de cet État, nous sommes réunies en convention lors de ces derniers mois à Rochester et à Seneca Falls pour débattre de nos droits et des injustices dont nous sommes victimes. Contrairement à ce que certains ont imaginé, nous ne nous sommes pas réunies dans l'unique but d'examiner les détails de la vie sociale, nous n'avons pas proposé d'adresser des pétitions au Congrès visant à rendre nos Maris justes, généreux et courtois, à installer tous les hommes à la tête d'un berceau et à habiller toutes les femmes avec des vêtements d'homme, que non ! Aucun de ces points, aussi importants qu'ils puissent être considérés par des esprits simples, ne fut abordé au cours de la convention. Pour ce qui est de leur costume, les messieurs ne devraient pas craindre que nous les imitions car nous pensons que nous agirions alors en violation de tout principe de beauté et de dignité, et notwithstanding tout le mépris et toutes les insultes dont nos vêtements flottants font l'objet, nous en admirons toujours les plis gracieux, et nous considérons que notre costume est une marque de goût, et d'une beauté plus grande que le leur<sup>12</sup>. Nombre de membres du sexe noble semblent partager notre opinion sur ce point car tous les Évêques, les Prêtres, les Juges, les Avocats, et les Lords-Maires de la première nation du globe, et le Pape de Rome également, quand ils officient dans leurs plus hautes fonctions, tous portent des robes amples et flottantes, reconnaissant ainsi tacitement que le costume masculin ordinaire n'est ni digne ni imposant. Que non ! Nous n'avons pas l'intention de vous importuner au sujet des expériences philosophiques que représentent vos cols cravates, vos pantalons, vos chaussures à talons hauts et votre ceinture à la Russe. Nous vous laissons tout le mérite et toute la gloire

de découvrir à partir de votre expérience personnelle combien de temps votre rotule peut résister aux sangles que vous vous imposez – à quel point il faut peu de temps pour que les muscles bien développés de votre cou soient réduits à l'état de simples filaments par la pression constante du col cravate, quelle doit être la hauteur du talon de vos chaussures pour qu'un homme petit devienne grand, et jusqu'à quel point on peut serrer la ceinture russe tout en préservant le souffle nécessaire à votre survie. Notre ambition ne nous inspire ni découverte ni martyre de cette espèce.

15 – Mais nous nous sommes réunies pour protester contre une forme de gouvernement qui s'exerce sans le consentement des gouvernés, pour proclamer notre droit à être libres autant que l'homme est libre – à être représentées dans le gouvernement que nous soutenons financièrement par nos impôts – pour que les lois scandaleuses qui donnent au mari le droit de châtier et d'envoyer son épouse en prison – de prendre le salaire qu'elle gagne – les biens dont elle hérite, et, en cas de séparation les enfants nés de son amour – des lois qui la rendent dépendante de son seul bon vouloir – c'était pour protester contre des lois iniques comme celles-là, et si possible pour les voir disparaître de nos textes législatifs, car nous considérons qu'elles sont une honte et un scandale permanents pour un peuple soi-disant républicain et chrétien en ce dix-neuvième siècle. Nous nous sommes réunies  
Pour hisser la divinité déchuée de la femme  
Sur un piédestal aussi haut que celui de l'homme

16 – Et aussi étrange que cela puisse paraître à beaucoup, en ces lieux et en ces occasions nous avons proclamé notre droit de voter, conformément à la Déclaration du gouvernement sous lequel nous vivons.

Ce droit, personne ne prétend le nier. Nul besoin pour nous de prouver que nous sommes les égales de Daniel Webster pour jouir de ce privilège, car l'Irlandais le plus ignorant que l'on retrouve dans le caniveau a tous les droits civiques qui sont les siens, et nul besoin pour nous de faire preuve d'une force musculaire égale à ce même Irlandais pour jouir d'un tel privilège, car le plus minuscule, le plus faible, le plus difforme des jeunes imbéciles de vingt et un ans a tous les droits civiques dont jouit l'Irlandais. Nous n'avons aucune objection à un débat sur la question de l'égalité, car nous avons le sentiment que les arguments de poids sont tous en notre faveur, mais nous souhaitons dissocier la question de l'égalité et la question des droits, car prouver l'une ne conditionne pas la véracité de l'autre. Tous les hommes de ce pays ont les mêmes droits, quelles que soient les différences relatives à leur esprit, à leur corps ou aux biens qu'ils possèdent. Ce droit nous appartient. Dès lors se pose la question de savoir comment entrer en possession de ce qui nous appartient légitimement. Nous ne serions pas aussi douloureusement navrées si aucun homme qui n'aurait pas tout à fait l'envergure d'un Webster, d'un Van Buren ou d'un Clay ne pouvait revendiquer le droit de voter, mais constater que les droits des ivrognes, des idiots, des voyous qui organisent des courses de chevaux et vendent de l'alcool, et des jeunes gens stupides, sont pleinement reconnus, alors que nous sommes nous-mêmes écartées de tous les droits qui appartiennent aux citoyens – tout cela constitue une atteinte trop grossièrement insultante à la dignité de la femme pour que nous le supportions plus longtemps sans broncher. Ce droit nous appartient, il nous le faut – et nous l'exercerons. De nombreuses femmes se sont déjà engagées, par leur plume, leur voix et leur inébranlable volonté, à combattre pour que ce droit nous soit assuré. Cette grande vérité selon laquelle aucun gouvernement ne peut être formé sans le consentement des gouvernés, nous la martèlerons encore et

toujours aux oreilles du juge injuste jusqu'à ce qu'à force d'intervenir nous finissions par le fatiguer.

18 – Mais que gagneriez-vous à avoir le droit de voter ? L'homme, lui, doit connaître les avantages du vote, car ils semblent tous tenir beaucoup à ce droit. Pensez-vous que si la femme avait voix au chapitre dans ce gouvernement, les lois qui touchent à ses intérêts violeraient à ce point tous les principes de droit et de justice ? Si nous avions le droit de voter, ceux qui occupent des fonctions officielles ou y aspirent ne proposeraient-ils pas quelque changement dans la condition de la femme ? La question des « droits de la femme » ne finirait-elle pas par devenir aussi importante que celle de « la terre libre ». Mais n'êtes-vous pas déjà suffisamment représentées par vos Pères, vos Maris, vos Frères et vos Fils ? Que vos livres de loi apportent la réponse. Nous en avons assez d'une telle représentation. En aucun domaine on ne prend en considération le bonheur véritable de la femme ; les hommes aiment à l'appeler un ange – afin de lui offrir ce qui, selon eux, est douce nourriture susceptible de satisfaire leur vanité, afin de l'inciter à croire qu'elle est d'une constitutionnellement plus raffinée et délicate que la leur, qu'elle n'est pas apte à lutter contre les tempêtes de la vie publique mais a besoin de leur sollicitude et de leur protection.

Sollicitude et protection ?

Comme celle que le loup témoigne à l'agneau – comme celle de l'aigle pour le lièvre qu'il transporte jusqu'à son aire. Extrêmement rusé, il la prend au piège et lui enlève tous ces droits auxquels il tient plus chèrement encore qu'à la vie elle-même, des droits qui ont reçu le baptême du sang et dont le maintien en ce moment même ébranle jusque dans leurs fondations les royaumes du vieux monde. L'aspect le plus décourageant, et le plus regrettable de notre cause est l'indifférence, et à vrai dire le mépris des femmes elles-mêmes à l'égard de notre mouve-

-ment. Quand le sujet est abordé parmi nos jeunes dames, parmi celles qui prétendent être intelligentes et instruites, il déclenche des moues de dédain et diverses expressions de dégoût et de moquerie. Mais nous espérons de meilleures réactions de leur part dès lors qu'elles seront éclairées sur leur situation présente, et sur les lois qui régissent leur vie – elles cesseront alors de laisser apparaître leur avilissement en se déclarant contentes de leur sort, et leur ignorance en déclarant qu'elles ont tous les droits dont elles ont besoin.

21 – Il me semble entendre quelque femme dire : « Nous devons obéir à nos Maris » !! Qui dit une telle chose ? Mais voyons, la Bible. Non, vous n'avez pas bien lu votre Bible. Au début de la Bible, au moment de la création de nos parents, Dieu leur donna pour nom Adam et leur conféra autorité sur les poissons de la mer, les oiseaux de l'air et les animaux des champs, mais il ne dit rien quant au devoir d'obéissance entre eux. Après la chute quand Noé sortit de l'arche, il leur tint les mêmes propos. Le principal soutien que l'homme trouve dans la Bible pour justifier son autorité sur la femme lui vient des injonctions de Paul. Il n'est pas besoin de lui prêter grande attention pour percevoir les limites étroites de ce commandement de saint Paul, même si vous lui accordez tout le poids qu'on lui attribue en général. Femmes, obéissez à vos Maris en le Seigneur. Or, comme ce commandement s'adresse à moi, je suis bien sûr juge de ce qui est en le Seigneur, et ainsi s'ouvre un vaste champ de possibilités pour échapper à des commandements agaçants. Il ne peut y avoir subordination quand celle à qui le commandement s'adresse a le droit de juger de la nature dudit commandement. L'argument biblique à ce sujet suffirait à lui seul pour fournir la substance de toute une conférence. Je n'essaierai donc pas de le traiter plus avant pour cette fois. Il me suffira de dire que le plus grand de tous les Livres est

toujours du côté de la liberté, et nous n'avons pas peur de plaider notre cause à partir de ses principes de justice et d'amour universels.

22 – Qu'il me soit permis ici de relever l'une des plus grandes mystifications de notre époque, qui depuis longtemps trouve en la femme un instrument très précieux. Les associations consacrées à l'éducation. Je trouve monstrueuse et absurde l'idée que la femme avec sa condition actuelle d'abaissement et d'ignorance, puisse pourvoir à l'éducation des jeunes gens – ces êtres d'un ordre qui se situe au-dessus de celui auquel elle appartient – qui prétendent être dotés de pouvoirs supérieurs tant par leur esprit que par leur corps – qui ont accès à toutes les voies du savoir, de la richesse, et de la distinction qui leur sont ouvertes avec libéralité, et s'ils ont ne serait-ce que l'énergie nécessaire pour s'emparer de tous ces avantages – il leur est facile de s'assurer une bonne éducation. Cependant que la femme, pauvre et sans amis, dépourvue de tous ses droits, opprimée de tous côtés, civiquement, religieusement, et socialement est elle-même contrainte de vivre dans l'ignorance – quelle idée que celle d'un tel être humain travaillant jour et nuit avec son aiguille, point après point, (la veuve pauvre en effet verse toujours son obole car on lui apprend à croire que tout ce qu'elle donne pour décorer les églises et leur petite noblesse vêtue de noir est un don qu'elle fait au Seigneur) pour éduquer un gros butor d'homme.

23 – Je pense qu'en l'état actuel des choses un homme qui a l'audace morale d'accepter de recevoir une éducation des mains de la femme, et à un tel prix pour elle, devrait, dès qu'il obtient ses diplômes et tous les honneurs dont il est alors couvert, prendre le premier bateau pour la Turquie et y passer ses jours à s'efforcer sérieusement de faire naître chez les résidentes des Harems le sens de leur humiliation

actuelle au lieu, comme il a coutume de le faire, de monter immédiatement en chaire pour nous parler de sa supériorité sur nous « sexe faible », de la prérogative de commander qui est la sienne, et de la nôtre qui est d'obéir – de son devoir de prêcher, et du nôtre qui est de garder le silence. Il est quelque chose de douloureusement émouvant dans l'abnégation et la générosité des femmes qui ne peuvent ni lire ni écrire correctement notre propre langue et qui vont çà et là mendier de l'argent pour l'éducation des hommes. La dernière fois qu'on a fait appel à moi en ce sens j'ai dit à cette jeune femme que je l'enverrais à l'école pendant un an si elle voulait y aller, mais que jamais je ne donnerais le moindre sou vaillant pour une association consacrée à l'éducation, et j'espère que toute femme chrétienne qui a le moindre respect pour son sexe prendra la même résolution. Nous travaillons pour l'homme depuis assez longtemps, au prix d'une abnégation injuste et injustifiable, et cependant il ne fait montre d'aucune gratitude, mais a jusqu'ici invariablement traité ses bienfaitrices avec dédain, moquerie et mépris. Mais, disent-ils, vous n'avez pas besoin d'éducation au même titre que nous. Nous nous attendons à briller dans le vaste monde, et notre éducation est notre moyen d'existence. Je vous le demande, quel est le but de toute éducation ? Ce n'est que dans la mesure où, à leur juste valeur, les facultés que Dieu nous a données peuvent se développer harmonieusement que nous trouvons notre plus grand bonheur, et une femme n'a-t-elle pas un droit au bonheur à l'égal de celui de l'homme maintenant comme après, et ne devrait-elle pas avoir les mêmes possibilités que lui de gagner honnêtement sa vie ici-bas ?

24 – Une fréquente objection à ce mouvement est que si les principes de liberté et d'égalité que nous préconisons étaient mis en pratique, toute l'harmonie du cercle domestique s'en trouverait détruite. Alors laissez-moi poser la

question de savoir combien de foyers harmonieux nous avons à l'heure actuelle ? Prenez l'exemple de n'importe quel village que vous connaissez et d'un côté vous trouverez la douce épouse au regard triste, complètement soumise, qui ne connaît aucune liberté d'action ni de pensée – qui passe ses jours dans la morne routine des tâches domestiques et la moitié de ses nuits peut-être à réparer des vêtements en lambeaux, et l'autre moitié en un sommeil souvent perturbé par des enfants malades ou agités – Elle ne connaît rien du vaste monde à l'extérieur – elle n'a pas le temps de lire et son Mari éprouve plus de plaisir à discuter politique avec des hommes dans les épiceries, les tavernes ou les gares qu'à lire ou raconter les nouvelles à sa femme pendant qu'elle est assise à lui repriser ses bas et ses chemises au cours de maintes soirées de solitude. Égoïste qu'il est, il ne pense pas non plus qu'il ait envers cette âme qui s'étirole le moindre devoir au-delà de celui qui consiste à lui fournir un toit au-dessus de la tête, de la nourriture pour la maintenir en vie, des vêtements pour qu'elle s'habille, et beaucoup de bois.

26 – Les seuls foyers heureux qu'il nous soit donné de voir actuellement sont ceux dans lesquels le Mari et l'épouse assurent à part égale conseils et décisions. Il ne peut y avoir aucune véritable dignité, ni aucune indépendance là où il y a assujettissement, ni aucun bonheur sans liberté.

27 – N'est-il pas étrange que l'homme soit si lent à admettre la force de l'intelligence et l'héroïsme moral de la femme ? Comment peut-il, au vu de l'histoire dont les pages sont étalées devant lui douter encore qu'elle lui soit identique ? Qu'il y ait eu comparativement une proportion plus importante de bonnes reines que de bons rois est un fait affirmé par plusieurs historiens. « Zénobie, la célèbre reine d'Orient, n'est surpassée par aucun des rois dont l'Histoire fait mention, pour son talent, son courage, et son

audacieuse ambition. Voici ce qu'écrit l'Empereur Aurélien, pendant qu'il assiégeait sa belle "Cité des Palmiers" : Le peuple romain parle avec mépris de la guerre que je mène contre une femme. Ils n'ont aucune idée du tempérament et de la puissance de Zénobie ». Elle possédait des capacités intellectuelles tout à fait inhabituelles à cette époque, d'une grande générosité comme mécène de la littérature et de la science. Aucun souverain de son époque n'est dépeint comme étant capable d'aussi nobles visées.

28 – Marguerite, Reine du Danemark, de Norvège et de Suède, appelée à juste titre Sémiramis du Nord, grâce à la vigueur de son talent, à sa fermeté et à sa prévoyance, s'éleva à un niveau de puissance et de grandeur alors inégalé en Europe. Aucun monarque n'a jamais pu rivaliser avec Isabelle d'Espagne par son courage, sa sagacité, sa sagesse politique et son sens de l'honneur empreint de fierté. Et pourtant à ces caractéristiques étaient associées la plus pure modestie et une tendresse féminine des plus chaleureuses. Ferdinand son mari lui était inférieur d'esprit, de cœur et de noblesse de caractère ; mais comme épouse et comme mère il semble qu'elle ait été un modèle plus parfait encore que comme reine. [...] L'Autriche n'a jamais produit de souverain plus sage et meilleur que Marie-Thérèse, et les nobles de sa cour lui rendirent un hommage involontaire quand, unanimes, ils s'écrièrent : « Nous sommes prêts à mourir pour notre Roi Marie-Thérèse ». Elle était elle aussi la plus aimante des épouses et la plus dévouée des mères. En Angleterre, il n'était pas rare d'entendre les gens parler du Roi Elizabeth et de la Reine Jacques. Catherine de Russie supporte honorablement la comparaison avec Pierre le Grand. Les annales de l'Afrique ne fournissent aucun exemple de monarque d'une intelligence aussi courageuse, et d'un cœur aussi fier que Zingra, la reine d'Angola. Blanche de Castille fit preuve de grandes aptitudes dans l'administration du gouvernement de la France pendant la

minorité de son fils, et semblable éloge est mérité par Caroline d'Angleterre pendant l'absence de son Mari. Que la femme n'a-t-elle pas fait et que n'a-t-elle pas subi pendant notre lutte révolutionnaire. Dans toutes les grandes difficultés rencontrées par notre nation, toujours son coeur a battu du bon côté.

31 – Le sentiment d'aversion que nous entendons si souvent s'exprimer à l'idée de voir la femme dans des lieux exposés au public ou dans des postes de confiance n'est que le résultat de nos coutumes – très semblable à ce préjugé contre les gens de couleur dont on a démontré qu'il est en vérité tellement américain. Qui d'entre vous, homme ou femme, a éprouvé un sentiment de désapprobation ou de dégoût en lisant l'histoire de Jeanne d'Arc ? Tous nos coeurs se rallient à la sympathie que suscite l'extraordinaire réussite de cette jeune fille. Son histoire nous dit que lorsque tout pouvoir humain s'avéra inefficace, les Français cessèrent de traiter par le mépris l'aide surnaturelle de la Demoiselle de Domrémy. La dernière place forte du Dauphin Charles était assiégée, les Français découragés étaient sur le point de l'abandonner quand l'arrivée de cette simple jeune fille paralysa les Anglais et inspira aux partisans de Charles un courage extrême. Son succès fut de nature philosophique, en harmonie avec les lois de l'esprit. Elle avait pleinement foi en elle-même et elle inspira la même confiance à tous ceux qui la voyaient. Sachons cultiver en nous la même foi, le même enthousiasme, et nous aussi nous marquerons l'esprit de ceux qui nous voient et nous entendent de la même confiance que celle que nous avons en notre ultime succès.

33 – Maintenant il est temps, grand temps maintenant, pour les femmes de ce pays de boucler l'armure la plus apte à résister aux armes de l'ennemi, à savoir le ridicule et la sainte horreur.

Des « voix » l'ont visitée et ont prodigué leurs conseils à Jeanne d'Arc, des « voix » nous sont parvenues, souvent depuis les profondeurs du chagrin, de l'humiliation et du désespoir – trop longtemps on ne leur a prêté aucune attention. La même passion religieuse qui lui donna le courage d'accomplir ce qu'elle considérait comme sa tâche nous donne maintenant le courage d'accomplir la nôtre. Sa tâche reposait sur des prophéties, la nôtre de même manière est l'accomplissement de ce qui a été depuis longtemps prédit. Quand viendront des jours meilleurs, vos fils et vos filles prophétiseront eux aussi. Son combat et son triomphe furent d'égale brièveté, notre combat sera rude et long, mais notre triomphe sera complet et pour toujours. Nous ne nous attendons pas à ce que notre chemin soit jonché des fleurs de la grâce populaire – à ce que notre bannière que nous avons fait claquer au vent flotte grâce au souffle de l'approbation populaire, non nous savons que c'est sur les orties des préjugés et du fanatisme que nous devons cheminer, que notre bannière subira les coups des nuages sombres et menaçants de l'opposition de ceux qui se sont retranchés derrière les remparts du pouvoir, de la force, et qui ont affermi leur position de maintes façons, sacrées et profanes, mais nous sommes inébranlables dans l'attente du résultat. Sans faiblir nous la maintiendrons très haut – impavides nous la déploierons face au vent de tempête – nous savons que l'orage ne peut en arracher le moindre lambeau, que l'éclair ne fera que rendre visibles à nos yeux les mots glorieux qui s'y trouvent inscrits : « Égalité de droits », et les roulements du tonnerre seront douce musique à nos oreilles, et nous parleront de la lumière de l'atmosphère plus pure et plus claire.



**Déclaration de Mme Elisabeth Guigou, ministre de la justice, sur le projet de loi constitutionnelle relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1998.**

Circonstance : Ouverture du débat sur la parité à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1998

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les députés

C'est avec émotion que j'ouvre ce débat sur la parité. Parce qu'aujourd'hui je ne vous parle pas seulement comme Garde des Sceaux pour vous inviter à réviser notre Constitution. Je vous parle d'abord comme femme, comme « femme en politique », comme femme Ministre de la Justice, comme première femme à avoir l'honneur d'être Garde des Sceaux. En ce moment je ne puis m'empêcher de penser à toutes celles qui se sont battues, parfois en donnant leur vie, pour que les femmes se voient reconnues l'égalité de leurs droits de femmes et de citoyennes. Je pense d'abord à Olympe DE GOUGES qui rédigea en 1791 la déclaration des droits des femmes, qui dans son article 10 proclamait « la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune » et qui fut guillotinée le 3 novembre 1793, 5 jours avant Manon ROLAND. Je pense à ces citoyennes qui ont fait la Révolution française, à ces républicaines de Beaumont qui exigèrent de ratifier par leur vote la Constitution de 1793 alors soumise au suffrage universel masculin. Elles disaient : « Quand des millions de citoyens acceptent la Constitution... Quand la France entière célèbre par des transports de joie le retour de sa félicité, quand leurs pères, leurs époux, leurs enfants, leurs frères ont prodigué leur sang pour cette liberté précieuse, les citoyennes n'ont-elles pas aussi le droit de ratifier un acte auquel elles ont si efficacement coopéré...? ».

Je pense à ces hommes qui ont épousé le combat des femmes. A Condorcet qui se demandait si les législateurs n'ont « pas violé le principe de l'égalité des droits en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois, en excluant les femmes du droit de cité ? » Je pense au Député GUYOMAR qui affirmait que si l'on dénie à la moitié de la population les droits politiques qui sont donnés aux hommes, alors il faut changer l'article 1er de la Déclaration des droits de 1789 et écrire :

« Les femmes naissent et meurent esclaves et inégales en droit. Si les deux sexes ne sont pas égaux, l'immortelle Déclaration des droits contient une mortelle exclusion ».

Je pense à Louise MICHEL, figure ardente de la Commune de Paris, aux Saint simoniennes, à Eugénie NI-BOYET, créatrice de la « Voix des femmes », à Hubertine AUCLERT, à Maria DERAISME , à Madeleine PELLETIER, à Louise WEISS, militantes déterminées et si souvent rail- lées du droit de vote. Je pense aux héroïnes de la Résis- tance, Lucie AUBRAC, Bertie ALBRECHT, Marie-Madeleine FOURCADE, Danièle CASANOVA, Germaine TILLON, aux déportées , Geneviève ANTHONIOZ DE GAULLE, Simone VEIL, à toutes les femmes connues ou anonymes dans leur héroïsme et à qui nous devons le droit de vote.

Je voudrais saluer tout particulièrement Simone VEIL qui a toujours été à la pointe du combat pour les droits des femmes, qu'il s'agisse du droit de disposer de son corps, ou qu'il s'agisse des droits politiques. Je voudrais saluer également Françoise GIROUD, première secrétaire d'Etat à la condition féminine, Yvette ROUDY, Véronique NEIERTZ mais aussi Michèle ANDRE et Monique PELLE- TIER. De même, je voudrais rendre hommage à celles qui ont commencé à définir le concept de parité comme Françoise GASPARD, Claude SERVAN SCHREIBER et Anne LE GALL qui publient Au pouvoir ci- toyennes! Liberté, égalité, parité, Régine SAINT CRICQ qui

a créé une association « Parité »; A.  
Antoinette FOUQUE qui a tant fait pour les éditions des Femmes. Je voudrais saluer également Gisèle HALIMI et Roselyne BACHELOT dont les travaux au sein de l'Observatoire de la parité ont débouché sur la révision constitutionnelle à laquelle nous travaillons aujourd'hui. Enfin, toutes celles qui, comme Catherine TASCA, votre rapporteur, ont fait avancer nos lois et qui sans relâche se sont battues sous les sarcasmes et les sourires narquois contre la bêtise épaisse du machisme. Aujourd'hui, après ces femmes, je suis fier d'être à cette tribune et d'avoir l'honneur de vous proposer de modifier le troisième article de notre Constitution, celui qui figure à son titre le plus noble, le titre Ier, intitulé « De la souveraineté », pour inscrire à cet article 3 qu'il appartient à la loi de déterminer les conditions de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions. Ce faisant nous allons prendre une décision d'une portée symbolique considérable. La Nation souveraine ne sera plus une entité abstraite fondement du droit mais une représentation incarnée d'hommes et de femmes vivants dans leur siècle. Le projet de loi constitutionnelle que je vous présente met en oeuvre un engagement contenu dans la déclaration de politique générale du Premier ministre en date du 17 juin 1997. Je cite : « La modernisation de notre démocratie ne suppose pas seulement des réformes institutionnelles ; elle nécessite de profonds changements culturels. Il faut d'abord permettre aux Françaises de s'engager sans entraves dans la vie publique. En ce domaine, le progrès passe d'abord par l'évolution des mentalités et le changement des comportements... Mais il faut aller plus loin. Une révision de la Constitution, afin d'y inscrire l'objectif de la parité entre les femmes et les hommes, sera proposée ». Cet engagement du Premier ministre a été confirmé par lui lors de la journée internationale des Femmes le 8 mars 1998 et il a été accepté par le Président de la République.

Certes comme l'a rappelé le Premier Ministre devant l'Assemblée nationale le 9 décembre dernier, le mot de parité n'est pas prononcé. Il lui a été préféré le terme d'égalité. Mais comme je tâcherai de vous le montrer, l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le domaine des droits politiques, passe par l'objectif de parité qui est l'instrument indispensable, en ce domaine, de l'égalité.

Je sais aussi, pour y avoir moi-même participé, que ce débat sur la parité a suscité une intense controverse politique et philosophique. Je n'esquiverai pas ce débat. C'est pourquoi avant d'en venir au projet de loi proprement dit, je partirai du constat qui a imposé l'objectif de la parité avant de vous présenter le projet de loi constitutionnelle visant à modifier l'article 3 du titre I de notre Constitution.

Un triste constat : les femmes sont très peu présentes dans les fonctions et mandats électifs. Aujourd'hui personne n'ose contester l'idée que les femmes devraient être plus présentes dans les assemblées élues ou qu'elles devraient être plus nombreuses à exercer des fonctions électives.

Mais trop nombreux sont encore nos concitoyens qui ne connaissent pas la triste réalité. Trop de jeunes élevés dans l'égalité ne savent pas que la France est, avec la Grèce, la lanterne rouge des pays européens en ce qui concerne la représentation des femmes au Parlement !

Alors que les pays scandinaves comptent 40 % de femmes parmi leurs députés, les Pays-Bas 36 %, l'Autriche, l'Allemagne et l'Espagne 25 %, nous n'avons que 10,9 % de femmes à l'Assemblée nationale et 5 % au Sénat !

Encore faut-il souligner que si aujourd'hui vous êtes 60 femmes à siéger à l'Assemblée sur 577 députés, c'est largement en raison de la décision prise par la gauche de présenter au moins un tiers de femmes aux dernières élections législatives. Car avant les dernières élections ce chiffre était de 6 % ce qui mettait notre pays au 72ème rang derrière des pays comme le Rwanda ou la Syrie.

Même au plan local, pourtant plus proche du citoyen, la situation n'est pas meilleure. On constate que dans 23 Conseils généraux, il n'y a aucune femme. Si, au sein des conseils municipaux elles sont 21 %, elles ne représentent que 7 % des maires. Sur 226 communes de plus 30 000 habitants il n'y a que 7 femmes maires, une femme seulement présidente d'un Conseil Général sur 104, une femme présidente d'un Conseil Régional sur 26.

Les listes paritaires présentées par la gauche plurielle aux dernières élections aux Conseils régionaux ont augmenté le nombre de femmes, mais celles-ci ne sont encore que 25,75 % dans les Assemblées régionales. Il existe donc un écart choquant, terme employé par le Conseil d'Etat lui-même en 1996 dans son rapport sur le principe d'égalité, un écart choquant entre la part des femmes dans la population et leur représentation dans les assemblées politiques. Mais outre son caractère choquant, une telle discrimination, une telle sous-représentation des femmes aux mandats et fonctions politiques constitue un grave danger pour l'équilibre de notre démocratie. Une démocratie vivante doit en effet d'abord et avant tout être le reflet de la société. Comment s'étonner que la politique paraisse si souvent éloignée des réalités, des préoccupations quotidiennes de nos concitoyennes et de nos concitoyens, alors que plus de la moitié de la population, les femmes, ont si peu accès aux mandats et fonctions politiques ? Comment expliquer que 200 ans après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui proclame que " les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ", comment expliquer que 52 ans après le Préambule de la Constitution de 1946 qui proclame que " la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes", un tel décalage existe encore entre les droits abstraits reconnus aux femmes et la réalité concrète qui admet si peu d'entre elles dans les mandats politiques ? Un tel écart entre les proclamations solennelles et les droits concrets

n'est-il pas d'abord ce que l'on reproche à la politique ? Plus qu'un archaïsme insupportable, la mise à l'écart des femmes de la sphère politique, est un vice planté au coeur de notre système de représentation politique. Comment peut-on encore en être là aujourd'hui alors que depuis l'ordonnance du 21 avril 1944, les femmes ont obtenu le droit de voter. Elles l'ont obtenu du Général DE GAULLE qui évoque, dans ses Mémoires, ce vote comme une évidence. Elles l'ont obtenu du Conseil national de la Résistance, c'est-à-dire du parti communiste, du parti socialiste et du M.R.P, issu des combats de la Résistance. A celle-ci, les femmes ont pris une large part et ont payé un lourd tribut. Ce droit de vote ne leur a pas été octroyé, il leur a été reconnu. Il est venu comme une consécration du rôle qu'elles avaient joué, non seulement dans la Résistance, mais aussi au cours de la première guerre mondiale, comme une reconnaissance de tous les combats auxquels elles ont pris part, avec le même courage, les mêmes risques que les hommes : la première guerre mondiale, la commune de Paris, la Révolution. Cinquante quatre ans après la conquête du droit de vote, il est temps enfin, que les femmes aient concrètement accès aux mandats et fonctions électives. Certains, inspirés par MONTESQUIEU sans doute, font plus confiance aux moeurs qu'à la loi pour changer un état de fait. Mais nous le voyons, le principe d'égalité existe depuis longtemps dans notre droit et la réalité, elle, n'a pas changé.

Aujourd'hui, s'il appartient au Constituant de parler, c'est que les proclamations et les principes d'égalité sont restés lettre morte en politique. C'est pourquoi il faut se fixer l'objectif de la parité afin que s'accomplisse et se réalise pleinement l'idée d'égalité. Permettez-moi de m'arrêter quelques instants sur la notion de parité pour vous rappeler en premier lieu d'où elle vient et en second lieu pour vous dire sa signification.

I - LA PARITE : Son origine, sa signification, sa portée symbolique et politique.

### 1/ Origine

Avant d'être un concept majeur de la pensée politique contemporaine, la parité a d'abord été un mode de fonctionnement adopté par les militants écologistes et féministes.

" Les Verts " ont les premiers, et je tiens à leur en rendre hommage, inscrit dans leurs statuts, le principe d'un partage paritaire des responsabilités et des candidatures, promesse qui a été tenue lors des élections européennes de 1989. Cette idée a été relayée par le Conseil de l'Europe qui a organisé un colloque sur la démocratie paritaire. Les réflexions qui ont eu lieu sur la place des femmes dans la prise de décision ont conduit à la Déclaration d'Athènes du 3 novembre 1992 selon laquelle la démocratie impose la parité dans la représentation et l'administration des nations. En France, diverses initiatives ont été prises pour que la parité soit inscrite dans notre Constitution :

Ce fut en 1993, « Le manifeste des 577 » en faveur de la parité aux élections législatives, signé, cela vaut la peine d'être souligné, par 289 femmes et 288 hommes ; car le combat de la parité n'est pas seulement, heureusement, le combat des femmes ; en 1995, la création de l'observatoire de la parité dont Roselyne BACHELOT et Gisèle HALIMI ont remis au Premier ministre les conclusions en janvier 1997. Elles soulignent que passer de la démocratie inachevée dans laquelle nous vivons à une démocratie duelle implique que soit instituée la représentation d'une juste mixité ; en 1996, dix femmes politiques, de droite comme de gauche, ayant exercé des responsabilités importantes, ont signé un manifeste pour la parité.

### 2/ Signification

L'observatoire de la parité a précisé le contenu et la signification de l'idée de parité.

Elle implique en premier lieu que la répartition des hommes et des femmes, dans les instances politiques, reflète leur

répartition dans la population. C'est la raison pour laquelle on en déduit que cette répartition doit être égale ou bien qu'elle doit être équilibrée. A cet égard, l'égalité qui est visée par la parité est incontestablement une égalité de situation. La parité politique, en deuxième lieu, implique que l'on vise à réaliser cette répartition équilibrée dans le domaine du pouvoir c'est-à-dire dans le champ politique et particulièrement des rapports entre l'électorat et la représentation.

En troisième lieu, le terme de parité au sens où l'a employé le Premier ministre, dont je rappelai la déclaration de politique générale, signifie non un état que l'on veut atteindre mais un objectif que l'on cherche à réaliser. Ce qui veut dire très clairement que l'idée de parité va au-delà d'une égalité en droits pour viser une égalité de situations. Comme le dit très bien Geneviève FRAISSE la parité est «moins un nouveau principe à inscrire dans la Constitution... qu'un habit de l'égalité ou un instrument pour faire de l'égalité». Elle a raison de dire qu'en réalité il n'y a pas d'autres principes que celui de l'égalité des sexes. La parité est un moyen, un instrument, un déclencheur pour traiter l'ensemble de la question des rapports hommes/femmes dans la société, c'est à dire non seulement dans le champ politique mais aussi social et professionnel. Instrument de l'égalité, la parité est en même temps un objectif dont il convient de se rapprocher soit en obligeant, soit en incitant. Le texte que le Gouvernement vous propose se range dans la catégorie de ceux qui veulent promouvoir un mouvement, une démarche, dont la justification est l'objectif de parité. Il s'agit de permettre au législateur de déterminer les conditions dans lesquelles la parité est organisée. Mais qu'il soit bien clair, en tout état de cause, que l'habilitation constitutionnelle donnée à la loi peut permettre soit l'obligation soit l'incitation. Au législateur d'en décider et certainement pas au juge constitutionnel.

### 3/ Sa portée symbolique et politique

Une fois donnée cette définition de la parité, je veux revenir sur les objections qu'elle a soulevées. Le débat sur l'universalisme du droit est particulièrement vif en France.

De grands noms de notre vie intellectuelle et politique se sont affrontés. Pour les uns et les unes, l'idée de parité remettrait en cause l'idée traditionnelle d'égalité entre citoyens, égalité conçue abstraitement sans considération de race, de religion, d'opinion ou de catégorie. En introduisant la parité dans notre Constitution, on introduirait l'idée de discrimination positive pour certains groupes. Introduire la parité serait alors reconnaître l'existence de minorités qui pourraient conduire à une dérive communautariste. Après les femmes, les minorités ethniques, géographiques, linguistiques pourraient être tentées de s'engouffrer dans la brèche. Introduire la parité serait remettre en cause l'unité de la nation et l'indivisibilité de la République. Enfin, introduire la parité signifierait que le biologique fait la loi en politique et que les solidarités sexuelles l'emportent sur les solidarités d'opinions. Cette position est défendue avec talent par des hommes et des femmes que je respecte infiniment et particulièrement Elisabeth BADINTER. Mais je ne suis pas d'accord avec ce raisonnement. Car, à force de défendre un universalisme abstrait, on gomme l'histoire et la réalité. Les femmes ont été exclues de la citoyenneté parce qu'elles étaient des femmes.

D'ailleurs dans l'histoire intellectuelle et philosophique, comme le souligne avec beaucoup de pertinence Geneviève FRAISSE, les femmes n'ont jamais été pensées en tant que telles mais toujours englobées dans des catégories politiques inférieures. Le neutre a servi la domination masculine, c'est pourquoi la question de la féminisation du langage, des titres et des fonctions a une telle importance. Pourquoi accepte-t-on facilement de dire la secrétaire ou la professeur, mots invariables et dont la féminisation ne s'exprime que par l'article qui le précède, et pourquoi

répugne-t-on à dire la Ministre ? D'abord parce que les professions de secrétaire et de professeur sont très largement féminisées et que le langage, heureusement, suit la réalité. Mais si l'on ne veut pas dire la Ministre c'est parce qu'il s'agit de reconnaître la féminisation d'une fonction de pouvoir, et du pouvoir qui reste dans notre pays le plus rétif à la féminisation : le pouvoir politique. Comme le dit excellemment la linguiste Josette REY-DEBOVE, « on ne peut laisser subsister une langue archaïque dans une société moderne », parce que le langage a une fonction structurante dans la société. Il faut donc si l'on veut que les fonctions politiques et les fonctions de direction en général s'ouvrent aux femmes, accepter de féminiser le langage.

Contre l'idée que nous soyons engagés dans une dérive communautariste, je dirais que les femmes ne sont pas un groupe ou une communauté ou une catégorie ou une minorité. Elles sont tout simplement la moitié de l'humanité. Ainsi que le dit la philosophe Sylviane AGACINSKI, « si l'universalisme consiste, de façon abstraite, à ignorer absolument la différence sexuelle, c'est-à-dire l'essentielle mixité du genre humain ( comme l'ont toujours fait aussi la religion et la philosophie ) alors il faut faire la critique de l'universalisme et montrer que toutes les fois qu'on efface absolument la différence sexuelle, on identifie en réalité le genre humain à un seul sexe, celui de « l'homme «... L'humanité est universellement sexuée, elle est universellement mixte. C'est seulement ainsi que l'on échappe à la logique d'un universalisme d'exclusion celui qui, ne reconnaissant ni hommes ni femmes, mais seulement « le citoyen », couvre un sexisme de droit, comme en 1789, ou un sexisme de fait, comme aujourd'hui.» En introduisant l'idée de parité dans notre Constitution nous ne cherchons pas à renverser l'oeuvre de la révolution française. Nous cherchons à l'accomplir! 1789 a marqué solennellement la disparition des castes et des ordres et en principe des distinctions entre les hommes qu'ils soient blancs ou qu'ils

soient noirs. Mais faut-il que je vous rappelle aussi qu'il a fallu d'autres batailles, d'autres mobilisations pour que le code noir soit aboli ? Et sous la seconde république seulement le 27 avril 1848. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de réintroduire un clivage sexuel, il s'agit simplement de mettre fin à l'exclusion, implicite et silencieuse des femmes de la représentation politique, instituée par la Révolution française et inscrite en droit civil par Napoléon dans le code. Aujourd'hui, il s'agit d'abolir les obstacles qui persistent sur le chemin de l'égalité. Nous pensons que cette abolition des obstacles à l'égalité entre les hommes et les femmes s'agissant des mandats et fonctions électives passe par une réforme de la Constitution.

## II - POURQUOI FAUT-IL REFORMER LA CONSTITUTION POUR PERMETTRE LA PARITE

Parce que la démonstration a été faite au début des années 80, il y a déjà 16 ans, qu'une simple loi ne suffisait pas pour assurer la parité entre les femmes et les hommes dans la représentation politique. Vous vous souvenez qu'après une première initiative prise, à la fin des années 70, par Madame PELLETIER, de limiter dans le cadre des élections municipales et uniquement pour les communes de plus de 30 000 habitants, à 80 % le nombre de candidats du même sexe sur les listes, c'est le projet de loi de réforme des élections municipales qui a introduit en 1982 un quota de 75 % de personnes du même sexe sur les listes. Mais la loi, une fois votée, a été déférée au Conseil constitutionnel et celui-ci, dans une décision du 18 novembre 1982, a censuré cette disposition. Se référant à l'article 3 de la Constitution et 6 de la Déclaration de 1789, il a fondé son invalidation sur le principe général selon lequel il n'existe en droit français que des citoyens dont l'accès au droit de vote et à l'éligibilité n'a de limites que l'âge, la nationalité et la capacité. Il a donc

jugé que l'instauration de quotas était inconstitutionnelle. Je ne me prononcerai pas sur le bien-fondé d'une telle décision. D'autres l'ont fait, je n'y reviendrai pas. Qu'on la critique ou qu'on l'a loue, cette décision existe. Dans sa démonstration, le Conseil constitutionnel ne s'est pas appuyé sur le Préambule de la Constitution de 1946, qui garantit l'égalité de droit entre les hommes et les femmes dans tous les domaines. Il a préféré s'appuyer sur les articles 3 de la Constitution de 1958 et 6 de la Déclaration de 1789 pour privilégier une conception universaliste et égalitaire du concept de citoyenneté. Ainsi, il s'est opposé à toute intervention du législateur qui diviserait par catégories les électeurs ou les éligibles dans l'expression du suffrage. Par conséquent, le Conseil constitutionnel a fermé la voie législative pour adopter des mesures permettant de tendre vers l'objectif de la parité. Je partage l'opinion qui veut que jusqu'à ce que le Peuple ait par un acte solennel et légal annulé ou changé la forme de la Constitution il doit y être individuellement et collectivement soumis. Mais je partage aussi ce principe fondamental du Gouvernement républicain qui reconnaît au Peuple le droit de changer la Constitution lorsqu'il la croit contraire à son bonheur. Si notre Constitution telle qu'elle est interprétée par le Conseil constitutionnel empêche de concevoir que l'humanité est sexuée, alors il nous faut modifier notre Constitution. Comme l'a dit le Premier ministre le 8 décembre 1998 à l'UNESCO, l'égalité et pleine participation des femmes à la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle, doit être un objectif prioritaire et pour cela il nous faut modifier notre Constitution. C'est ce que je vous invite à faire aujourd'hui.

### III - Le projet de Loi Constitutionnelle

Vous savez que le Conseil des Ministres avait retenu la formulation selon laquelle « la loi favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats et fonctions ». Les

choses doivent être claires : cette formulation ne répète pas sous une autre forme le principe de l'égalité des droits déjà énoncé par le Préambule de la Constitution de 1946. Ce serait inutile. Le Constituant intervient ici pour permettre au législateur de prendre des mesures qui donneront un contenu concret à l'égalité proclamée en 1946. Sur ce fondement, la loi pourra intervenir pour prendre les mesures en faveur des femmes. La parité a évidemment vocation à s'inscrire dans les faits aux élections aux scrutins de liste. C'est le cas pour les élections régionales, européennes et pour une partie des élections municipales et sénatoriales. Pour les scrutins de liste, il conviendra que le législateur décide s'il veut imposer la parité comme l'a voulu l'Assemblée nationale pour les élections régionales.

S'agissant des élections au scrutin uninominal, et au premier chef les élections législatives, il est bien évident, comme l'a rappelé le Premier Ministre le 9 décembre 1998 en réponse à Monsieur ROSSI que cette révision constitutionnelle n'est aux yeux du Gouvernement, en aucune façon conçue comme un moyen ou comme un prétexte, dans l'avenir, à une modification des modes de scrutin et tout particulièrement du mode de scrutin législatif. Le Premier Ministre l'a exprimé avec netteté, le Gouvernement à cet égard n'a pas de projet ". Nous discutons aujourd'hui de la parité et de l'égalité sans arrière pensée.

Nous n'utiliserons pas la parité comme prétexte pour élargir le champ des scrutins proportionnels, même s'il est vrai que ceux-ci permettent plus facilement la parité.

En revanche, pour les scrutins uninominaux, le législateur pourra inciter à la réalisation de la parité par la modulation du financement public des partis politiques. Je rappelle que celui-ci découle de la loi du 11 mars 1988 modifiée par la loi du 15 janvier 1990 qui institue une aide publique au financement des partis répartie en trois fractions. On pourrait imaginer une modification de ce dispositif législatif pour faire en sorte que les partis qui ne tendraient pas à la parité

soient pénalisés sur le plan du financement public. Il est clair aussi qu'une telle pénalisation devrait être proportionnée pour ne pas conduire " à méconnaître l'exigence du pluralisme des courants d'idées et d'opinions qui constitue le fondement de la démocratie " comme l'a rappelé le Conseil constitutionnel dans sa décision du 11 janvier 1990. S'agissant de la parité politique, votre Commission des Lois, après avoir entendu des constitutionnalistes éminents, a préféré une autre rédaction que celle qui était proposée par le Gouvernement de façon à faire apparaître plus clairement encore que c'est au Parlement qu'il appartiendra de mettre en oeuvre l'objectif constitutionnel de la parité. C'est la raison pour laquelle vous vous êtes ralliés à la formulation proposée par la présidente de votre commission des lois : " La loi détermine les conditions dans lesquelles est organisé l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions ". Vous avez craint que la formule proposée par le Gouvernement n'incite le juge constitutionnel à déterminer lui-même le contenu concret de la parité. En effet, il aurait pu dire qu'il considérait qu'une loi ne favorisait pas l'égal accès ou ne favorisait pas assez ou favorisait trop la parité. En revanche en disant clairement que " la loi détermine les conditions dans lesquelles est organisé l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions et mandats ", vous assurez que les modalités de cette dérogation seront déterminées par la loi. Enfin, je me réjouis de constater que la Commission des Lois a partagé le choix du Gouvernement de circonscrire le champ de la révision au domaine politique. A cet égard, qu'il soit clair, sans qu'on ait besoin de le mentionner, qu'il s'agit des mandats et fonctions politiques, puisque la disposition est insérée à l'article 3 de la Constitution. Cette limitation n'exclut évidemment pas la mise en oeuvre de la parité au sein d'organismes qui ne sont pas l'expression de la souveraineté. En effet, et comme je l'ai rappelé, la censure effectuée par le Conseil constitutionnel en 1982

était essentiellement fondée sur l'article 3 de la Constitution relatif à la souveraineté politique. En revanche, la Haute juridiction a, à plusieurs reprises, admis qu'en matière économique ou fiscal le législateur mette en place des mécanismes pour compenser certains handicaps. Par exemple, sa décision du 26 janvier 1995 admet que le fait de mettre en place, dans certaines zones seulement, une procédure d'agrément administrative " loin de méconnaître le principe d'égalité, constitue le moyen d'en assurer la mise en oeuvre ". Dans sa décision du 21 janvier 1997, le Conseil a jugé que le législateur était habilité à prendre des mesures appropriées pour prévenir des ruptures caractérisées du principe d'égalité. Ainsi, la parité pourrait parfaitement s'appliquer aux élections sociales, dans les organismes consulaires et pour les élections étudiantes.

A cet égard, une étude sera confiée à l'observatoire de la parité qui devrait être dirigé bientôt par Dominique GILLOT. Parallèlement, sera confiée à Catherine GENISSON une étude sur l'égalité professionnelle. Enfin, je crois qu'il faut également réfléchir à la mise en oeuvre du principe de parité au sein de la fonction publique. Dans ce domaine, cela relève plus de la volonté politique, exprimée au travers des nominations à la discrétion du Gouvernement que de dispositions législatives. S'il n'est pas question de prévoir le rétablissement des concours par sexe, il faut pourtant mettre en oeuvre une plus grande mixité des jurys de concours. Enfin, la France a souscrit de nombreux engagements internationaux destinés à assurer l'égalité des hommes et des femmes en matière d'emploi et de rémunérations au premier rang desquels figure l'ancien article 119 du Traité instituant la Communauté européenne. Il s'est passé pour l'Europe ce qui vous est proposé aujourd'hui : d'une part une décision de justice qui proscriit les " mesures positives " en faveur des femmes (Cour de justice des Communautés KALANKE 17 octobre 1995 à propos du droit du travail dans la ville de BREME en Allemagne),

d'autre part une réplique du politique dans la norme suprême (la Constitution chez nous, le traité pour l'Europe), c'est le nouveau paragraphe de l'article 141 du Traité issu d'Amsterdam que j'ai - en tant qu'ancienne parlementaire européenne - quelque raison de connaître. Il permet aux Etats " de maintenir ou d'adopter des mesures prévoyant des avantages spécifiques destinés à faciliter l'exercice d'une activité professionnelle par le sexe sous-représenté ou à prévenir ou compenser des désavantages dans la carrière professionnelle " qui peuvent servir de fondement aux mesures positives prises en faveur des femmes dans le domaine professionnel. Beaucoup reste à faire dans le domaine de l'égalité sociale et professionnelle. J'en veux pour preuve mon propre ministère qui réalise globalement la parité entre les hommes (52 %) et les femmes (48 %) mais laisse subsister de très importantes disparités dans les fonctions les plus élevées: 2 femmes seulement occupent les fonctions de premières présidentes sur 35; 26 femmes seulement sont présidentes de tribunaux de grande instance et 21 procureurs de la république sur 181. C'est vrai que la féminisation si elle est forte est récente et que peu de femmes ont atteint l'ancienneté nécessaire pour être promues. La juridiction administrative ne présente pas un palmarès plus brillant: une femme seulement sur les six présidences de Cour d'appel; 4 présidentes de tribunaux administratifs contre 30 présidents. Ma collègue, Nicole PERY, Secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes et de la formation professionnelle vous parlera plus longuement des mesures concrètes qui permettront de favoriser la parité dans la sphère sociale et professionnelle. Elle éclairera ainsi l'Assemblée sur les actions que le Gouvernement entend entreprendre à la suite de la révision constitutionnelle.

Mesdames et Messieurs les Députés, je vous propose aujourd'hui de jeter les bases d'une vie politique et démocratique renouvelées. Je considère le débat d'aujourd'hui

comme un point d'aboutissement mais aussi comme point de départ pour la mise en oeuvre d'une véritable démocratie paritaire dans sa dimension politique mais aussi sociale et professionnelle. Il appartiendra au Parlement de se saisir pleinement de la responsabilité que la réforme constitutionnelle lui confère pour donner un contenu concret à la parité. Votre Commission des Lois vous y invite en soulignant les perspectives qu'ouvre la réforme.

Je souhaite rendre un hommage particulier au travail qu'elle a accompli et notamment à sa présidente, Madame TASCIA, qui en acceptant d'être la rapporteure du texte, a, une fois encore, démontré la constance de ses convictions et la force de son engagement. Le projet de réforme constitutionnelle présenté par le Gouvernement et que votre Commission des Lois vous propose d'adopter avec la modification introduite, constitue une étape essentielle de la modernisation de notre vie politique, un signal politique fort pour encourager les femmes à prendre la place qui leur revient dans l'action politique, une décision d'une grande portée symbolique car elle incarne dans les deux sexes la souveraineté, elle donne une vitalité nouvelle à notre démocratie et tout son sens à notre devise républicaine : " Liberté, égalité, fraternité ".



## **Emma Watson : l'égalité des sexes est aussi votre problème**

Discours de l'Ambassadrice de bonne volonté d'ONU Femmes, Emma Watson, à l'occasion d'un événement spécial tenu au siège des Nations Unies, à New York, le 20 septembre 2014, dans le cadre de la campagne « HeForShe »

Date: Samedi 20 septembre 2014

Nous lançons aujourd'hui la campagne « HeForShe ». Je m'adresse à vous en ce jour, car j'ai besoin de votre aide. Nous souhaitons mettre fin aux inégalités entre les sexes, et pour y parvenir, l'implication de tous est indispensable.

Il s'agit de la première campagne de ce genre menée par l'ONU : nous souhaitons mobiliser autant d'hommes et de garçons que possible pour qu'ils militent pour l'égalité des sexes. Mais au-delà des discours, nous voulons obtenir des résultats tangibles.

J'ai été nommée il y a six mois et depuis, plus je parle de féminisme, plus je réalise que la lutte pour les droits des femmes est trop souvent associée à la haine des hommes. S'il y a bien une chose dont je suis certaine, c'est que cela doit cesser.

Pour mémoire, le féminisme se définit comme « la conviction que les hommes et les femmes doivent jouir des mêmes droits et des mêmes chances. C'est cela la théorie politique, économique et sociale de l'égalité des sexes ». J'ai commencé à m'interroger sur les préjugés liés au genre à l'âge de huit ans, lorsque j'ai eu du mal à comprendre pourquoi on me qualifiait d'« autoritaire » pour le simple fait de vouloir mettre en scène les pièces que nous allions jouer devant nos parents, ce que l'on ne reprochait pas aux garçons. Lorsqu'à 14 ans, certains journaux ont commencé à me sexualiser. Lorsqu'à 15 ans, mes amies ont abandonné leurs équipes de sport parce qu'elles ne

voulaient pas paraître « trop musclées ».

Et lorsqu'à 18 ans, j'ai réalisé que mes copains étaient incapables d'exprimer leurs sentiments. Je me suis dit que j'étais féministe et cela m'a paru tout naturel. Mais mes récentes recherches m'ont montré à quel point le féminisme est devenu impopulaire.

Apparemment, je fais partie de ces femmes aux propos jugés trop forts, trop agressifs, trop ségrégateurs, anti-hommes et peu séduisants.

Pourquoi ce mot suscite-t-il un tel malaise ?

Je suis originaire de Grande-Bretagne et je pense qu'il est normal qu'en tant que femme, je sois payée autant que mes homologues masculins. Je pense qu'il est normal que je puisse disposer de mon propre corps comme bon me semble. Je trouve normal que des femmes participent à la politique et aux prises de décision de mon pays pour me représenter. Je trouve normal que la société m'accorde le même respect que les hommes. Mais je constate avec regret qu'il n'y a pas un pays au monde où toutes les femmes sont assurées de bénéficier de ces droits.

Aucun pays dans le monde ne peut aujourd'hui se prévaloir d'être parvenu à instaurer l'égalité entre les hommes et les femmes. Ces droits sont, à mon sens, des droits fondamentaux de l'humain. Mais je fais partie de celles qui ont de la chance. Je suis une grande privilégiée, car mes parents ne m'ont pas moins aimée parce que j'étais une fille. Mon école ne m'a pas imposé de limites parce que j'étais une fille. Mes tuteurs ne sont pas partis du principe que j'irais moins loin parce que j'étais susceptible d'avoir un jour des enfants. Toutes ces personnes ont été les ambassadrices/eurs de l'égalité des sexes qui ont fait de moi celle que je suis aujourd'hui. Elles et ils ne le savent peut-être pas, mais elles et ils sont les féministes involontaires qui sont en train de changer le monde d'aujourd'hui.. Et nous avons besoin plus de gens comme ça.

Et si vous n'aimez toujours pas ce mot, sachez qu'il importe

moins que les idées et les aspirations qu'il renferme. Parce que toutes les femmes n'ont pas eu les mêmes droits que moi. En effet, statistiquement, rares sont celles qui en ont bénéficié.

En 1995, Hilary Clinton a prononcé un discours mémorable à Beijing sur les droits des femmes. Bon nombre des propositions qu'elle a formulées sont hélas restées lettre morte. Mais ce qui m'a le plus marqué, c'est que les hommes ne représentaient que 30 pour cent de son auditoire. Comment pouvons-nous espérer changer le monde quand la moitié de la population n'est pas invitée ou n'a pas le sentiment d'être la bienvenue pour prendre part au débat ?

Messieurs, j'aimerais profiter de cette opportunité pour vous inviter formellement. L'égalité des sexes est aussi votre problème.

Parce que, jusqu'à présent, la société a considéré que mon père avait un rôle moins important à jouer dans mon éducation que ma mère, alors que j'avais besoin de lui tout autant. J'ai vu des jeunes hommes qui souffraient de troubles psychiatriques, mais qui ne demandaient pas d'aide, par crainte d'avoir l'air moins « viril ». Au Royaume-Uni, le suicide est la principale cause de mortalité chez les hommes de 20 à 49 ans, devant les accidents de la route, le cancer et les maladies cardiovasculaires. J'ai vu des hommes fragilisés et peu sûrs d'eux essayer de se conformer à ce qu'ils pensaient être le succès au masculin. Les hommes souffrent également de l'inégalité des sexes.

Nous parlons peu des hommes qui sont prisonniers de stéréotypes liés au genre, mais je sais qu'il y en a, et que le jour où ils parviendront à s'en libérer, la situation des femmes s'en verra spontanément améliorée.

Si les hommes n'ont plus besoin d'être agressifs pour se faire accepter, les femmes ne se sentiront plus obligées d'être soumises. Si les hommes n'ont plus besoin de dominer, les femmes n'auront alors pas à être dominées.

Les hommes, au même titre que les femmes, ont le droit

d'être sensibles. Les hommes, tout comme les femmes, devraient se sentir libres d'être forts... Il est grand temps que nous appréhendions l'égalité comme un spectre, au lieu d'y voir deux idéaux distincts et opposés.

Si nous arrêtons de définir les autres en fonction de ce qu'ils ne sont pas et si nous cherchons plutôt à nous définir par ce que nous sommes, cela nous rendra plus libres, et c'est précisément la raison d'être de HeForShe, à savoir, la liberté. Je veux que les hommes relèvent ce défi, afin que leurs filles, leurs soeurs et leurs mères n'aient pas à subir un quelconque préjudice, mais aussi pour que leurs fils puissent se montrer vulnérables et humains, en reprenant possession de ces parties d'eux-mêmes qu'ils avaient mis de côté, afin de parvenir à une version plus vraie et plus complète d'eux-mêmes. Vous vous demandez peut-être : que fait cette fille de Harry Potter sur la scène des Nations Unies ? C'est une bonne question, et croyez-moi, je me la suis posée. J'ignore si je suis qualifiée pour être ici. Tout ce que je sais, c'est que ce problème me tient à coeur et que je souhaite apporter ma contribution pour faire bouger les choses. Compte tenu de ce que j'ai vu, et étant donné que l'on m'en donne l'opportunité, il est de mon devoir de ne pas rester silencieuse. L'homme d'État anglais Edmund Burke a dit : « Pour que le mal triomphe, seule suffit l'inactivité des hommes de bien ».

Lorsque j'ai éprouvé du trac pour prononcer ce discours et dans mes moments de doute, je me suis répétée avec fermeté : si je ne le fais pas, qui le fera ? Si je ne le fais pas maintenant, alors quand ? Si le doute s'empare de vous quand une occasion similaire s'offre à vous, j'espère que ces mots vous seront utiles.

Parce qu'en fait, si nous n'agissons pas, il faudra attendre 75 ans, ou peut-être mon 100e anniversaire, avant que les femmes puissent prétendre au même salaire que les hommes, à travail égal. Au cours des 16 années à venir, 15,5 millions de filles seront mariées alors qu'elles ne se-

-ront encore que des enfants. Et au rythme actuel, toutes les filles africaines issues de milieux ruraux ne recevront une éducation secondaire qu'en 2086. Si vous croyez à l'égalité des sexes, vous êtes peut-être l'un ou l'une de ces féministes qui s'ignorent, auxquels je faisais référence il y a quelques instants. Et pour cela, je vous applaudis.

Nous luttons pour un monde uni et nous avons la chance d'avoir un mouvement unificateur. Ce mouvement s'appelle HeForShe. Je vous invite à vous manifester, à faire entendre vos idées, à être le « lui » pour « elle » et à vous demander : si je ne le fais pas, qui le fera ? Si je ne le fais pas seront

encore que des enfants. Et au rythme actuel, toutes les filles africaines issues de milieux ruraux ne recevront une éducation secondaire qu'en 2086.

Si vous croyez à l'égalité des sexes, vous êtes peut-être l'un ou l'une de ces féministes qui s'ignorent, auxquels je faisais référence il y a quelques instants. Et pour cela, je vous applaudis.

Nous luttons pour un monde uni et nous avons la chance d'avoir un mouvement unificateur. Ce mouvement s'appelle HeForShe. Je vous invite à vous manifester, à faire entendre vos idées, à être le « lui » pour « elle » et à vous demander : si je ne le fais pas, qui le fera ? Si je ne le fais pas maintenant, alors quand ?

Je vous remercie de votre attention maintenant, alors quand ?

Je vous remercie de votre attention



## **Discours de Mme Emna Aouij, Vice-Présidente du Groupe de travail sur la discrimination à l'encontre des femmes dans la loi et la pratique à l'occasion de la journée de discussion de la CEDEF sur les femmes rurales**

Emna Aouij est une magistrate tunisienne, première femme juge dans son pays. Ce discours est prononcé à L'O.N.U. à New York le 7 octobre 2013.

Madame La Présidente,

Chers collègues,

C'est avec grand plaisir que je suis parmi vous aujourd'hui afin de débattre de la question de l'autonomisation des femmes rurales. Le Conseil des Droits de l'Homme, par le biais de sa résolution 15/23, adoptée le 1er octobre 2010, a décidé d'établir un groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes, dans la législation et dans la pratique. Le Groupe de travail est composé de cinq experts indépendants, équilibré sur la plan de la représentation géographique. En conformité avec son mandat, le Groupe de travail est chargé d'instaurer un dialogue, notamment avec les Etats, de recenser, promouvoir et échanger des vues sur les meilleures pratiques ayant trait à l'élimination des lois qui établissent une discrimination dans la loi et la pratique et d'établir un inventaire des bonnes pratiques; de formuler des recommandations sur l'amélioration de la législation et la mise en oeuvre de la loi, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 3 sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et de travailler en étroite collaboration avec les organismes pertinents des Nations Unies, dont le CEDAW.

Le Groupe de travail, dans le cadre de la mise en oeuvre de son mandat, fait des visites de pays, des rapports thématiques, des communications ainsi que des déclarations publiques. Il travaille en ce moment sur la priorité de l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans la vie

sociale et économique, avec une attention toute particulière à l'impact des crises économiques. Il présentera son rapport thématique sur ce sujet en juin de l'année prochaine devant le Conseil des droits de l'homme.

Lors de ses visites de travail dans les pays, le Groupe de travail examine notamment la problématique de l'autonomisation des femmes rurales ainsi que d'autres catégories de femmes désavantagées. Le groupe a mis l'accent sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes, les réalisations enregistrées et les obstacles qui empêchent encore les femmes rurales de jouir dans des conditions d'égalité avec les hommes de tous leurs droits fondamentaux, y compris leur participation à la vie politique et économique de leur pays. Bien que la sécurité alimentaire, le développement rural et la lutte contre la pauvreté sont de la responsabilité des hommes et des femmes, les femmes rurales continuent à souffrir de la pauvreté, de l'analphabétisme, du chômage et du manque d'accès aux services sociaux. Elles sont en butte à de multiples formes de discrimination en raison du fait qu'elles sont des femmes et en raison de la géographie. Elles sont inconscientes de la législation et de leurs droits et ignorantes de la manière dont elles pourraient les revendiquer. En outre, le manque de moyens de planification familiale et l'absence d'accès au microcrédit maintiennent les femmes dans un état de quasi-servitude. Au cours de sa visite au Maroc par exemple (A/HRC/20/28/Add.1), le Groupe de travail a constaté que les mariages d'enfants touchent approximativement 21 % des filles rurales, ce qui a souvent pour conséquence des grossesses précoces qui les exposent à des problèmes de santé. La pauvreté nuit à l'indépendance des femmes, notamment dans les zones rurales; par exemple, 66 % des femmes mariées faisant partie du quintile le plus riche prennent généralement elles-mêmes ou avec leurs époux les décisions sur les achats du ménage, contre 32 % des femmes faisant partie du quintile le plus pauvre.

Dans son rapport (A/67/304) sur les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels, Cephias Lumina, l'Expert indépendant sur ces questions, a noté que les femmes sont affectées de manière disproportionnée par la dette et les conditionnalités de la dette et les politiques de réforme économique y afférentes ont, dans bien des cas, contribué significativement à l'appauvrissement et à la marginalisation des femmes, rendant les services sociaux de base encore plus inaccessibles pour elles, renforçant ainsi les inégalités de genre et contribuant à la féminisation de la pauvreté.

Dans un pays, par exemple, il a trouvé que les réformes du secteur de la santé axées sur le marché, y compris la privatisation et le financement des services par les redevances des usagers ou des assurances, semblent avoir rendu bon nombre de ces services inaccessibles aux femmes rurales. Dans un autre pays (Malawi), la privatisation de l'Office public de commercialisation et de la réserve céréalière stratégique, condition préalable à tout allègement de la dette, combinée à des périodes de sécheresse et d'inondation, a engendré une crise alimentaire qui aurait forcé des femmes et des jeunes filles rurales désespérées à envisager un mariage précoce et, dans certains cas à se tourner vers l'industrie du sexe, augmentant ainsi leur exposition au VIH/sida.

Pour prévenir la discrimination par des acteurs privés dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé, le CEDAW dans sa recommandation générale 28, impose aux Etats parties d'agir avec la diligence due.

En Tunisie, une étude initiée par le centre de la Femme Arabe pour le développement et l'UNESCO sur le rapport au politique des jeunes femmes des régions rurales, a démontré la faible participation (10%) des jeunes femmes âgées entre 19 et 24 ans lors des élections de l'Assemblée

Constituante du 23 octobre 2011. Les facteurs de la désaffection des femmes pour la vie politique sont: la vulnérabilité socioéconomique et le faible niveau d'instruction des femmes ne leur permettent pas de s'intéresser à la politique. Les femmes se sentent non habilitées à parler politique et encore moins à s'y engager.

Leur contribution se limite tout au plus à la participation au scrutin. Le 1er obstacle est la marginalisation géographique des régions, et le genre est le 2ème obstacle à l'investissement politique : la femme demeure maintenue dans un milieu fermé, privé, protégé, alors que la politique évolue dans l'espace public. Les autres obstacles sont le manque de confiance dans les institutions locales et régionales, et la faible capacité des jeunes femmes rurales en matière d'apprentissage du politique.

Pour réduire ces inégalités, l'enquête propose quelques pistes :

- De renforcer les compétences et les aptitudes des jeunes femmes par une initiation au politique afin de promouvoir leur investissement en la matière.
- De réduire les inégalités en intégrant la dimension genre aux politiques et au développement rural et en permettant aux femmes de participer à égalité avec les hommes en tant que décideurs dans les institutions rurales et dans l'élaboration des lois, des politiques et des programmes.
- D'alléger la double charge de travail imposée aux femmes rurales : les tâches quotidiennes au domicile (ménage, enfants, et personnes âgées à charge) et leur emploi en leur fournissant des services de garderie pour les enfants.
- D'impliquer davantage le citoyen et la citoyenne dans les débats publics, notamment via les médias
- De diffuser la culture participative auprès de ces populations cibles et leur familiarisation avec la prise de décision
- L'enquête attribue également des rôles importants et complémentaires aux politiques, à la société civile et aux médias pour réaliser ces objectifs.

La réalisation de ces projets de développement politique reste tributaire de l'intégration économique de la femme rurale. Son accès limité à la propriété foncière constitue un obstacle qui réduit ses chances de promotion économique et sociale. L'amélioration de ses conditions de travail et de vie doivent être une priorité : par l'adduction de l'eau potable, la mise en place d'un réseau routier et la création d'opportunités de travail dans le milieu rural : exemple groupements de femmes en coopératives qui peuvent aider les femmes à avoir accès à l'information et aux technologies pour connaître les marchés publics du gouvernement ; accès aux services pour écouler leur marchandise et l'accès aux banques non seulement pour avoir des crédits, mais également pour pouvoir épargner pour leur famille, car l'autonomisation économique des femmes rurales c'est aussi savoir utiliser son argent.

En outre, le groupe de travail a souligné dans ses rapports que pour obtenir des résultats durables de nature à permettre aux femmes rurales de jouir de l'égalité et d'exercer leurs droits fondamentaux, il faut avoir l'information nécessaire en besoins à satisfaire, en genre, entre les hommes et les femmes. Des budgets adéquats doivent être alloués et prévoir des mécanismes de contrôle pour surveiller le processus d'intégration des questions genre dans toute la politique de développement rural : à savoir l'accès aux ressources productives, aux biens, à la terre, aux emplois décentés, aux services, à la prise de décisions et au respect du principe de l'égalité de salaire pour un travail d'égal valeur. La capacité des bureaux nationaux de statistiques à collecter, analyser et disséminer des données ventilées selon le genre, l'âge et les besoins doivent être renforcées. De même, le développement d'indicateurs sensibles au genre doit également être renforcé afin de servir de bases à des réformes des législations (code de la famille et code foncier), à des politiques et des stratégies qui doivent servir le développement pour tous.

Enfin, les problèmes à connotation culturelle ou traditionnelle, qui menacent l'égalité, doivent être pris en compte, en mettant en place des programmes et des projets spécifiquement destinés aux femmes pour réduire les inégalités. Il est de la responsabilité des Etats de veiller à la bonne application de ces politiques et stratégies de développement égalitaire, y compris celles liées à la dette. Ces mesures contribueront à la réduction de la vulnérabilité des femmes rurales, renforceront leur autonomisation économique et les protégeront de la violence.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite pleins succès dans l'élaboration de votre recommandation générale sur les femmes rurales.

## **Fatou Sow – Les enjeux du féminisme au Sénégal et en Afrique**

15 mars 2023

Le texte ci-dessous est l'intervention d'ouverture prononcée par la sociologue sénégalaise, Fatou Sow, le 28 janvier dernier à l'occasion du lancement du Réseau des féministes du Sénégal, qui a eu lieu au Musée de la Femme Henriette Bathily à Dakar. Comme le mentionne Madame Sow, l'Afrique est «le seul continent à disposer d'une convention de droits humains des femmes, promue, à l'échelle africaine, par l'Union africaine». Ce réseau est une concrétisation au Sénégal de cette charte et une avancée importante dans le combat féministe au Sénégal et plus généralement en Afrique, notamment francophone.

J'éprouve une vraie grande joie et un certain soulagement à participer à ce lancement du Réseau des féministes du Sénégal, pour deux raisons majeures. La première raison, c'est la volonté d'organisations féminines de se déclarer féministes, féministes sans si, ni mais, comme le décline la Charte des principes féministes pour les féministes africaines, élaborée en 2009, par le Forum féministe africain, mouvement panafricain de femmes, créé à Accra en 2006. La seconde raison est la volonté de se mettre en réseau, après des séries de débats, ce qui n'est pas toujours évident. En effet, nous traversons des contextes souvent difficiles où de multiples défis, des divergences d'opinions, des contradictions idéologiques, des rapports de pouvoir et de leadership tendus, des ambitions et intérêts collectifs comme personnels, peuvent être sources de compétitions, de rivalités, de conflits et de ruptures, malgré la nécessité d'être ensemble et de combattre ensemble, à partir d'une plateforme la plus commune possible, face à des «ennemis communs» à nos causes possibles. Peut-on déjà considérer ces deux raisons comme des enjeux de nos luttes féministes?

Je vous remercie de m'avoir invitée, ce que je ressens comme un honneur, à vous rappeler Les enjeux du féminisme au Sénégal. J'aurais aimé préciser, bien que je sois sénégalaise et vit au Sénégal, c'est l'Afrique qui m'intéresse; car l'Afrique, y compris sa diaspora, est in fine, mon espace de réflexion et d'engagement féministes, sans même indiquer, ici, une perspective panafricaniste. Nous sommes le seul continent à disposer d'une convention de droits humains des femmes, promue, à l'échelle africaine, par l'Union africaine. La majorité des États, de l'Algérie à l'Afrique du Sud, a adopté le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits de la femme africaine, plus connu sous le nom de Protocole de Maputo (2003).

Après m'être épuisée à déconstruire une part des grandeurs et des faiblesses des féminismes d'Occident, surtout de leurs regards sur nous, Africaines, j'ai décidé de ne plus leur consacrer de temps, sauf si leurs propos entrent dans mes efforts de théoriser moi-même, comme femme africaine. Les questions auxquelles je m'attelle portent sur ce que signifie être féministe en Afrique, à quoi sert le féminisme, que faut-il en tirer en termes d'analyse et de stratégies d'action et comment? Ce n'est pas facile, tant les fronts de luttes sont nombreux. On s'entend si souvent dire «tu es féministe, donc occidentale». Je ne réponds plus à cette question à personne, et encore moins à mes collègues masculins de nos universités et/ou autres hommes de nos sociétés civiles. Aux femmes, je ne réponds pas; je discute de nos différences d'opinions pour toucher quelques points communs. Et il me tarde de sortir des discours du néo, post et décolonial, comme cadres exclusifs d'explication de nos préoccupations. En sortir, c'est récupérer notre vraie indépendance et construire nos propres modes de présence au monde. Je suis sûre que vous faites face aux mêmes contraintes et avez les mêmes aspirations.

Être avec vous n'impliquera pas de vous passer le relais, comme l'on pourrait s'y attendre; nous sommes après tout dans des relations transgénérationnelles, pour reprendre une expression courante aujourd'hui. Les générations suivantes reprochent souvent aux précédentes de ne leur avoir rien transmis, comme si l'engagement, et plus particulièrement l'engagement féministe, était transmissible. L'engagement féministe est d'abord un acte volontaire qui cherche, écoute, apprend, discute, se cultive, face à des situations concrètes, pleines de défis changeant pour chaque génération, pour chaque catégorie sociale, pour chaque groupe ou individu. Mon combat féministe n'est pas le vôtre, car j'espère que vous avez conservé nos droits acquis. Les vôtres seront de les préserver et d'en conquérir d'autres, pour les prochaines générations. Ce qui me réjouit aujourd'hui, c'est d'avoir les occasions d'échanger et de débattre avec vous, d'être contestée et de vous contester, d'avoir pu établir des relations qui m'ont autorisée à participer à vos réunions, dans vos espaces, avec plaisir, sachant que j'allais vous apprendre de mes expériences et comme j'allais moi-même apprendre des vôtres.

Alors quels sont les enjeux du féminisme au Sénégal?

*L'enjeu majeur : (re) connaître le féminisme, comme théorie et pratique d'action*

Il est toujours aussi difficile d'être féministe, hier comme aujourd'hui, de se reconnaître comme telle, d'être acceptée comme telle. Cela le sera de plus en plus, au vu des reculs observés et des discours anti-genre (antiféministes) qui se popularisent dans le monde. Qui aurait cru que le droit à l'avortement, inscrit comme droit fédéral dans la constitution américaine, depuis 1973, grâce à des décennies de luttes féministes, serait désinscrit de cette même constitution, en novembre 2022. Les Américaines seraient presque revenues au niveau des Sénégalaises qui, il est vrai, ont d'énormes difficultés à faire de l'avortement, un débat public. Dans les années 1970, le qualificatif de féministe était

était récusé par les femmes africaines, comme personnes indépendantes de la colonisation dont il fallait décoloniser les idéologies et les savoirs, les règles et les normes, sabrer les relents de la domination politique, économique et culturelle coloniale (à chacune son colon) occidentale. Il a ainsi fallu revendiquer nos priorités, face à une généralisation des luttes féministes. On parlait de modèles et d'agendas produits par un Occident dominant, et disons-le «arrogant» (Mernissi, 1984). Il a fallu «situer» nos priorités dans nos contextes historiques et espaces de vie, et ensuite les placer dans l'agenda international comme agenda africain. Quarante ans plus tard, nombre de ces luttes ont abouti à des avancements certains dont le droit à la parole africaine en Afrique même et dans le monde, notre contribution à la plateforme de la Conférence des femmes de Beijing (1995), l'élaboration et le vote du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits de la femme (2003). Ce Protocole dit de Maputo oblige les États signataires à garantir les droits des femmes, y compris le droit de participer au processus politique, l'égalité sociale et politique avec les hommes, une meilleure autonomie dans leurs décisions en matière de santé, la fin des mutilations génitales féminines, la légalisation de l'avortement, etc., pour n'énumérer que quelques points saillants.

*Nous avons la bataille des concepts : le féminisme, le genre, l'autonomisation versus l'«empowerment», la parité, le droit à disposer de son corps, etc.*

*La bataille est à peine commencée, surtout lorsque nous sommes sommées de les dire dans nos langues. L'opinion ordinaire pense que, si nous n'y arrivons pas, c'est que les situations auxquels se réfèrent ces concepts n'existent pas dans nos contextes! Aujourd'hui, ces termes sont tombés dans le domaine public. Ils se sont vulgarisés. Cela n'a pas facilité la tâche des féministes qui sont interpellées, apostrophées, stigmatisées, sinon ridiculisées, moquées, voire*

violentées, toujours condamnées à s'expliquer. Nous sommes sommées de répondre à toutes les situations, à toutes les inepties, etc. Nous sommes en permanence interpellées : «vous les féministes, où êtes-vous, que faites-vous, que répondez-vous?»; «vous avez-dit féministe? (y croyons-nous nous-mêmes?); le féminisme ne s'applique pas aux réalités sénégalaises (l'opinion n'y croit pas); les principes féministes sont contraires à l'islam, sauf peut-être ceux des féministes islamiques, et encore! nous avons du mal à émettre une position qui interroge l'islam; exemple futile : je ne supporte pas la polygamie, mais c'est une prescription de l'islam. S'il est encore malaisé de parler de féminisme, l'opinion publique s'est emparée du genre, mais le concept est devenu aseptisé, apolitique, voire dépolitisé, comme ailleurs. Il s'applique plus souvent aux femmes, comme catégorie humaine, sexuelle, sociale ou politique, qu'aux rapports de pouvoir entre les sexes, ce qui est sa définition d'origine. Joan Scott explique que le genre est *«un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes [...].*

*C'est aussi une «façon première de signifier des rapports de pouvoir, un champ de normes et de pratiques par le moyen duquel le pouvoir est articulé» (1988).*

Rien n'est plus désespérant que d'entendre les journalistes de tout sexe, animatrices et animateurs des médias parler du genre pour tout ce qui nous concerne. Il y a actuellement tant d'expertise en genre que l'on se demande pourquoi nos problèmes ne sont pas résolus depuis ou ne sont pas correctement posés ? De quel genre parle-t-on? S'agit-il d'une critique féministe de nos préoccupations?

Et même là, alors que nous étions confortables avec le concept de rapports sociaux de sexe, à savoir les rapports sociaux entre hommes et femmes, nous sommes aujourd'hui plus que jamais bousculées par les dénis, voire défis de la binarité (homme versus femme) et la critique de l'hétéronormativité qui mène à des débats houleux dans

nos sociétés contemporaines. Sommes-nous prêtes à comprendre ces autres sexualités, sans tabou, sans préjugé et sans panique morale manifestée à grands cris par les associations islamiques, à Dakar, en février 2002, après le refus du Parlement de durcir la criminalisation de l'homosexualité et autres actes «contre nature».

*Étudier, comprendre, apprendre le féminisme, ses concepts, ses analyses et perspectives sont des enjeux cruciaux pour le féminisme sénégalais et africain.*

Nous ne pouvons pas nous prétendre féministes, si nous n'en connaissons pas les principes et les règles, si nous ne les comprenons pas, si nous ne les déconstruisons pas, si nous ne les adaptons pas pour capter nos réalités et nos préoccupations qui peuvent être lointaines ou proches des celles du reste du monde. Nous devons lire, apprendre, discuter, réfléchir, échanger, participer aux débats (féministes ou pour veiller à les rendre féministes) de notre propre société et de notre continent (l'Afrique des femmes pense et bouge plus qu'on ne le croit), des femmes du Sud (des Caraïbes à l'Asie, de l'Amérique latine au Moyen-Orient dont nous partageons des expériences dont celles de la colonialité). Oui, comme Africaines et femmes du Sud global, nous avons nos débats particuliers. Nous devons faire le même exercice avec les femmes d'Occident (le terme est vague, car les différences peuvent être vertigineuses). Nous partageons le même espace humain; ne leur laissons pas le pouvoir de dominer la réflexion et organiser l'agenda des femmes en leurs termes.

Nous avons produit nos réflexions sur le féminisme que nous avons contesté, puis nous avons construit les normes et priorités convenant à nos positions. Sur plusieurs décennies, ces efforts de théorisation ont été constants et intenses. Les militantes d'Afrique et de ses diasporas en ont créé plusieurs : Womanism, Jenda (genre), Motherism (Maternalisme), Femalism (Femmisme), Stiwanisme, Black Feminism/Féminisme noir, Afro-Feminism/Afro-Féminisme,

African Feminism/Féminisme africain, et bien d'autres. Toutes ont cherché à décoloniser les études des femmes et créer un ordre de pensée inscrit dans des contextes historiques africains porteurs de questions africaines. La récente publication de Sylvia Tamale, *Decolonization and Afro-Feminism* (2020), fait un excellent point sur la manière dont la colonisation a profondément modifié les statuts des Africaines dans leurs sociétés et ouvre de nouvelles pistes de déconstruction de ces rapports.

*Le féminisme au Sénégal, comme dans le reste de l'Afrique, relève d'une histoire mondiale de luttes des femmes.*

Comme il m'est arrivé de l'écrire, dans le 9e tome de l'histoire générale de l'Afrique, «*le féminisme africain a fortiori sénégalais est, à la fois, création, prolongement et renouvellement de pensées liées à des contextes et des histoires à la fois propres au continent et rattachées à un monde qui n'a cessé de se globaliser. Du féminisme, l'on peut dire qu'il s'inscrit dans un mouvement politique de réflexion et d'action qui a contribué à donner une plus grande visibilité aux expériences des Africaines, au sein de structures de masculinité prédominante sur une très longue durée*».

Le comprendre est un enjeu majeur.

La Charte des principes féministes pour les féministes africaines, rédigée par le Forum féministe africain, rappelle qu'en nous «*identifiant comme féministes, nous politisons la lutte pour les droits de la femme, nous remettons en question la légitimité des structures qui maintiennent les femmes assujetties et nous développons des outils en vue d'une analyse et des mesures de transformation*»

Nous devons politiser nos réflexions et actions qu'elles soient dans l'ordre de la culture, de la religion, de l'économie et bien sûr du politique, car elles relèvent du politique. Nous avons le droit de questionner, de discuter, d'avoir des convictions et des doutes, en gardant bien en vue les pré-

préoccupations des femmes, en tenant compte de l'âge, de la classe, du niveau d'éducation, des positions idéologiques, culturelles et religieuses, etc. La tâche est complexe. Les moindres succès, comme l'abolition légale des mutilations génitales féminines, malgré le maintien de leur pratique faute de surveillance du législateur et des autorités, la parité, malgré les multiples entorses au principe depuis son adoption, ou notre nationalité donnée à nos enfants, doivent être bien accueillis et être surveillés, tant ils sont incertains. Ils peuvent être acceptés, puis oubliés dans le tiroir d'un bureau de ministère ou du parlement; ils peuvent être peu ou pas appliqués ou finalement enterrés sciemment. La loi n° 2020-05 modifiant la loi n° 65-60 du 21 juillet 1965 portant Code pénal, criminalisant le viol et la pédophilie, bien qu'une victoire du mouvement des femmes, a pu être traitée avec légèreté, selon des activistes sénégalaises. Il arrive, en effet, que ces affaires soient correctionnalisées, sous prétexte d'engorgement des tribunaux.

**Quelles sont les préoccupations majeures qui nous poussent à vouloir transformer nos situations d'oppression?**

*Parmi les inégalités inhérentes à la société sénégalaise, celle entre les sexes représente un défi primordial : les abolir est un enjeu capital de nos luttes.*

Ces inégalités sont évidentes et connues. Le sociologue Abdoulaye Bara Diop ne dénonçait-il pas, dans ses travaux scientifiques, «les systèmes d'inégalité et de domination» (1981) de la société wolof. Le féminisme a fondamentalement pointé du doigt la construction sociale des rapports sociaux entre les sexes, comme rapports de pouvoir, leur construction politique dans les cultures africaines : hiérarchie des âges, des sexes, des ethnies, des castes, des classes, des formations sociales, etc.

On a tendance à penser que l'égalité est une requête des féministes occidentales, qu'elle est une utopie. Mais cela nous empêche-t-il de mesurer ce que nous avons long-

-temps qualifié de pesanteur de toute sorte, puis de discrimination et enfin d'inégalité, imposées comme normes sociales, culturelles et religieuses. On a du mal à dénoncer ces dernières, de peur de déranger un ordre social et sacré, d'être inconvenante, d'offenser, de blasphémer; il est des pays où l'on peut passer en justice pour blasphème, comme en Mauritanie ou au Soudan. Le fondamentalisme culturel et religieux est rampant. Ce que j'appelle fondamentalisme, c'est le supposé retour à la culture et à la religion dites authentiques et en appliquer les règles, alors que le monde change (Sow 2018). Il est plus qu'urgent de rechercher à quel moment la culture devient source et lieu d'expression des fondamentalismes et se laisse happer par les dérives fondamentalistes qu'elles soient sociales, morales ou religieuses. Pour discuter des inégalités de genre et de l'influence des fondamentalismes, trois domaines doivent être examinés pour leur pertinence : le corps féminin (santé, sexualité, fécondité), le système juridique (code de la famille et autres lois et réglementations) et l'organisation politique (positionnement dans la prise de décision, parité dans les institutions).

Nous avons besoin de connaître notre histoire et nos valeurs sociales, tout en cessant «d'essentialiser», c'est-à-dire nous réduire à notre condition féminine qui est d'être enfant, épouse, mère et grand-mère/ancêtre qualifiée de Grande Royale, merveilleusement décrite par Cheikh Hamidou Kane (1961). Nous «essentialiser», c'est nous figer dans une identité figée d'un passé africain; ceci nous empêche de contester les privilèges réels de la masculinité face à des sociétés qui «culturalisent» les inégalités entre les sexes, à des religions patriarcales (islam, christianisme) qui les «fondamentalisent» ou encore à des États qui se disent musulmans et chrétiens, qui les «légalisent», alors que leur constitution est laïque. Il faut toujours interroger le «avant, c'était mieux» et faire le tri entre nos différents héritages sociétaux d'avant la colonisation (période qui a ses

défis), durant la colonisation et de la postindépendance, de nos conversions à diverses confessions religieuses et spirituelles.

*Matriarcat et/ou patriarcat : un élément du débat féministe africain?*

Cette discussion est assurément au coeur des études féministes africaines. En effet, si le féminisme dénonce le patriarcat et la domination masculine comme sources de l'oppression des femmes et les place au centre de ses luttes théoriques et politiques, quelle est la position des féministes africaines?

Cette question a, dès les premières approches, soulevé de fortes contradictions théoriques dont je ne soulèverai ici que quelques points; car elles sont loin d'être résolues.

Le patriarcat, comme donnée anthropologique universelle, a été largement décrié par la recherche africaine, alors que le mouvement féminin avance son impact, donc son existence, dans l'analyse des situations contemporaines des femmes. Auteur de *L'Unité culturelle de l'Afrique noire* (1982, 2<sup>e</sup> édition), Cheikh Anta Diop, théoricien du matriarcat africain, en fait la base de nos sociétés.

«Le matriarcat n'est pas le triomphe absolu et cynique de la femme sur l'homme; c'est un dualisme harmonieux, une association acceptée par les deux sexes pour mieux bâtir une société sédentaire où chacun s'épanouit pleinement en se livrant à l'activité qui est la plus conforme à sa nature physiologique. Un régime matriarcal, loin d'être imposé à l'homme par des circonstances indépendantes de sa volonté, est accepté et défendu par lui» (p.114). Les principes fondamentaux ont été l'assurance de la filiation par les femmes, l'hérédité par la lignée utérine, transmission des droits politiques, etc. D'où un statut éminent des femmes. Diop montre que «le régime matriarcal est général en Afrique, aussi bien dans l'Antiquité qu'à nos jours et ce trait culturel ne résulte pas d'une ignorance du rôle du père

dans la conception de l'enfant» (p. 69). C'est ce qui fait noter une certaine dualité mettant en parallèle les lignages matrilineaires et patrilineaires et la place d'un patriarcat africain. Enfin les femmes occupent une place importante dans les représentations et pratiques religieuses, différente de celle des hommes. Ce sont l'introduction de religions nouvelles (ici, islam et christianisme) et l'intervention coloniale européenne qui ont imposé le patriarcat et ses hiérarchies

L'une des lignes importantes de fracture dans les analyses des femmes est à ce niveau. Tout un pan de la recherche des Africaines récuse la division sexuelle biologique des sociétés africaines, arguant du fait que l'idéologie du genre occidentale ne correspondait pas à leurs réalités. Les femmes pouvaient tenir un rôle masculin et diriger, de même que les hommes pouvaient endosser un rôle féminin, rôles masculin et féminin n'étant pas aussi rigides pour être source de transgression. C'est la démonstration de l'ouvrage de Ifi Amadiume, *Male Daughters, Female Husbands* (1987), qui s'interrogeait sur les notions de sexe et genre dans la société africaine. Nombre d'Africaines, à partir de leurs histoires, reconnaissent cette base sociale illustrée par la place de la maternité dans la vie des femmes comme valeur sociale et obligation divine. Elles reconnaissent aussi l'importance de la transmission matrilineaire de la filiation (naissance) et de liens spécifiques bâtis entre enfants sur cette relation utérine (doomu ndey). Il reste encore des indices de dévolution du pouvoir politique (appartenance requise à une famille maternelle pour qu'un homme accède au pouvoir), de transmission de certains biens matériels, culturels et spirituels, etc. Mais, nous posons cette question : ce rôle si essentiel donnait-il pour autant du pouvoir aux femmes, en dehors des Lingeer, femmes de l'aristocratie, et des personnalités féminines de l'élite politique? Quelle sorte d'autorité et à quel niveau? Si des tâches de gestion et de contrôle leur ont été attribuées,

dans l'espace sénégalais, ce sont des hommes qui ont été au faîte du pouvoir. Ces souverains ou autorités ont porté des titres masculins : Dammel, Buur, Brak, Maad, Teeñ, Almaami, Lamaan, Jaraaf, etc.

Le débat s'engage difficilement dans le féminisme sénégalais (et africain), alors qu'il est indispensable, car la place «exceptionnelle» du féminin, dans les sociétés précoloniales, est toujours agitée, avec plus ou moins de bonheur, face à ses revendications. Ne peut-on s'atteler une relecture du matriarcat, de la matrilinearité, des faits et des valeurs en découlant, pour en comprendre l'impact sur nos sociétés d'alors et d'aujourd'hui? Car, quel que soit le système, la masculinité y porte sa marque : rôles importants des frères et oncles, dans tous les cas de figure.

L'espace de cet article ne permet pas de développer la question. Je pense, personnellement, que la base matriarcale a laissé ses indices; on est frappé de la centralité des femmes dans l'organisation sociale. Leurs contributions à la reproduction des familles, à leur entretien domestique, à l'éducation et à la transmission des valeurs culturelles, l'utilisation de leurs connaissances et compétences indispensables au développement économique des sociétés et leurs charges sociales et morales (leurs xew de toute nature organisent la société) ont occupé une telle place dans les structures précoloniales que celles-ci n'ont pu les marginaliser dans la gestion des affaires et du politique. D'où la présence de toutes ces femmes «fortes» et la valeur de notre «matrimoine», malgré leur invisibilisation dans les mémoires, la rivalité dans les précessions masculines. Les femmes ont été centrales, mais n'ont jamais été égales. Elles ont rarement accédé au niveau suprême du pouvoir. Mais, y étaient-elles attendues? La colonisation, avec sa logique patriarcale, les a marginalisées en instaurant de nouvelles institutions d'éducation et de gestion du politique, tout en utilisant leur force de travail

pour nourrir et entretenir la colonie. Les pouvoirs indépendants, en maintenant les modalités coloniales de gouvernance, ont continué d'utiliser cette force, sans leur redonner plus de pouvoir. Les obstacles à cette conquête du pouvoir sont massifs.

*Le féminisme permet d'entretenir cet espace politique de contestation et de résistance à l'ordre inégalitaire de la société patriarcale et/ou de la domination masculine.*

Nous avons encore besoin, au Sénégal, de cerner et de déconstruire la domination masculine et toutes les autres formes de domination que forge le patriarcat qui en est la source ou en découle. Ces forces de domination peuvent être locales et/ou mondiales, comme en témoignent les interventions de la mondialisation sur tous nos systèmes socioculturels, économiques et politiques. Il est important de reconnaître que la domination masculine explique de très nombreuses situations d'oppression actuelles. On n'élargit pas les espaces de pouvoir des femmes, en niant ceux de l'oppression.

Ce que le genre a introduit dans la réflexion féministe, c'est la prise de conscience des rapports de pouvoir entre les sexes, même si Judith Butler et nombre d'autres auteures ont fini par remettre en question cette bicatégorisation des sexes et affirmer que la notion de sexe ne pouvait se réduire à l'hétérosexualité et qu'il existait d'autres formes que toutes les sociétés, en Afrique certainement, ne sont pas prêtes à accepter, comme évoqué plus haut. Nous avons besoin de reconsidérer, voire remettre en question, les rapports de pouvoir dans la famille, dans le monde politique (quelle parité?), dans la société globale (lutte contre les inégalités et les discriminations). Les combats contre les inégalités dans le code de la famille ont été significatifs à ce niveau. Je n'en exposerai pas le débat, sauf pour dire que la lutte a été longue et que chaque point gagné est une victoire à préserver, car c'est un défi contre les abus des forces conservatrices.

Notre corps est politique. Il est l'objet de tant de normes, de règles, de réglementations, de tabous et de préjugés. Il est l'objet à la fois de contrôle et de violence que tout le monde trouve normal. Écoutez ou lisez ce qui se dit dans la société, à travers les médias, les réseaux sociaux, les autres moyens de communication. Je prendrai quelques exemples d'enjeu, un peu en vrac.

Scolariser les filles est, reconnaissons-le, une ambition des familles et du politique. Leur scolarisation est en progression, selon les chiffres officiels. La SCOFI et les politiques d'éducation ont fait leur chemin. Mais cette scolarisation bute encore sur bien des obstacles, si ce n'est des discriminations. Scolariser une personne, c'est développer ses capacités intellectuelle et morale vers la connaissance, mais pour les femmes, c'est aussi leur apprendre le chemin vers la liberté sous tous ses aspects et l'égalité. Scolariser, ce n'est pas seulement créer l'autonomie des femmes (comme le veut un certain lexique du genre), mais c'est développer leur pouvoir (empowerment), les former à le gérer, à le renforcer pour leur position dans la famille, en société. Diverses contraintes continuent de peser sur elles. Les premières sont liées à des attitudes culturelles affectant leurs statuts et rôles des femmes dans la famille qui les empêchent d'accéder à l'éducation, à l'achever dans les meilleures conditions. Ce sont les difficultés de leur maintien à l'école, les mariages et les grossesses précoces, même si les derniers recensements montrent le recul progressif de l'âge d'entrée en nuptialité et en fécondité. Les conditions matérielles et financières (pauvreté des familles, insuffisance des infrastructures éducatives et précarité des niveaux d'enseignement), les maigres débouchés vers l'emploi, la préférence masculine à certains emplois et positions, la complexité des tendances de l'économie informelle (qui est pourtant la plus grande pourvoyeuse d'emplois et d'activités rémunérées et qui regroupe la majorité des activités féminines), autant que

les diverses crises climatiques, politiques et sanitaires sont sources de multiples contraintes et discriminations.

Nous sommes dans des sociétés où le développement des femmes, bien que ces dernières constituent plus de la moitié de la population, crée une sorte de panique, sinon de gêne morale dans la société. Il leur est demandé de se développer, de grandir par la formation, sans pour autant changer et surtout ne pas déranger leur positionnement en société. Malgré leurs diplômes et formations, quels qu'en soient les niveaux, il leur est toujours exigé de prouver leur capacité en faisant plus d'efforts, de restreindre leurs ambitions au-dessous de leurs capacités et performances, de subir toutes sortes de préjugés sexistes dévalorisants et d'actes de violences sexuelles qui visent soit à punir leurs ambitions soit à casser leur progression, droit de cuis-sage toujours en vigueur dans les facultés sénégalaises de toutes disciplines, harcèlement sexuel, viol, refus du congé maternité aux jeunes femmes médecins en spécialisation, etc. La liste n'est pas close. Le féminisme force à revisiter les liens entre rapports familiaux et rapports économiques. Qui entretient les familles et quel pouvoir en retire-t'on? S'agit-il de l'entretien domestique, de l'entretien économique? Comment jauger les tâches domestiques des femmes? Ligeey, dit-on en wolof; c'est du «travail gratuit des femmes», renforcent les féministes. Le code la famille a fini par le reconnaître dans cette qualification et le compte dans la contribution des femmes au ménage. Comment gère-t-on les ressources naturelles dans les familles rurales : qui est responsable de l'allocation des terres? Qui a accès à la terre? Les tâches sont réparties dans les économies de la pêche, selon une répartition sexuelle du travail. Qu'en est-il aujourd'hui? L'approche habituelle de la femme lebu en fait une femme forte. En quels termes? Comment devons-nous repenser ce rôle.

En quoi devoir être «une femme forte» vulnérabilise les femmes?

L'accès au politique qu'appuient les processus de démocratisation en Afrique témoigne d'une réelle complexité en raison des liens entre culture, religion et politique, de la montée violente de formes multiples de fondamentalismes dont se nourrissent toutes les instances d'autorité et de pouvoir, etc.

*Nous avons besoin de réfléchir sur les nouvelles manières de considérer la sexualité et la fécondité, afin que nous puissions contrôler et disposer de nos corps.*

Il faut alors revisiter la notion même de sexualité. Pouvons-nous réclamer le droit de disposer de notre corps et de notre sexualité? Il a fallu du temps pour dénoncer le harcèlement sexuel, le viol, l'inceste, et autres violences sexuelles subies dans et hors des familles? Il en a fallu autant pour remettre en cause la virginité comme condition sexuelle de la nuptialité. Les premiers mouvements #metoo ont été dénoncés comme copies de mouvements américains. Ils ont eu à se frayer un chemin dans une hostilité généralisée. A-t-on le courage de mettre en doute l'hétérosexualité? De porter un autre regard sur l'homosexualité? Que dire de l'a-sexualité? On a tout entendu sur l'orientation sexuelle, en termes de scandale, de pratiques contre nature; devant le quasi-silence, sinon l'hostilité, de l'académie ou tout simplement de la science, la presse se déchaîne. Nous avons tellement à faire à cause des débats incroyables sur la fécondité et l'exigence de maternité (valeur morale et religieuse sublimée de la femme). La maternité, par-delà le besoin d'enfant, est une obligation, à la fois sociale et religieuse. On attend des femmes qu'elles en assurent la fonction jugée naturelle et divine. Le non-désir d'enfant est vécu comme un sacrilège et un égoïsme féminin. Seules les femmes sont poursuivies en cas de néonaticide. N'oublions pas que la recherche en paternité est interdite par l'islam. La loi interdit dans la déclaration de naissance d'un enfant la référence au père incestueux. La femme stérile est

incriminée pour ne pas avoir contribué à la «fabrication» de cette descendance (nombreuse) qui permet à l'homme d'assurer sa masculinité et d'asseoir son pouvoir social. Ce prestige, d'abord masculin, passe par le corps des femmes, dont la sexualité et la fécondité sont contrôlées par des règles sociales définies dans chaque groupe : virginité, circoncision, surveillance, dot, mariage, soumission au désir du conjoint, capacité de fécondité, gestion de la fertilité, durée et rituels contraignants du veuvage (coupe des cheveux, habillement spécifique, interdiction de se regarder dans le miroir, réclusion et absence de relations sexuelles), lévirat/sororat, etc.

Ce devoir de reproduction (devoir conjugal) peut renforcer la subordination des femmes, conditionnées socialement, idéologiquement, religieusement à assurer la reproduction physique du groupe, au prix de leur santé. Ce défaut de reproduction, qu'il s'agisse d'infécondité ou de stérilité, est d'abord imputé aux femmes. Ce sont elles qui s'inquiètent de la stérilité ou de la non-survenue de la grossesse socialement requise. Elles sont critiquées soit directement, soit par des allusions ou des conduites relationnelles spécifiques : angoisse, nervosité, mauvaise humeur, etc. Elles endossent la responsabilité de l'échec et, après le recours à diverses thérapeutiques, laissent un membre de l'entourage ou le médecin aborder le problème avec le mari, alors que lui-même est impliqué dans cette infertilité. Les médecins le diront mieux que moi.

L'accès contrôlé à la contraception, ce qui est en parfaite contradiction avec la loi sénégalaise et le Protocole de Maputo et autres conventions signées par le Sénégal, ainsi que la criminalisation du droit à l'avortement, rendent souvent problématique la santé des femmes. Que fait-on des femmes qui subissent descente d'organes et fistules à cause des grossesses répétées? Quel est le sort des enfants qui perdent leur mère morte de fatigue d'enfanter. Cette santé qui n'est pas seulement maternelle. On devrait

plus s'interroger sur ce qui arrive à la femme, hors de cette période de fécondité. Quel est le vrai statut de la ménopause? Quel est le chemin pavé de lourdes conditions et d'embûches qui mène au statut de Grande Royale? Il a fallu requalifier les actes de violences physiques, morales, symboliques et sexuelles, autant qu'obstétrico-gynécologiques, etc. Se souvient-on encore du cas Doki Niasse, qui a fait marcher des centaines de femmes dans les rues de Kaolack et Dakar? À cette occasion, les femmes et leurs mouvements (féministes ou non) ont été accusés de remettre en question le droit du mari à battre sa femme, que l'on disait autorisé par la tradition et l'islam. N'est-il pas temps de penser les femmes en termes de droits sur la base d'un contrat social qui ne dépende pas de textes religieux, mais d'un contrat négocié, arraché sur la base de principes contemporains de justice et de liberté? Le code de la famille se débat encore dans ses principes religieux. On a échappé, au début des années 2000, à un retour légal de la Sharia proposé par le CIRCOFS, délaissant le code actuel aux non-musulmans.

#### En conclusion

Les femmes sont prises au piège entre les préjugés ordinaires des communautés à leur égard, les argumentaires religieux de soumission, les décisions et attitudes paradoxales du politique, légitimés au nom de la culture et de la religion. Elles doivent faire face à leurs défis. Des droits à plus d'égalité et de justice sociale acquis de haute lutte au niveau local, national et international par le mouvement des femmes sont comme des espèces en danger, car subvertis par la remontée des fondamentalismes d'ordres divers. Aucune révolution culturelle, aucun retour aux sources ou à l'authenticité ethnique, religieuse ou nationale, revendiqués par les groupes qui s'en réclament, ne sauraient légitimer la persistance, imprégnée d'idéalisation, de valeurs dites traditionnelles ou ancestrales, porteuses de graves

discriminations et d'inégalités. C'est un immense défi pour les femmes qui ont entériné culturellement et religieusement le discours patriarcal ou celui de la domination masculine, de les remettre en question. C'est une tâche immense pour les féministes de les en sortir pour transformer notre monde d'inégalités et de transformer le regard et le discours masculin qui dominant la scène politique, pour comprendre et porter les mutations nécessaires en cours au Sénégal, en Afrique et dans le monde.



## **Discours de Françoise Nyssen, prononcé à l'occasion du comité ministériel pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la culture et la communication, mercredi 7 février**

Discours de Françoise Nyssen, ministre de la Culture à cette époque.

Mesdames les parlementaires et élues,  
Madame la cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité,

Mesdames et messieurs,

Chers tous,

Il est des domaines dans lesquels nous ne pouvons plus attendre que les choses changent « d'elles mêmes ». Parce qu'elles ne changeront pas. L'égalité femmes-hommes a fait plus de progrès en soixante-dix ans, sans doute, qu'en plusieurs millénaires. Mais la plus grande erreur serait de croire que nous avons accompli l'essentiel du chemin. Non. Nous en avons fait la moitié. Nous avons fait celui de l'égalité en droit. Nous devons accomplir celui de l'égalité en actes. C'est l'un des grands défis de ce XXI<sup>ème</sup> siècle, pour les sociétés du monde entier. La France ne fait pas exception. Ce défi est encore devant nous. L'actualité récente nous l'a bien rappelé. Elle nous a rappelé les stéréotypes et les discriminations dont les femmes continuent de faire l'objet. Elle nous a rappelé aussi les non-dits, l'omerta, les mentalités souterraines. Nous pensions que seule la révolution des comportements restait à faire. Nous découvrons que même la révolution des consciences n'est pas achevée. Et nous n'avons pas besoin d'aller jusqu'aux cas les plus extrêmes révélés par l'actualité, pour nous en convaincre. Il suffit de regarder les statistiques : elles ne sont pas le fait d'une personnalité ou de circonstances particulières, elles traduisent les anomalies du quotidien, les petites injustices qui une fois cumulées aboutissent à une inégalité majeure de fait. Pour tous ceux qui doutent encore

des témoignages, il y a les chiffres.

Il y a les données objectives. Je ne veux pas vous assommer, mais je crois qu'il est important de les faire résonner, une fois par an au moins. Nous allons faire le point sur ce qui a été accompli depuis la dernière réunion de ce Comité et l'adoption de la feuille de route pour 2017. Je voudrais toutefois redonner quelques chiffres, qui rappellent la réalité de notre vie culturelle.

- Qui rappellent qu'à peine plus d'un tiers des établissements publics de ce ministère sont dirigés par une femme.
  - Que moins d'un artiste sur quatre exposé dans un Fonds régional d'art contemporain, structure financée à parité Etat-région, est une femme.
  - Que moins d'un long métrage sur quatre agréé en France est réalisé par une femme.
  - Que moins d'un tiers des oeuvres programmées dans nos théâtres publics sont signées par des femmes ;
  - Que seulement 2% des oeuvres jouées dans nos labels sont les oeuvres de compositrices : 2%...
  - Que moins d'un tiers de nos 351 labels de la création sont dirigés par des femmes. Et que la plupart dirigent les labels aux plus faibles budgets.
- On ne compte que 3 femmes directrices sur 19 Centres chorégraphiques nationaux ;
  - On compte 10 femmes directrices sur 85 Scènes de musiques actuelles ;
  - On compte 8 femmes directrices sur 36 Centres dramatiques nationaux ;
  - On ne compte aucune femme à la tête de l'un des 7 Centres nationaux de création musicale.
  - On ne compte aucune femme cheffe d'orchestre à la tête d'un orchestre labellisé par l'Etat alors que nos voisins européens accueillent nos cheffes françaises. Aucun secteur ne fait exception. Prenons un exemple tout récent. Le week-end dernier, la Folle Journée de Nantes.

- Sur les 75 concerts d'orchestre du festival, seuls 8 étaient dirigés par des femmes, dont 7 dans des salles inférieures à 300 places.
- Parmi les 91 solistes instrumentistes figurant dans les programmes, seuls 21 étaient des femmes : c'est-à-dire moins d'un sur quatre.

Et tout ceci se répercute dans les Prix :

- Depuis 2000, sur 98 sélectionnées pour le Molière du metteur en scène : seulement 12 femmes, dont 3 primées ;
- Pour le César de la meilleure réalisation : 13 femmes sur un total de 103 sélectionnés, et zéro primée ;
- Pour la Palme d'Or à Cannes : une seule femme Palme d'Or en 70 ans de festival (1993, Jane Campion).

Les chiffres parlent. Ils nous rappellent combien l'accès aux scènes, aux métiers, aux opportunités reste inégal. Les chiffres nous rappellent aussi combien les rémunérations restent inégales. Les femmes gagnent en moyenne 10% de moins que les hommes au sein de ce ministère, et près de 20% moins dans les entreprises culturelles.

Face à ces chiffres, face à cette réalité, il y a trois attitudes possibles. La première consiste à penser que les choses sont ainsi parce qu'elles ont vocation à être ainsi. Ça s'appelle le fatalisme. Il y aurait des métiers pour lesquels les femmes sont moins douées, non prédestinées, dont certaines professions artistiques. C'est un discours que l'on entend encore, en France, en 2017. Une seconde attitude consiste à considérer qu'il faudra sans doute du temps, encore mais que les talents parleront, et que la situation s'équilibrera. Cela s'appelle la passivité. Une troisième attitude consiste à penser qu'on ne peut plus attendre. Qu'il faut parfois des règles pour accélérer la révolution des consciences, qui entraînera à son tour une révolution des comportements. Cela s'appelle le volontarisme. C'est la voie que je veux emprunter. J'assume le recours aux quotas de progression, aux objectifs chiffrés. Et je considère

que le secteur culturel doit montrer la voie. Nous avons un devoir d'exemplarité en matière d'égalité femmes-hommes. Le secteur culturel a un devoir d'avant-garde, dans ce combat comme dans tous les grands combats sociétaux. Il doit donner l'exemple. Ce ministère le fera : à son niveau, à travers ses établissements et toutes les structures qu'il soutient. Il ne s'agit pas d'être dans une posture de moralisation, ou de dénonciation. Il s'agit d'être dans l'action. Nous montrerons que c'est possible, et nécessaire. Car fermer la porte – ou l'entrouvrir à peine – pour la moitié de l'humanité, c'est se priver de la moitié des talents. Et « à nous regarder faire », non seulement « ils s'habitueront », mais ils nous emboîteront le pas.

Ce devoir d'exemplarité, le ministère de la Culture a commencé à le porter. Nous avons reçu en octobre dernier le label « Egalité Professionnelle » de l'AFNOR, qui reconnaît l'exemplarité de la démarche en faveur de l'égalité conduite au sein de notre administration centrale, de nos directions régionales et de nos services à compétence nationale.

Nous sommes le premier ministère à avoir reçu ce label. Une vingtaine de nos opérateurs sont d'ores et déjà engagés dans la même démarche, avec notre soutien. Nous sommes en train d'élargir la démarche à tous nos opérateurs. Notre Secrétaire général, Hervé BARBARET, vous en dira un mot dans un instant. Je veux aller plus loin.

C'est l'objet de la feuille de route 2018-2022 qui vous a été adressée, et dont nous allons débattre aujourd'hui. J'ai tenu à associer à nos travaux le Haut Conseil à l'Égalité.

Madame Bousquet me remettra officiellement son rapport sur les inégalités dans les arts et la culture dans 10 jours. Son éclairage nous sera précieux. Pour introduire ce Comité, je voudrais vous présenter une série de propositions. Je suis déterminée à avancer de façon très volontariste sur ces questions. Pour obtenir des résultats tangibles d'ici la fin du quinquennat. Pour que les citoyens se disent : oui, les choses ont changé. Pour que ce Comité n'ait plus de

raison d'être, au fond. Pour que l'égalité ne reste pas une ligne d'horizon, mais soit une réalité pour ce ministère en 2022. C'est possible, c'est à notre portée. Je vais prendre pour cela des engagements inédits. La première urgence, c'est la rémunération. Parce qu'elle est un marqueur de reconnaissance. Payer moins, c'est considérer que le travail, l'engagement a moins de valeur. L'écart actuel de 10% au sein de ce ministère est inacceptable. J'ai donc engagé un processus très volontariste pour résorber ces inégalités. J'ai dégagé une large enveloppe : 500.000€ sur 2018-2022. Le ministère va consacrer un demi-million d'euros au rattrapage des écarts de salaire entre les femmes et les hommes en interne.

La deuxième urgence, c'est la levée des freins à l'emploi. Les femmes restent nombreuses, dans les couples, à assurer la prise en charge des enfants : nous le savons. Nous devons tout faire pour que ça ne soit pas un obstacle à leur carrière. Dès ce lundi, le mécanisme pour que les salariés intermittents du spectacle puissent faire financer la garde de leurs enfants par le FONPEPS, le Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle a été mis en place.

Autre priorité : la formation. Car c'est au moment où se décident les vocations et les carrières que beaucoup de choses se jouent. Les écoles du ministère ont un rôle majeur à tenir : contre les discriminations, contre l'autocensure, et contre le harcèlement. Je souhaite d'abord instaurer la parité au sein des jurys de sélection et de sortie de nos 99 écoles. Il n'existe aucune règle aujourd'hui. Je vais en instituer une, et je souhaite voir une alternance femme-homme à la présidence de ces jurys. Je souhaite aussi que nos établissements s'engagent dans la lutte contre le harcèlement, qui est une priorité absolue ; Et pour inciter les étudiantes à envisager toutes les professions, tous les types de carrières. J'ai demandé à tous les établissements d'enseignement supérieur du ministère d'élaborer des Chartes éthiques en ce sens. Les démarches sont enga-

-gées. Je souhaite ensuite que le ministère de la Culture fasse figure de modèle en matière de nominations. Nous sommes loin de la parité dans nos propres établissements publics. Sur nos 75 établissements, seuls 26 sont dirigés par des femmes. Je souhaite que la parité devienne la règle, et que d'ici 2022, elle soit acquise : que la moitié des postes de direction exécutive des établissements publics du ministère soient occupés par des femmes. Tous les mandats vont arriver à échéance dans les cinq ans à venir. Il y aura notamment 27 renouvellements cette année, 21 l'année prochaine, 18 celle d'après. Je souhaite que la moitié de ces renouvellements donnent lieu à la nomination d'une femme. S'agissant des labels du spectacle vivant et des arts plastiques, je souhaite que la parité progresse à la fois au niveau des nominations et des programmations. L'égalité doit concerner l'accès aux postes à responsabilité mais également les moyens de production, la place faite dans les programmes, la rémunération. Nous en sommes loin. J'ai rappelé quelques chiffres. Des objectifs ont été fixés par une circulaire prise le 8 mars dernier. Un bilan des actions et des progrès réalisés me sera rendu en juin prochain. En matière de nomination, le rééquilibrage doit pouvoir se dessiner dès cette année, puisque 35 mandats arrivent à échéance. Vous savez que les nominations à la tête des labels ne dépendent pas seulement de nous : elles sont le fruit de codécision avec les collectivités territoriales. Mais je veillerai à ce que l'Etat porte la voix de la parité. Ce sujet sera d'ailleurs porté dans le cadre d'un groupe de travail du Conseil des Collectivités territoriales pour le développement culturel.

Sur la base du premier bilan qui me sera rendu en juin, je me réserve le droit de fixer des objectifs chiffrés, contraignants, et d'en tirer les conséquences en cas de non-respect.

En matière de nomination :

- Je suis prête à envisager un objectif de progression de +10% par an de femmes pour les catégories de labels dans lesquels elles représentent moins de 25% des dirigeants aujourd'hui ;

- Et un +5% par an pour les catégories de labels dans lesquels elles représentent entre 25 et 40% des dirigeants. J'envisage aussi des objectifs en matière de programmation sur les mêmes bases chiffrées. Un suivi serait instauré, avec des conséquences directes sur les subventions : un système de « malus » pourrait être envisagé pour les labels qui ne respecteraient pas leurs obligations.

La programmation est un enjeu majeur, à double titre : non seulement pour offrir une juste reconnaissance aux artistes actuelles ; mais aussi pour préparer l'avenir, en suscitant des vocations chez les jeunes filles qui iront au spectacle ou au musée et se diront « Demain, ce sera moi ».

Je serai également très vigilante aux représentations des femmes faites dans les médias. Pour changer les comportements, il faut changer les regards, et donc les images. Le secteur des médias s'est saisi de ces questions et je m'en réjouis : Je pense à l'audiovisuel public, qui se mobilise :

- Véronique CAYLA comme Marie-Christine SARAGOSSE pourront en témoigner, pour Arte et pour France Médias Monde ;

- Je pourrais citer aussi France Télévisions, qui s'est engagé à faire progresser la part de femmes sur les plateaux d'experts, pour parvenir à la parité en 2020.

- Je pense à l'action du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, que Sylvie PIERREBROSSOLETTE pourra évoquer ;

- Je pense à l'Agence France Presse, qui a conduit une étude récente et mis en évidence des pistes d'action particulièrement pertinentes pour la presse. Je pourrais aussi saluer la mobilisation du journalisme ou de l'édition :

- Les écoles de journalisme viennent de consacrer deux

jours de leur conférence nationale annuelle aux thèmes de l'égalité professionnelle ;

- Le syndicat national de l'Édition (SNE) souhaite engager avec le soutien du ministère une réflexion sur les stéréotypes présents dans la littérature jeunesse.

Mesdames et messieurs,  
Chers tous,

Nous avançons dans le bon sens, incontestablement. Mais nous avançons trop lentement.

C'est ma conviction. Je suis donc déterminée à agir, par tous les moyens qui sont à ma disposition, vous l'avez compris. Le chemin que nous allons accomplir, au sein du ministère, des établissements publics et des labels, j'invite l'ensemble des acteurs culturels à l'accomplir. J'invite toutes les structures, les acteurs et les secteurs que vous représentez à prendre des engagements similaires.

C'est la responsabilité de notre génération. La responsabilité de tous les décideurs, employeurs, programmeurs que nous représentons : à nous de changer les choses au présent, à nous de donner une chance à l'avenir.

Je vais maintenant céder la parole à Hervé BARBARET et aux directeurs généraux, qui vous feront un point sur les démarches de notre ministère et les points saillants de la feuille de route.

Vous serez invités à vous exprimer sur chacun de ces points.

## **GREVE FEMINISTE DU 8 MARS 2023**

Paroles de chansons

### **L'HYMNE DES FEMMES**

Nous qui sommes sans passé, les femmes  
Nous qui n'avons pas d'histoire  
Depuis la nuit des temps, les femmes  
Nous sommes le continent noir.

Refrain :

Levons-nous femmes esclaves  
Et brisons nos entraves  
Debout, debout, debout !

Asservies, humiliées, les femmes  
Achetées, vendues, violées  
Dans toutes les maisons, les femmes  
Hors du monde reléguées.  
Seules dans notre malheur, les femmes  
L'une de l'autre ignorée  
Ils nous ont divisées, les femmes  
Et de nos soeurs séparées.  
Le temps de la colère, les femmes  
Notre temps, est arrivé  
Connaissions notre force, les femmes  
Découvrons-nous des milliers !  
Reconnaissons-nous, les femmes  
Parlons-nous, regardons-nous,  
Ensemble, on nous opprime, les femmes  
Ensemble, Révoltons-nous !

Dernier refrain :

Levons-nous femmes esclaves  
Et jouissons sans entraves  
Debout, debout, debout !

Sans nous le monde s'arrête  
(sur l'air de Gala, Free from Desire)

On descend dans la rue,  
C'est la grève féministe  
On piétine le système,  
C'est la grève féministe  
Sans nous le monde s'arrête,  
C'est la grève féministe  
C'est la grève générale,  
C'est la grève féministe  
Notre travail, salarié ou domestique  
Fait perdurer le capitalisme  
Premières d'corvées,  
Il est temps de tout bloquer  
Se révolter et ça va péter  
Patriarcat au feu et les patrons au milieu (x4)  
NaNana NaNa Na Na  
On n'nettoie plus vos chambres,  
C'est la grève féministe  
On n'fait plus vos piqûres,  
C'est la grève féministe  
On n's'occupe plus des enfants,  
C'est la grève féministe  
C'est la grève générale,  
C'est la grève féministe  
Racistes, transphobes,  
On n'veut pas d'vous dans nos rangs  
On est queer et fier·es  
Solidaires et sans frontières  
Notre féminisme ne s'fera pas dans les putes  
On arrive d'un bloc, notre grève comme un uppercut  
Patriarcat au feu et les patrons au milieu (x4)  
NaNana NaNa Na Na  
Patriarcat au feu et les patrons au milieu (x4)  
NaNana NaNa Na Na

## La grève des mères, Les amis d'ta femme

Puisque le feu et la mitraille,  
Puisque les fusils les canons,  
Font dans le monde des entailles  
Couvrant de morts les plaines et les vallons,  
Puisque les hommes sont des sauvages  
Qui renient la fraternité,  
Femmes debout ! femmes à l'ouvrage !  
Il faut sauver l'humanité.

Refrain :

Refuse de peupler la terre !  
Arrête la fécondité !  
Déclare la grève des mères !  
Aux bourreaux crie ta volonté !  
Défends ta chair, défends ton sang !  
À bas la guerre et les tyrans !  
Pour faire de ton fils un homme,  
Tu as peiné pendant vingt ans,  
Tandis que la gueuse en assomme  
En vingt secondes des régiments.  
L'enfant qui fut ton espérance,  
L'être qui nourri dans ton sein,  
Meurt dans d'horribles souffrances,  
Te laissant vieille, souvent sans pain

Refrain

Est-ce que le ciel a des frontières ?  
Ne couvre-t-il pas le monde entier ?  
Pourquoi sur terre des barrières ?  
Pourquoi d'éternels crucifiés ?  
Le meurtre n'est pas une victoire !  
Qui sème la mort est un maudit !  
Nous ne voulons plus, pour votre gloire  
Donner la chair de nos petits.

Refrain



## **Hillary Rodham Clinton**

### **Discours prononcé au 4e Congrès mondial des femmes des Nations Unies le 5 septembre 1995, à Pékin, en Chine**

Hillary Diane Rodham Clinton le 26 octobre 1947 à Chicago (Illinois), est une femme politique américaine. Elle est notamment première dame des États-Unis de 1993 à 2001, secrétaire d'État de 2009 à 2013 et candidate démocrate à l'élection présidentielle de 2016 où elle remporte le vote populaire mais pas celui des grands électeurs, indispensable pour être élue présidente.

Je voudrais remercier le Secrétaire général de m'avoir invitée à participer à cette importante Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes. C'est une véritable célébration, une célébration des contributions des femmes dans tous les aspects de la vie : à la maison, au travail, dans la communauté, en tant que mères, épouses, soeurs, filles, apprenantes, travailleuses, citoyennes et dirigeantes. C'est aussi un rassemblement, un peu comme les femmes se rassemblent chaque jour dans chaque pays. Nous nous réunissons dans les champs et les usines, sur les marchés de village et les supermarchés, dans les salons et les salles de réunion. Que ce soit en jouant avec nos enfants au parc, en lavant du linge dans une rivière ou en faisant une pause à la fontaine à eau du bureau, nous nous réunissons et parlons de nos aspirations et de nos préoccupations. Et à maintes reprises, notre conversation se tourne vers nos enfants et nos familles. Aussi différentes que nous puissions paraître, il y a bien plus de choses qui nous unissent que de choses qui nous divisent. Nous partageons un avenir commun et nous sommes ici pour trouver un terrain d'entente afin de pouvoir contribuer à apporter une nouvelle dignité et un nouveau respect aux femmes et aux filles du monde entier et, ce faisant, à apporter une nouvelle force et une nouvelle stabilité aux familles également.

Ce sont des conférences comme celle-ci qui obligent les gouvernements et les peuples du monde entier à écouter, à regarder et à faire face aux problèmes les plus urgents du monde. N'est-ce pas après tout – après la conférence des femmes de Nairobi il y a dix ans – que le monde s'est concentré pour la première fois sur la crise de la violence domestique ? Plus tôt dans la journée, j'ai participé à un forum de l'Organisation mondiale de la santé. Au cours de ce forum, nous avons parlé des moyens par lesquels les responsables gouvernementaux, les ONG et les citoyens travaillent pour résoudre les problèmes de santé des femmes et de filles. Demain, j'assisterai à une réunion du Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes. La discussion portera sur les programmes locaux, très réussis, qui permettent aux femmes qui travaillent dur d'accéder au crédit afin qu'elles puissent améliorer leur propre vie et celle de leur famille. Ce que nous apprenons partout dans le monde, c'est que si les femmes sont en bonne santé et instruites, leurs familles s'épanouiront. Si les femmes ne subissent pas de violence, leurs familles s'épanouiront. Si les femmes ont la chance de travailler et de gagner leur vie en tant que partenaires à part entière et égales de la société, leurs familles s'épanouiront. Et lorsque les familles s'épanouissent, les communautés et les nations s'épanouissent également. C'est pourquoi chaque femme, chaque homme, chaque enfant, chaque famille et chaque nation de cette planète a un enjeu dans le débat qui a lieu ici. Au cours des 25 dernières années, j'ai travaillé sans relâche sur les questions liées aux femmes, aux enfants et aux familles. Au cours des deux dernières années et demie, j'ai eu l'occasion d'en apprendre davantage sur les défis auxquels sont confrontées les femmes dans mon propre pays et dans le monde entier. J'ai rencontré de nouvelles mères en Indonésie, qui se réunissent régulièrement dans leur village pour discuter de nutrition, de planification familiale et de soins aux bébés.

J'ai rencontré des parents qui travaillent au Danemark et qui parlent du réconfort qu'ils ressentent en sachant que leurs enfants peuvent être pris en charge dans des garderies périscolaires sûres et bienveillantes.

J'ai rencontré des femmes en Afrique du Sud qui ont contribué à la lutte pour mettre fin à l'apartheid et qui contribuent maintenant à la construction d'une nouvelle démocratie.

J'ai rencontré des femmes influentes de mon propre hémisphère qui travaillent chaque jour à promouvoir l'alphabétisation et de meilleurs soins de santé pour les enfants de leur pays. J'ai rencontré des femmes en Inde et au Bangladesh qui contractent de petits prêts pour acheter des vaches laitières, ou des pousse-pousse, ou du fil afin de créer un moyen de subsistance pour elles-mêmes et leur famille. J'ai rencontré des médecins et des infirmières en Biélorussie et en Ukraine qui tentent de maintenir les enfants en vie après Tchernobyl. Le grand défi de cette conférence est de donner la parole aux femmes du monde entier dont les expériences passent inaperçues, dont les paroles ne sont pas entendues. Les femmes représentent plus de la moitié de la population mondiale, 70 % des pauvres du monde et les deux tiers de ceux qui ne savent ni lire ni écrire. Nous sommes les principales personnes qui prennent soin de la plupart des enfants et des personnes âgées du monde. Pourtant, une grande partie du travail que nous faisons n'est pas valorisée – ni par les économistes, ni par les historiens, ni par la culture populaire, ni par les dirigeants gouvernementaux. En ce moment même, alors que nous sommes assis ici, des femmes du monde entier donnent naissance à des enfants, élèvent des enfants, cuisinent des repas, lavent du linge, nettoient des maisons, plantent des cultures, travaillent sur des chaînes d'assemblage, dirigent des entreprises et dirigent des pays. Des femmes meurent également de maladies qui auraient dû être prévenues ou traitées. Elles voient leurs enfants succomber à la malnutrition causée par la pauvreté et les

privations économiques. Leurs propres pères et frères leur refusent le droit d'aller à l'école. Elles sont contraintes à la prostitution, et on leur interdit l'accès aux bureaux de crédit des banques et aux urnes. Celles d'entre nous qui ont la chance d'être ici ont la responsabilité de parler au nom de celles qui n'ont pas pu le faire. En tant qu'Américaine, je veux parler au nom des femmes de mon propre pays, des femmes qui élèvent leurs enfants avec le salaire minimum, des femmes qui ne peuvent pas se permettre de payer des soins de santé ou des garderies, des femmes dont la vie est menacée par la violence, y compris la violence dans leur propre foyer. Je veux parler au nom des mères qui se battent pour de bonnes écoles, des quartiers sûrs, de l'air pur et des ondes propres ; des femmes plus âgées, dont certaines sont veuves, qui découvrent qu'après avoir élevé leurs enfants, leurs compétences et leurs expériences de vie ne sont pas valorisées sur le marché ; des femmes qui travaillent toute la nuit comme infirmières, réceptionnistes d'hôtel ou chefs de fast-food pour pouvoir être à la maison pendant la journée avec leurs enfants ; et des femmes du monde entier qui n'ont tout simplement pas le temps de faire tout ce qu'elles sont appelées à faire chaque jour. En m'adressant à vous aujourd'hui, je parle en leur nom, tout comme nous parlons chacun d'entre nous au nom des femmes du monde entier qui n'ont pas la chance d'aller à l'école, de consulter un médecin, de posséder des biens ou d'avoir leur mot à dire sur l'orientation de leur vie, simplement parce qu'elles sont des femmes. La vérité est que la plupart des femmes du monde travaillent à la maison et à l'extérieur, généralement par nécessité. Nous devons comprendre qu'il n'existe pas de formule unique pour la façon dont les femmes devraient mener leur vie. C'est pourquoi nous devons respecter les choix que chaque femme fait pour elle-même et sa famille. Chaque femme mérite d'avoir la chance de réaliser le potentiel que Dieu lui a donné. Mais nous devons reconnaître que les femmes n'atteindront

jamais leur pleine dignité tant que leurs droits humains ne seront pas respectés et protégés. Les objectifs que nous avons fixés pour cette conférence, à savoir renforcer les familles et les sociétés en donnant aux femmes les moyens d'avoir un plus grand contrôle sur leur propre destin, ne pourront être pleinement atteints que si tous les gouvernements - ici et dans le monde - acceptent leur responsabilité de protéger et de promouvoir les droits humains reconnus au niveau international. La communauté internationale a depuis longtemps reconnu et récemment réaffirmé à Vienne que les femmes et les hommes ont droit à une gamme de protections et de libertés individuelles, du droit à la sécurité personnelle au droit de déterminer librement le nombre et l'espacement des naissances. Personne – Personne ne devrait être contraint de garder le silence par crainte de persécution religieuse ou politique, d'arrestation, de maltraitance ou de torture. Tragiquement, les femmes sont le plus souvent celles dont les droits humains sont violés. Même aujourd'hui, à la fin du 20e siècle, le viol des femmes continue d'être utilisé comme instrument de conflit armé. Les femmes et les enfants constituent la grande majorité des réfugiés dans le monde. Et lorsque les femmes sont exclues du processus politique, elles deviennent encore plus vulnérables aux abus. Je crois qu'aujourd'hui, à la veille d'un nouveau millénaire, il est temps de rompre le silence. Il est temps que nous disions ici à Pékin, et que le monde entende, qu'il n'est plus acceptable de discuter des droits des femmes comme étant distincts des droits humains. Ces abus perdurent parce que, depuis trop longtemps, l'histoire des femmes est une histoire de silence. Aujourd'hui encore, certains tentent de nous faire taire. Mais les voix de cette conférence et des femmes de Huairou doivent être entendues haut et fort : C'est une violation des droits de l'homme que de priver de nourriture des bébés, de les noyer, de les étouffer ou de leur briser la colonne vertébrale, simplement parce qu'ils sont nés filles.

C'est une violation des droits de l'homme que de vendre des femmes et des filles comme esclaves de la prostitution par cupidité humaine – et les raisons invoquées pour justifier cette pratique ne devraient plus être tolérées. C'est une violation des droits de l'homme que d'arroser des femmes d'essence, de les brûler et de les brûler vives parce que leur dot de mariage est jugée trop faible. C'est une violation des droits de l'homme que de violer des femmes dans leur propre communauté et de violer des milliers de femmes comme tactique ou comme prix de guerre. C'est une violation des droits de l'homme que l'une des principales causes de décès dans le monde chez les femmes de 14 à 44 ans est la violence qu'elles subissent dans leur propre foyer de la part de leurs propres proches. C'est une violation des droits de l'homme que de jeunes filles soient brutalisées par la pratique douloureuse et dégradante de la mutilation génitale. C'est une violation des droits de l'homme que de refuser aux femmes le droit de planifier leur propre famille, et cela inclut le fait d'être forcées à avorter ou d'être stérilisées contre leur gré. S'il y a un message qui doit ressortir de cette conférence, c'est que les droits de l'homme sont les droits des femmes et que les droits des femmes sont des droits de l'homme une fois pour toutes. N'oublions pas que parmi ces droits, il y a le droit de parler librement – et le droit d'être entendues. Les femmes doivent jouir du droit de participer pleinement à la vie sociale et politique de leur pays, si nous voulons que la liberté et la démocratie prospèrent et perdurent. Il est indéfendable que de nombreuses femmes des organisations non gouvernementales qui souhaitaient participer à cette conférence n'aient pas pu y assister – ou aient été empêchées d'y participer pleinement. Soyons clairs. La liberté signifie le droit des gens à se réunir, à s'organiser et à débattre ouvertement. Cela signifie respecter les opinions de ceux qui peuvent être en désaccord avec celles de leurs gouvernements. Cela signifie ne pas séparer les

les citoyens de leurs proches et les emprisonner, les maltraiter ou leur refuser leur liberté ou leur dignité en raison de l'expression pacifique de leurs idées et opinions. Dans mon pays, nous avons récemment célébré le 75e anniversaire du droit de vote des femmes. Il a fallu 150 ans après la signature de notre Déclaration d'indépendance pour que les femmes obtiennent le droit de vote.

Il a fallu 72 ans de lutte organisée, avant que cela ne se produise, de la part de nombreux femmes et hommes courageux. Ce fut l'une des guerres philosophiques les plus clivantes de l'Amérique. Mais ce fut une guerre sans effusion de sang. Le droit de vote a été obtenu sans qu'un seul coup de feu ne soit tiré. Mais nous avons également été rappelés, lors des commémorations du Jour de la Victoire le week-end dernier, du bien qui vient lorsque des hommes et des femmes s'unissent pour combattre les forces de la tyrannie et pour construire un monde meilleur. Nous avons vu la paix régner dans la plupart des endroits pendant un demi-siècle. Nous avons évité une autre guerre mondiale. Mais nous n'avons pas résolu les problèmes plus anciens et profondément enracinés qui continuent à diminuer le potentiel de la moitié de la population mondiale. Il est temps d'agir au nom des femmes partout dans le monde. Si nous prenons des mesures audacieuses pour améliorer la vie des femmes, nous prendrons également des mesures audacieuses pour améliorer la vie des enfants et des familles. Les familles comptent sur les mères et les épouses pour le soutien émotionnel et les soins. Les familles comptent sur les femmes pour le travail à la maison. Et de plus en plus, partout, les familles comptent sur les femmes pour le revenu nécessaire pour élever des enfants en bonne santé et prendre soin d'autres membres de la famille. Tant que la discrimination et les inégalités resteront si courantes partout dans le monde, tant que les filles et les femmes seront moins valorisées, moins nourries, nourries en dernier, surmenées, sous-payées, non scolarisées,

scolarisées, soumises à la violence à l'intérieur et à l'extérieur de leur foyer, le potentiel de la famille humaine à créer un monde pacifique et prospère ne se réalisera pas. Que cette conférence soit notre appel à l'action et celui du monde. Répondons à cet appel afin que nous puissions créer un monde dans lequel chaque femme est traitée avec respect et dignité, chaque garçon et chaque fille sont aimés et soignés de manière égale, et chaque famille a l'espoir d'un avenir solide et stable. C'est le travail qui vous attend. C'est le travail qui nous attend tous, nous qui avons une vision du monde que nous voulons voir – pour nos enfants et nos petits-enfants. Le moment est venu. Nous devons aller au-delà de la rhétorique. Nous devons aller au-delà de la reconnaissance des problèmes pour travailler ensemble, pour faire les efforts nécessaires pour construire ce terrain d'entente que nous espérons voir. Que Dieu vous bénisse, votre travail et tous ceux qui en bénéficieront. Bonne chance et merci beaucoup.

## **Discours UIP – Egalité de genre . Laurence Fehlmann Rielle - Suisse**

Le 17 août 2022, lors d'une intervention à l'Union interparlementaire, elle a discuté des défis persistants pour atteindre l'égalité de genre, notamment les disparités salariales et la sousreprésentation des femmes dans certains métiers. Laurence Fehlmann Rielle, née le 11 septembre 1955 à Chêne-Bougeries (originaire de Genève, double nationale suisse-turque), est une personnalité politique suisse, membre du Parti socialiste. Elle est députée du canton de Genève au Conseil national depuis le 30 novembre 2015.

La conquête pour l'émancipation des femmes est l'un des grands combats du 20e siècle et il va se poursuivre car rien n'est encore définitivement acquis.

Le droit de vote a été l'une des luttes les plus significatives et il a traversé tous les continents. Dans plusieurs pays européens, il a fallu attendre la fin de la 2e guerre mondiale pour que les femmes obtiennent le droit de vote. Dans mon pays, la Suisse, souvent qualifié de plus ancienne démocratie du monde, il a fallu attendre 1971 pour que les femmes acquièrent le droit de vote et d'éligibilité sur le plan fédéral. Sans les femmes, une démocratie aussi ancienne soit-elle est boiteuse, incomplète. La Suisse essaie de se rattraper puisque depuis les dernières élections de 2019, les femmes représentent 42% de la chambre du peuple.

Mais à côté des droits égaux, il reste à conquérir la pleine égalité, à savoir l'égalité de fait. Les femmes doivent encore gagner de la légitimité pour prendre pleinement leur place : elles gagnent souvent moins que les hommes pour un travail équivalent ce qui a une répercussion négative sur leurs retraites. Dans de nombreux métiers fortement valorisés, les femmes ne sont que peu présentes.

Les tâches ménagères et de l'éducation reposent encore beaucoup sur les femmes même si les couples des jeunes générations partagent mieux ces devoirs.

Le droit à l'avortement n'est pas garanti partout et très

inégalement appliqué selon les différents points de la planète. Le retour en arrière qui s'opère au Etats-Unis d'Amérique a de quoi nous inquiéter. Le contrôle du corps des femmes a toujours été un enjeu et représente une des manifestations criantes du patriarcat. En effet, la libre disposition de leur corps par les femmes n'est malheureusement pas encore une réalité. Curieusement, les forces conservatrices qui jugent que l'Etat doit se mêler des questions liées à l'avortement ne sont pas aussi exigeantes quand il s'agit de droits sociaux et de places de crèches par exemple. Une fois l'enfant arrivé, il s'agirait soudainement d'une affaire strictement privée. Les familles n'ont qu'à se débrouiller.

Si on n'est pas arrivé plus tôt à réaliser l'égalité, c'est peut-être parce que l'on a cru trop tôt que tout était réglé. Dans les années 1990, c'était devenu un gros mot que de se déclarer « féministe ». Les jeunes femmes ont cru à tort que l'égalité était acquise et même si de grands progrès ont été faits, elles se rendent compte qu'il faut continuer à se mobiliser. Il y a un domaine où l'humanité doit faire des progrès notables. Il s'agit d'éradiquer la violence à l'encontre des femmes et la violence domestique. C'est pourquoi, il est primordial d'élargir la participation du plus grands nombre d'Etats à la Convention d'Istanbul et bien sûr de la mettre en oeuvre. La violence contre les femmes qui touchent souvent aussi les enfants est un fléau qui n'est pas digne de l'être humain. Les parlements ont évidemment un grand rôle à jouer dans la promotion de l'égalité entre les genres et il faut saluer la direction de l'UIP qui nous permet de mettre en avant ce thème fondamental.

Si l'on veut obtenir la parité des genres dans les parlements, il est nécessaire à mes yeux d'instaurer des quotas de liste. Il faut combattre l'idée que les femmes élues grâce à des quotas ne seraient que des potiches. Au contraire, la réalité nous montrent qu'une fois élues, les femmes occupent pleinement leur fonction avec grandes

compétences. Les partis ont un rôle important à jouer dans ce domaine. Il est aussi indispensable de lutter contre le harcèlement et le sexisme au sein des parlements et de promouvoir les femmes à tous les échelons politiques. Un certain nombre de parlements ont pris des mesures et le parlement suisse a apporté sa contribution pour prévenir ce phénomène.

Pour conclure, je voudrais souligner le fait que les femmes ont un rôle incontournable à jouer dans la promotion de la paix. Cet élément prend toute sa signification à l'heure où de trop nombreux pays sont secoués par des conflits internes et bien sûr aussi au moment la guerre de la Russie contre l'Ukraine redouble d'intensité.

L'égalité entre femmes et hommes fait partie des droits humains : ces droits ne seront jamais réalisés sans la pleine contribution des femmes. Les hommes ont tout intérêt à participer à ce mouvement pour l'émancipation car leur véritable liberté dépend de celle de tout le genre humain.



## **MARIAROSA DELLA COSTA - SALAIRE ET TRAVAIL MENAGER EN ITALIE 1974**

Mariarosa Dalla Costa (née à Trévisé le 28 avril 1943) est une sociologue et écrivaine italienne, co-auteurice, avec Selma James, de l'ouvrage, devenu un classique, *Le Pouvoir des femmes et la subversion sociale*. Cet ouvrage est l'un des textes fondateurs de la théorie féministe-marxiste. Initialement publié en italien en 1972 aux éditions Marsilio, il a récemment été traduit en français aux éditions Entremonde, avec des ajouts notables. Il comporte par exemple le discours du 10 mars 1974, prononcé par Mariarosa Dalla Costa à Mestre, lors d'un week-end d'action organisé par le Comité Triveneto pour le salaire au travail ménager. Le comité se réunissait notamment à l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, et du lancement de la Campagne du salaire au travail ménager en Italie.

Le discours a été publié initialement en anglais dans l'ouvrage de Wendy Edmond et Suzie Fleming (éds.), *All Work and No Pay: Women, Housework and the Wages Due* (Bristol, Falling Wall Press, 1975).

Aujourd'hui le mouvement féministe lance la Campagne du salaire au travail ménager en Italie. Comme le disent les chansons, les photographies et les affiches que vous avez pu entendre et voir, les questions soulevées aujourd'hui sont nombreuses : les conditions inhumaines dans lesquelles nous sommes obligées d'avorter, le sadisme des cliniques obstétriciennes et gynécologiques, nos conditions de travail – en-dehors de la maison, nos conditions sont toujours pires que celles des hommes et, à la maison, nous travaillons sans salaire. Sans compter les services sociaux inexistantes ou si déplorables que nous craignons d'y laisser nos enfants, etc.

Vous pourriez vous demander : quel est le lien entre la campagne que nous lançons aujourd'hui pour le salaire au travail ménager et tous les sujets que nous avons exposés, dénoncés et contre lesquels nous nous battons aujourd'hui ? Tous les sujets dont nous avons parlé, les sujets abordés dans nos chansons, montrés lors de nos expositions et dans nos films ? Nous pensons que la difficulté de toutes les femmes – difficulté qui explique que nous avons été

que nous avons été rayées de l'histoire, que nous devons faire face aux boulots les plus révoltants, les plus sous-payés et précaires – est que nous les femmes, quoique nous fassions, nous sommes dès le départ usées et épuisées par treize heures de travail domestique que personne n'a jamais reconnu et n'a jamais rémunéré.

Et c'est cette condition première qui force les femmes à se satisfaire de crèches comme la « Pagliuca », « Celestini » ou « OMNI ». Notre position de faiblesse nous oblige à payer un demi-million de lires pour un avortement. C'est le cas partout, disons-le clairement, dans chaque ville et dans chaque pays – avec en plus le risque d'en mourir ou de finir emprisonnées.

Nous sommes assignées au travail domestique ; c'est la seule chose que toutes les femmes ont en commun, c'est la seule base sur laquelle nous pouvons rassembler nos forces, la force de millions de femmes. Ce n'est pas un hasard si les réformistes de tout bord ont toujours soigneusement écarté l'idée d'une organisation des femmes sur la base du travail domestique. Ils ont toujours refusé de reconnaître ce travail comme un véritable travail, précisément parce que c'est le seul travail que nous ayons toutes en commun. C'est une chose de devoir affronter deux ou trois cents ouvrières dans une usine de chaussures, mais c'en est une autre de faire face à des millions de ménagères. Et puisque toutes les ouvrières à l'usine sont des ménagères, c'est une autre affaire de devoir se confronter à ces deux ou trois cents ouvrières unies à des millions de ménagères. C'est ce que nous mettons aujourd'hui à l'ordre du jour, sur cette place. C'est le premier moment de notre organisation. Nous avons décidé de nous organiser sur ce front, autour de ce travail que nous faisons toutes, afin de bénéficier de la force de millions de femmes. Pour nous, donc, la revendication d'un salaire au travail ménager, c'est une revendication directe de pouvoir, parce que le travail domestique est ce qui rassemble des millions

de femmes. Si nous parvenons à nous organiser par millions – et nous sommes déjà très nombreuses aujourd’hui sur cette place – autour de cette demande, nous serions en situation de ne plus avoir à sortir de la maison en position de faiblesse. Nous pouvons créer de nouvelles conditions de travail – si j’ai mon propre argent dans ma poche, je peux acheter un lave-vaisselle sans me sentir coupable et sans pour cela avoir à supplier mon mari pendant des mois, car lui, qui ne fait pas la vaisselle, considère qu’un lave-vaisselle n’est pas nécessaire. Donc si j’ai mon propre argent, directement dans ma poche, je peux changer les conditions du travail domestique lui-même. Et surtout, je peux choisir quand je veux sortir pour aller travailler. Si je gagne 120 000 liras pour le travail domestique que je fais, je ne me vendrai plus pour 60 000 liras gagnées dans une usine de textile, ou pour un travail de secrétaire, de caissière, ou d’ouvreuse dans un cinéma. De la même façon, si j’ai déjà une certaine somme d’argent dans mes mains, si j’ai déjà avec moi le pouvoir de millions de femmes, je pourrai exiger des services, des garderies, des cantines de meilleure qualité, et toutes les infrastructures indispensables pour réduire nos heures de travail et nous permettre d’avoir une vie sociale.

À cela, nous voulons ajouter quelque chose. Pendant longtemps – et particulièrement ces dix dernières années, mais on peut dire depuis toujours –, les ouvriers se sont unis dans la lutte pour une réduction de leur temps de travail et l’augmentation de leur salaire. Et ils se sont réunis sur cette place, comme nous aujourd’hui. Dans les usines de Porto Marghera, il y a eu de nombreuses grèves, de nombreuses luttes. Nous nous souvenons bien des cortèges d’ouvriers qui partaient de Porto Marghera puis traversaient le pont Mestre et arrivaient sur cette place. Mais que ce soit bien clair, aucune grève n’a jamais été une grève générale. Quand la moitié des travailleurs, c’est-à-dire les travailleuses, reste à la maison, à la cuisine, pendant que l’autre

moitié est en grève, ce n'est pas une grève générale. Nous n'avons jamais vu de grève générale. Nous avons seulement vu des hommes, généralement des grandes usines, prendre la rue, pendant que leur femme, leurs filles, leurs soeurs, leur mère continuaient à cuisiner chez elles. Aujourd'hui sur cette place, avec le lancement de notre mobilisation pour le salaire au travail ménager, nous mettons à l'ordre du jour nos heures de travail, nos vacances, nos grèves et notre argent.

Quand nous aurons gagné assez de pouvoir pour nous permettre de réduire nos treize heures minimum de travail par jour à huit heures, voire moins, et de mettre à l'ordre du jour nos jours de repos – parce que ce n'est un secret pour personne que les dimanches et les vacances ne sont pas des jours de repos pour les femmes – alors peut-être que nous pourrons parler pour la première fois d'une grève « générale » de la classe ouvrière.

Mestre, mars 1974.

## **Natalie Portman : “J’ai ouvert avec enthousiasme ma première lettre de fan : un homme écrivait qu’il rêvait de me violer” -extrait-**

En 2018, l’actrice Natalie Portman prononce un discours à la «Women’s March» de Los Angeles

J’étais tellement enthousiaste à 13 ans quand le film est sorti et que mon travail et ma performance artistique ont touché le public. J’ai ouvert avec enthousiasme ma première lettre de fan : un homme écrivait qu’il rêvait de me violer. Une radio locale a organisé un décompte des jours jusqu’à mon 18ème anniversaire, date à laquelle ça deviendrait légal de coucher avec moi. Les critiques de cinéma faisaient référence à ma poitrine naissante dans leurs articles. J’ai très vite compris, même à l’âge de 13 ans, que si je m’exprimais sexuellement, je ne me sentirais pas en sécurité et que les hommes se sentiraient autorisés à discuter et considérer mon corps comme un objet, quitte à me rendre mal à l’aise. La réponse à tout cela, des petits commentaires sur mon corps aux commentaires davantage menaçants a suffi à contrôler mon comportement dans un environnement de terrorisme sexuel. Un monde dans lequel je pourrais m’habiller comme je le veux, dire ce que je veux, et exprimer mes désirs de la façon dont je le souhaite sans craindre pour ma sécurité physique ou ma réputation : voilà ce que serait le monde dans lequel le désir des femmes et leur sexualité pourraient s’exprimer pleinement. Proclamons haut et fort : «C’est ce que je veux, c’est ce dont j’ai besoin, c’est ce que je désire, voilà comment vous pouvez m’aider à avoir du plaisir. Aux personnes de tous les sexes qui sont ici avec nous aujourd’hui, trouvons un espace où nous nous occupons mutuellement, de façon consensuelle, du plaisir de l’autre, et où nous permettons d’exprimer des désirs illimités. Faisons la révolution du désir.



**SUSAN WILSON BARSLEY & TROIS FEMMES ANONYMES : 4 POEMES LUS DURANT LES PIQUETS DE GREVE DU WOMEN'S SUPPORT GROUP DURANT LES GREVES DES MINEURS ANGLAIS 1984-1985**

Coal not Dole

Mon père est rentré du travail ce jour-là et a dit qu'il était en grève.

«Ça va être un long fils, tu peux dire ce que tu veux.»

Je n'ai pas compris au début de quoi il s'agissait.

J'avais vu cet homme appelé Arthur, mais tout ce qu'il semblait faire, c'était crier.

Mais quand mon père m'a expliqué que cet homme était fier et vrai,

Il a dit : «Il se bat pour notre avenir, mon mon, pas seulement pour moi, mais pour toi.»

Maintenant, je le comprends mieux et de quoi il s'agit

Je suis fier de dire : «Mon père est en grève !»

Même si nous y allons.

Et quand ils retournent au travail et qu'ils extraient du charbon

Nous soutiendrons notre devise Coal not Dole.

Susan Wilson Barsley

## Visions du passé

1984 est enfin là  
La vision d'Orwell du passé  
Des échos autour de ma tête  
Je parie que le vieux George est content d'être mort.  
Des parties de '84 qu'il avisait  
Sont vivants dans notre village  
Je n'arrive pas à croire que c'est vrai  
Et puis je vois les garçons en bleu.  
Pas de doute c'est le 1984 d'Orwell

Anonyme

## Violences sur un Piquet de Grève

Je n'ai jamais vu une telle chose  
Il m'a tiré les cheveux et m'a donné un coup de poing au  
visage  
Juste pour être dans cet endroit.  
Ces intimidateurs que j'ai autrefois respectés  
Essaient de me faire sentir abattu  
Mais ils ne me feront pas craquer  
Il n'y a aucun moyen que j'y retourne  
Malgré toute leur intimidation  
Je vais le tenir pendant toute la durée.

Anonyme

## Le petit bus bleu

Chaque fois que nous voyons un petit bus bleu  
Ca nous fait froid dans le dos  
Vous voyez qu'ils sont plein de policiers  
Ils ne cessent de dire qu'ils ne sont là que pour garder la  
paix  
Mais la seule chose que nous obtenons d'eux, ce sont les  
abus, les mensonges et les intimidations.

Ils arrêtent nos hommes quand ils veulent  
Même quand ils sont au lit au milieu de la nuit  
Ils menacent les femmes et les enfants d'arrestation. Bien  
sûr, c'est quelque chose  
que nous détestons. Ils s'en fichent, ils ne nous respectent  
pas.  
Ils conduisent juste dans leur petits bus bleu.

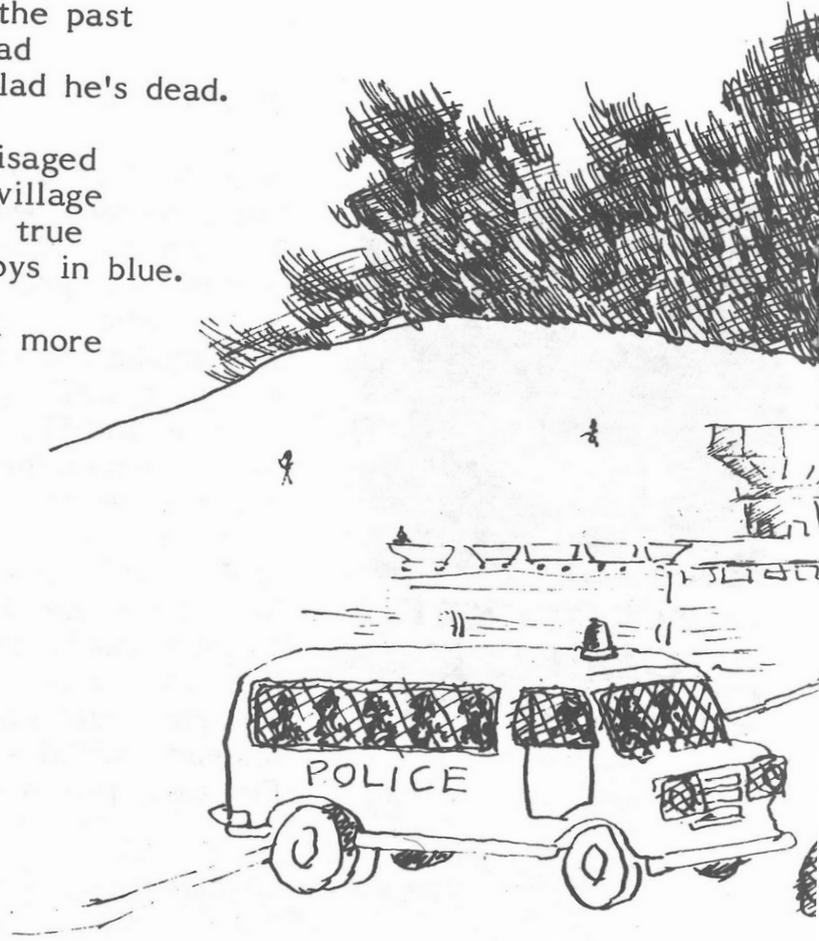
Anonyme

## VISIONS FROM THE PAST

1984 is here at last  
Orwell's vision from the past  
Echoes around my head  
I bet old George is glad he's dead.

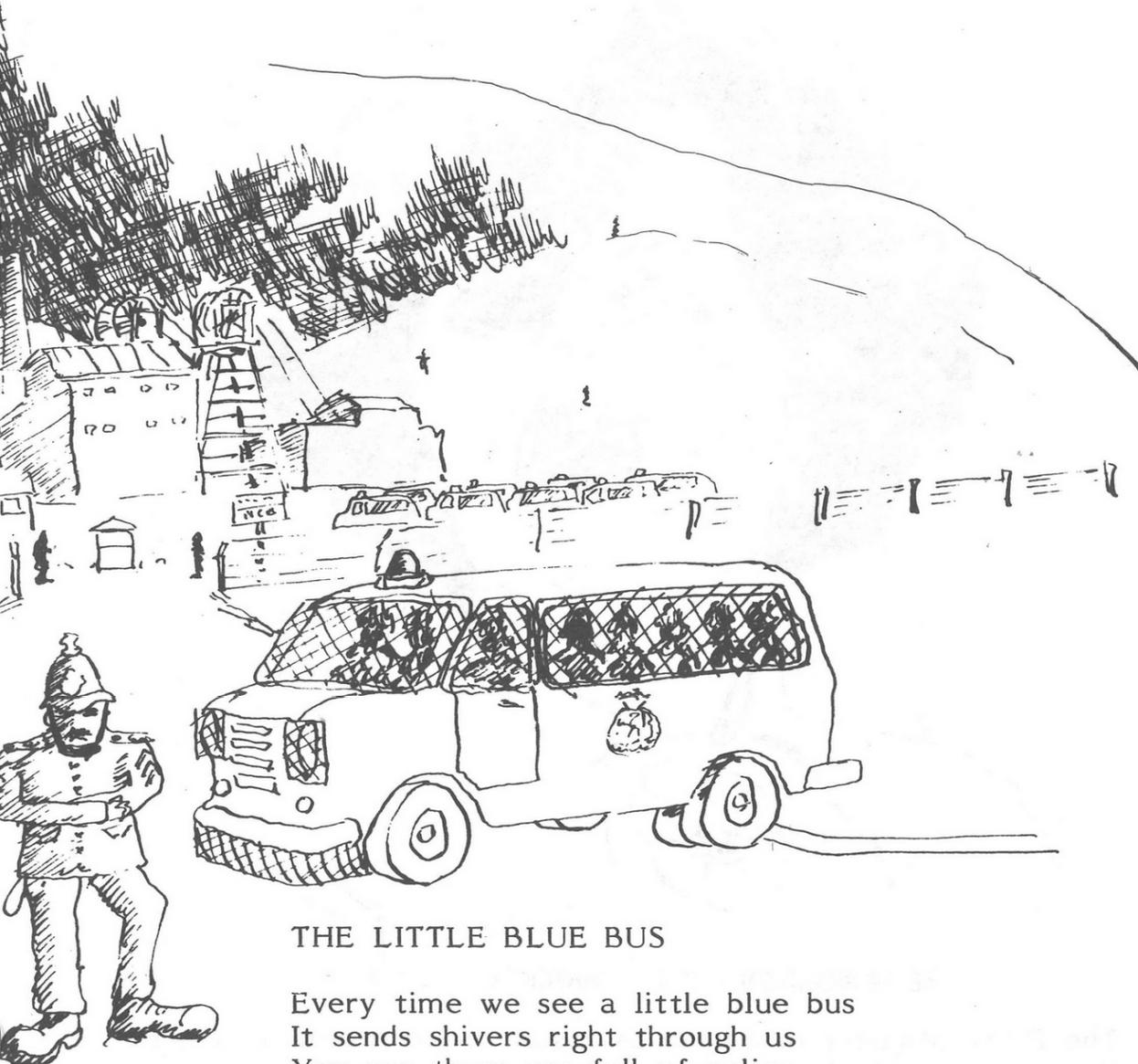
Parts of '84 he'd envisaged  
Are alive within our village  
I can't believe this is true  
And then I see the boys in blue.

There is no doubt any more  
This is Orwell's '84.



## VIOLENCE ON A PICKET LINE

I've never seen such a thing  
He's pulled my hair and punched my face  
Just for standing in this place.  
These bully boys I once respected  
Are trying to make me feel dejected  
But they won't make me crack  
There's no way I'm going back  
Despite all their intimidation  
I'll stick it out for the duration.



### THE LITTLE BLUE BUS

Every time we see a little blue bus  
It sends shivers right through us  
You see these are full of police  
They keep saying they're only here to keep the peace  
But the only thing we get from them  
Is abuse and lies and intimidation.

They arrest our men whenever they like  
Even when they're in bed in the middle of the night  
They threaten women and children with arrest  
Of course this is something that we detest  
They don't care, they don't respect us  
They just drive around in their little blue bus.



## **SIMA BAHOUS Notre capacité à tenir les promesses accompagnant les ODD dépend d'une seule décision, celle de donner aux femmes et aux filles une place centrale**

Remarques liminaires de la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Directrice exécutive d'ONU Femmes, Sima Bahous, lors du Forum politique de haut niveau 2022 sur le développement durable, tenu le 13 juillet 2022.

C'est un honneur pour moi d'être ici, aujourd'hui, avec vous toutes et tous. Durant la semaine qui vient de s'écouler, nous avons écouté des engagements fermes et un sentiment renouvelé d'urgence dans la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable et du Programme à l'horizon 2030. Des appels concrets ont été lancés pour passer des paroles aux actes. L'examen thématique de l'ODD 5 a été on ne peut plus clair. Nous devons faire les choses différemment. Nous devons intensifier les investissements pour parvenir à l'égalité des sexes. Nous devons soutenir les femmes dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et promouvoir leur leadership.

Nous devons garantir aux femmes un accès aux financements et aux ressources.

Quarante-quatre pays ont présenté ou présenteront leur examen national volontaire avant que ce forum ne s'achève ; onze pour la première fois.

Nous saluons cet effort pour faire le bilan de ce qui a déjà été accompli et de ce qu'il reste à faire.

Excellences,

Le temps presse. À peine huit ans nous séparent de l'échéance 2030. Et, comme nous l'avons entendu, nous sommes encore bien loin de la ligne d'arrivée. Une pandémie dévastatrice a affecté toutes les régions du monde – chaque pays, chaque femme, chaque fille – et aggravé les inégalités. Et alors que nous tentons de nous en remettre, nous laissons en même temps bien des personnes, des

femmes et des filles, et des pays aussi, à la traîne. Et c'est ce qui transparait également dans notre solution pour mettre fin à la pandémie, en particulier s'agissant de l'accès aux services et aux vaccins.

En 2021, l'OMS a fixé un objectif de 70 pour cent dans la couverture vaccinale mondiale contre la COVID-19 pour la mi-2022. Or, encore le mois dernier, seuls 58 des 194 États membres de l'OMS avaient atteint cet objectif.

Dans les pays à faible revenu, à peine 37 pour cent des travailleuses et travailleurs de la santé ont reçu une série complète de primovaccination anti-COVID.

Cette situation a, elle aussi, un impact sexospécifique : en effet, 70 pour cent des employés de la santé de première ligne, dans le monde, sont des femmes. Nous sommes confrontés à des guerres, à des crises, à des urgences humanitaires, à l'insécurité alimentaire, énergétique et financière, à l'inflation et à un endettement insoutenable.

Nous avons sous nos yeux les effets alarmants des changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution croissante, entraînant inondations et sécheresses partout, et bien d'autres crises.

Pour la plupart des habitants de la planète, et des femmes et des filles en particulier, la paix, la sécurité, la prospérité et une vie exempte de violence ne font pas partie de leur réalité. Ces crises creusent plus encore le fossé de la pauvreté entre les sexes. Où que ce soit, ce sont les femmes et les filles qui font les frais de la perte d'emploi ou de l'effondrement de la sécurité économique.

Ce sont les femmes et les filles qui subissent les contraintes imposées par la contraction des services publics. Ce sont les femmes et les filles qui ont été confrontées à une recrudescence de la violence domestique, cette espèce de pandémie fantôme, conséquence de celle du coronavirus.

La violence à l'égard des femmes et des filles est présente dans chaque recoin du monde.

Deux cent quarante-cinq millions de femmes et de filles ont subi des violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou partenaire intime. Dans tous les pays du monde, les lignes d'assistance gratuite pour les femmes en détresse ont vu une augmentation significative du nombre d'appels durant la pandémie – les femmes et les filles ayant été confinées avec leurs agresseurs, sans pouvoir accéder aux services d'aide.

Excellences,

S'il nous restait encore le moindre doute, les échanges de la semaine passée nous ont bien fait comprendre le message : nous devons redoubler d'efforts, si nous ne voulons pas que l'histoire nous juge et juge le Programme à l'horizon 2030 comme la preuve de notre manque de volonté à tenir les promesses que nous avons faites à celles et ceux qui ont le plus besoin de notre soutien collectif.

Mais la bonne nouvelle c'est que des solutions sont à notre portée. Tout au long de cette semaine, nous avons aussi entendu parler de ce qui doit être fait. Et il faut simplement que nous le fassions. Il faut tout simplement que nous nous y mettions toutes et tous. Je vous demande en fait de reconnaître le caractère central de l'égalité des sexes pour opérationnaliser ces solutions. Nous savons que l'ODD 5 n'est pas seulement un objectif en soi. Il est le socle et la clé de l'ensemble des ODD.

Excellences,

Cette année, vous avez passé en revue les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de l'ODD 5. Bon nombre d'entre vous ont présenté des résultats impressionnants sur l'état d'avancement dans vos pays respectifs, qu'il s'agisse de l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail ou de nouvelles législations pour lutter contre les violences dont elles sont victimes. Ces réalisations nous redonnent espoir. Cependant, une analyse des progrès réalisée par ONU Femmes et la Division de la statistique de l'ONU révèle que, au niveau mondial, un seul indicateur de

l'ODD 5 est « proche de la cible ».

Cet indicateur est celui de la proportion de sièges occupés par des femmes dans les instances de gouvernance locales. Je l'applaudis.

Néanmoins, dans tous les autres domaines, notamment l'équilibre dans le temps consacré aux soins non rémunérés et au travail domestique, la prise de décisions en matière de santé sexuelle et reproductive, et les politiques efficaces sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le monde est « loin de la cible ».

Les lacunes dans les données continuent d'entraver notre capacité à suivre efficacement tous les ODD. Par exemple, pour plusieurs indicateurs de l'ODD 5, le monde ne dispose pas de données suffisantes afin d'évaluer les progrès, – le plus largement requis étant celui qui mesure le droit des femmes à la terre.

Excellences,

La distance qui nous sépare de l'ODD 5 est longue, mais le temps qui nous reste est court. Des actions audacieuses s'appuyant sur des éléments probants et un financement accru sont nécessaires pour que, dans un élan commun, la société tout entière puisse reconnaître les droits des femmes et des filles, et apporter des réponses à leurs besoins.

Comme le Secrétaire général nous l'a répété à maintes reprises, nous avons besoin d'un multilatéralisme renouvelé et d'un engagement ravivé en faveur des Objectifs de développement durable. La pandémie de COVID-19 a été un rappel brutal du fait que nous sommes tous interconnectés et que nos solutions le sont également ; que notre avenir dépend de la prospérité de chacune et chacun et, par là même, du fait que personne ne doit être laissé pour compte. Nous savons que cela est possible. Nous l'avons vu il y a quelques mois lors de la 66e session de la Commission de la condition de la femme. Pour la première fois, les États membres ont négocié des conclusions

concertées reconnaissant le rôle essentiel des femmes dans la recherche de solutions aux problèmes climatiques. Les négociations ont été dures et longues, mais elles ont montré le meilleur de notre système multilatéral et l'importance critique qu'il y a de travailler ensemble pour promouvoir collectivement les droits des femmes et des filles, sous toutes les latitudes, pour un avenir commun plus durable. Nous attendons de la Commission qu'elle poursuive sur cette voie.

Excellences,

Nous connaissons la solution. Nous l'avons entendue. Elle a été présentée ici la semaine dernière. Nous la voyons dans chaque résolution adoptée sur le leadership des femmes. Nous l'avons identifiée dans l'Objectif 5. Elle est simple : une plus grande égalité entre les sexes se traduit par des sociétés plus durables et plus pacifiques.

La pandémie de COVID-19 a laissé un enseignement évident, celui du pouvoir de ce principe essentiel qu'est l'égalité des sexes. ONU Femmes et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont évalué près de 5 000 mesures de politiques adoptées par 226 pays et territoires en réponse à la crise sanitaire.

Cette évaluation a montré que, si les femmes et les filles ont été en première ligne de la relance face à la pandémie, elles ont été reléguées au second plan dans les initiatives pour la relance et restent sous-représentées dans les processus décisionnels. Mais nous avons également constaté que les pays dotés de services publics solides et de systèmes de protection sociale sensibles à la dimension de genre ont été mieux armés pour faire face à la pandémie. D'ailleurs, les États ayant une femme à leur tête, ou plus de présence féminine dans les parlements et les ministères, ont su mettre en place des mesures plus efficaces.

Tout comme nous savons que les accords de paix ont plus de chance de durer lorsque les femmes y sont associées de manière significative, nous savons que les politiques

sociales sont plus susceptibles de porter leurs fruits lorsqu'il existe une parité au niveau du pouvoir.

Pour conclure, j'ai cinq requêtes à formuler pour nous remettre en selle et nous diriger plus sûrement vers l'échéance 2030.

Premièrement, augmentons les investissements dans la protection sociale et les services publics sensibles au genre, afin d'accroître la résilience face aux chocs à venir. Deuxièmement, renforçons les capacités institutionnelles et le leadership des femmes, et reconnaissons la voix et le pouvoir d'action de toutes les femmes et de toutes les filles dans la construction de leur avenir.

Troisièmement, veillons à ce qu'il y ait des financements adéquats pour promouvoir l'égalité des sexes, notamment en priorisant cet axe de politique tant dans les budgets nationaux que dans l'aide publique au développement.

Quatrièmement, veillons à disposer de bases de données probantes solides et à garantir l'accès à ces données. Il n'est pas acceptable, à mi-parcours, qu'il existe encore des domaines où les données manquent pour nous permettre d'apprécier réellement les progrès accomplis.

Cinquièmement, reconnaissons et acceptons le rôle majeur et les contributions importantes de la société civile et des organisations de femmes, et des femmes qui défendent les droits humains et l'environnement, ainsi que de la jeunesse dans le monde.

En leur accordant plus d'espace dans les processus de prise de décisions, nous pourrions transformer nos communautés et nos sociétés et accélérer notre pas vers le redressement et la résilience.

Excellences,

Je vous assure à nouveau qu'ONU Femmes continuera de travailler à vos côtés. Nous continuerons à renforcer nos partenariats au niveau national, en soutenant tous les États membres qui en font la demande, grâce à notre expertise en matière de genre et au pouvoir de notre mission et de

notre voix.

Le Programme de développement durable 2030 demeure la meilleure feuille de route mondiale vers la paix, la sécurité, la relance, la dignité et la prospérité partagée.

Nous ne savons que trop bien que nous sommes loin du compte, mais tout aussi convaincus du pouvoir du multilatéralisme, de notre action collective et de notre solidarité.

Je souhaite simplement rappeler que notre capacité à tenir les promesses que nous avons faites pour 2030 dépend en grande partie de notre décision collective de placer les femmes et les filles au centre de toutes les actions.

Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons poser les bases d'un avenir plus durable, plus résilient et plus juste pour toutes et tous.

Je vous souhaite beaucoup de succès et vous remercie.



**Déclarations de Mme Simone Veil, ministre des affaires sociales de la santé et de la ville, sur la place de la femme dans la société développée autour de trois thèmes principaux : la relation homme/femme, la relation au travail et la relation au pouvoir, au Sénat le 7 mars 1995, à La Sorbonne le 8 mars.**

Circonstance : Colloque international de recherche sur les femmes au Sénat le 7 mars 1995- rencontre nationale des femmes à la Sorbonne le 8 mars 1995

Mesdames,

Messieurs,

Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous dire combien je suis heureuse que ces journées internationales aient pu se tenir à Paris, à notre initiative et dans le cadre de la préparation de la conférence mondiale de l'O.N.U.

Ce colloque, qui a réuni près de 80 chercheurs venant de 17 pays différents et appartenant à une grande variété de disciplines, manifeste l'importance que la France attache à la conférence de Pékin. Il s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation très large des associations et administrations françaises. A ma demande, se tiendra demain, à la Sorbonne, lieu symbolique de l'Université, une rencontre nationale pour préparer cette conférence.

Les sujets qui y seront débattus autour du thème «être femme, question de temps et question de pouvoir», ont été au centre de vos propres travaux. Vos conclusions nourriront le débat de demain.

Vous vous êtes en effet interrogés dans vos ateliers thématiques sur trois sujets principaux la relation homme/femme, la relation au travail et la relation au pouvoir.

Vous avez raison : ces trois thèmes se situent aujourd'hui au coeur de nos débats de société : les rapports entre les hommes et les femmes sont à mon avis un enjeu fonda-

-mental en cette fin du 20ème siècle. On n'en a pas suffisamment conscience, en tout cas dans l'opinion française. Les changements intervenus au cours des dix dernières années, qui ont profondément modifié le rapport des femmes à l'économie, au pouvoir politique et social et à la fécondité, posent en effet en termes nouveaux les questions d'identité, d'égalité et de différences entre hommes et femmes.

Il était, à mon sens, essentiel que la recherche s'en saisisse ; car même si certains pensent que tout a déjà été dit sur le sujet, ce débat mérite d'être clarifié. Nous l'avons encore constaté lors de la dernière réunion du Conseil de l'Europe qui s'est tenue à Strasbourg sur le thème de l'égalité et de la démocratie où aucun consensus n'a pu être dégagé à l'issue des discussions. Vous arrivez au terme de ces deux journées de travail ; je sais que vos échanges, voire vos confrontations, ont été particulièrement riches et féconds. Ils ne pouvaient nous apporter les solutions toutes faites qui nous auraient assuré de débloquer les situations conflictuelles, de faire tomber les stéréotypes ou de préconiser des solutions empêchant certains comportements injustifiables. Mais, ils nous apportent sur ces sujets des éclairages et, parfois, un regard nouveau traçant de nouvelles perspectives. Les bouleversements démographiques - chute de la natalité et maîtrise de la fécondité, les profonds changements des modèles familiaux ont, en effet, ébranlé bien des certitudes stéréotypées sur l'identité féminine et masculine. Vous vous êtes vous-mêmes interrogées sur l'éclatement du partage traditionnel des rôles entre hommes et femmes jusqu'alors fondé sur un pôle familial et domestique qui serait féminin et un pôle public et marchand qui serait masculin. Tout nous prouve que cette vision traditionnelle qui demandait, d'ailleurs, à être relativisée, n'est plus adaptée à la réalité. Songeons aux conséquences du progrès scientifique en matière de contraception et de maîtrise de la procréation qui ont fait passer les femmes des

pays développés de la "peur de la grossesse" à "l'enfant programmé", modifiant profondément le rapport des femmes à leur corps et à la sexualité. Ce sont ces changements qui ont permis aux femmes de s'investir hors du champ familial et domestique et d'exercer de plus en plus souvent une activité de salariée à l'extérieur du foyer. Dans l'enquête d'opinion qui a été réalisée, à la demande des missions préparatoires à Pékin, auprès de femmes et hommes de 25/34 ans, il apparaît que la priorité, pour les hommes comme pour les femmes, est tout à la fois de vivre une bonne relation de couple et de réussir dans la vie professionnelle.

Or, les changements récents ont sans doute réduit les écarts et les clivages traditionnels entre rôle masculin et rôle féminin, mais ils ont à la vérité déplacé les inégalités entre hommes et femmes principalement dans le domaine du travail et des rémunérations. Certes, la participation des femmes à la vie économique n'est pas un fait nouveau. Les femmes ont de tout temps apporté une contribution essentielle à l'activité productive, même si cette contribution, intégrée dans le cadre domestique et familial, n'était ni reconnue ni rémunérée en tant que telle.

Mais, l'arrivée massive des femmes dans l'activité salariée est l'un des principaux changements structurels du marché du travail, notamment en France où plus des trois quarts des femmes entre 25 et 49 ans sont professionnellement actives. Ce mouvement s'est poursuivi pendant la dernière décennie malgré la crise et le chômage, ce qui est révélateur du caractère probablement irréversible du changement intervenu dans le rapport des femmes à l'économie.

Elles sont, cependant, plus touchées que les hommes par la précarité de souvent cantonnées à un éventail limité de professions, considérées traditionnellement comme "féminines" et de ce fait sous-valorisées et sous-payées, Ayant moins accès à la formation continue et aux actions de reconversion ; les femmes, malgré un niveau de for-

-mation initiale en moyenne supérieur à celui des hommes, voient leurs capacités sous-estimées et sous-utilisées sur le marché du travail.

L'atelier sur les enjeux du travail et de l'emploi a voulu faire un bilan de ces questions en forme de lecture critique.

Comment comprendre et analyser les très forts taux de chômage féminin qui sévissent partout en

Europe ? Quels sont les effets des politiques de flexibilité sur l'emploi féminin ?

Dans ce contexte, que signifie le développement du travail à temps partiel ? Comment expliquer la persistance de fortes inégalités de salaires entre hommes et femmes, malgré les textes juridiques en vigueur qui devraient les interdire ? Quelles sont les implications, pour l'emploi féminin, de la prédominance du secteur tertiaire ? Quelle est l'efficacité du droit communautaire en matière d'égalité professionnelle ? Que nous apprend l'Histoire sur la constitution de professions «spécifiquement féminines» ?

L'école qui a eu un rôle moteur dans la réduction des inégalités sociales n'a pas su réduire les inégalités entre les sexes. La réussite scolaire des filles à tous les niveaux du système éducatif n'a pas modifié la spécialisation des filières par sexes. Peut-être la simplification des filières demandées par le ministre de l'Education Nationale pourra-t-elle, en élargissant le champ de leurs compétences et en rééquilibrant les programmes, élargir le champ du possible ; je souhaite que les filles y trouveront un bénéfice.

Mais à la vérité, l'école ne peut à elle seule réduire les inégalités ; c'est la place assignée par la société aux femmes dans la famille, dans le travail, dans la société dans son ensemble qui détermine les projets professionnels et l'orientation des jeunes filles. D'autant plus que les jeunes filles de notre époque sont lucides sur leur condition de vie future et qu'elles savent très bien ce qu'elles veulent, c'est à dire à la fois la réussite familiale et la réussite au travail.

Ce souci de concilier ces deux réussites est peut-être plus fort en France que dans certains autres pays voisins : les Françaises souhaitent être en même temps mères, travailleuses, épouses ou compagnes.

Les pouvoirs publics et les partenaires sociaux doivent se mobiliser pour leur permettre de s'insérer comme elles le souhaitent dans la vie économique. Mais, aujourd'hui, elles vivent encore dans une société conçue par et pour les hommes. La valeur du travail est différente selon qu'il s'agisse d'un emploi "masculin" ou "féminin", l'une des intervenantes l'a d'ailleurs très justement signalé.

Il existe dans notre société des métiers valorisés et valorisants, porteurs d'une image virile et des métiers désignés comme secondaires parce que proches de la sphère domestique. Je pense, par exemple, aux soins aux enfants ou aux personnes âgées alors même que, je le vois tous les jours dans mon ministère, ces professions sont indispensables au mieux être de la société.

Je songe aussi au rôle des conjointes d'agriculteurs qui bien souvent assument la gestion de l'exploitation, sans que soit reconnue leur rôle de coexploitant ou de conjoint collaborateur, pour des raisons où se mêlent les considérations financières et l'absence de prise de conscience du préjudice qui leur est ainsi causé.

Il y a de nombreux facteurs qui créent cette inégalité de considération, d'où résultent les inégalités de salaires : tous ont comme base un préjugé sexiste.

Il faut donc, non seulement lutter contre ces préjugés, mais aussi renforcer tous les mécanismes qui permettent de prévenir leurs effets et qui garantissent effectivement l'égalité proclamée dans les textes : je pense aux minima salariaux, et d'abord au SMIC, qui évite bien des dérives, mais aussi au développement de la négociation contractuelle, lorsque les partenaires sociaux savent être suffisamment vigilants, et à tout ce qui peut en apporter dans le domaine des rémunérations effectivement versées plus de clarté et plus de

rigueur.

Enfin, et c'est le troisième sujet dont vous avez débattu, je dirai quelques mots de la relation des femmes au pouvoir : c'est vrai, les femmes ont un autre rapport au temps, elles ont une vision différente des arbitrages qu'il faudrait opérer et c'est pourquoi elles doivent exiger une plus forte participation à la vie politique et aux instances de décision. D'ailleurs, les enquêtes montrent que ce ne sont pas seulement les femmes, mais aussi les hommes qui pensent que si elles étaient plus nombreuses en politique, les formes du débat en seraient transformées et les décisions modifiées. Il y a une différence de discours entre les hommes et les femmes sur la politique, Madame MOSSUZ LAVAU le montra bien dans une enquête récente. L'exclusion des femmes du pouvoir politique apparaît de moins en moins supportable et je déplore vivement la situation française que l'on peut malheureusement appeler, en ce domaine, «l'exception française» tant nous sommes en retard par rapport à d'autres pays. Beaucoup d'explications sont avancées, je sais que ce débat agite vivement tant les chercheurs que les associations mais j'affirme que les femmes, même celles qui ne revendiquent pas d'être élues, se lassent d'une situation dans laquelle elle ne se reconnaissent pas. L'analyse comparée de ce qui s'est fait dans d'autres pays montre qu'une démarche volontariste permet de parvenir à une vraie mixité dans les sphères du pouvoir. Ce qui ressort clairement du rapport élaboré par le groupe de travail réuni pour préparer la conférence de Peking, c'est qu'il n'y a pas de vraie volonté masculine d'ouvrir ce débat.

On trouve des hommes pour revendiquer de partager les responsabilités familiales, on voit des chefs d'entreprise réfléchir à la promotion et à l'emploi des femmes. Parmi les politiques, il n'y a aucun signe tangible d'une réelle volonté de changement. Il faut que cela change et c'est aux femmes de l'exiger. Compte-tenu de l'intérêt de tous les sujets que vous avez abordés et de mon engagement

ancien et passionné pour la cause des femmes, j'aurais souhaité, si mon emploi du temps me l'avait permis, aller plus loin avec vous dans cette réflexion. J'attends avec intérêt la publication des actes de ce colloque. Je remercie les membres du Conseil Scientifique qui ont consacré tant de temps à sa préparation et qui ont accepté d'engager leur responsabilité de chercheur.

Je remercie aussi la mission de coordination qui a eu la charge de cette organisation. Ma gratitude va, enfin, aux différents intervenants qui se sont mobilisés dans les travaux préparatoires, permettant ainsi aux participants de bénéficier d'un document de travail particulièrement riche. Je sais que plusieurs d'entre vous seront demain à la rencontre nationale de la Sorbonne et pourront de ce fait nourrir de votre réflexion les travaux des ateliers de cette rencontre. Je leur donne donc rendez-vous pour cette journée internationale des femmes que ce colloque aura si utilement préparée.

**\* Rencontre nationale des femmes à La Sorbonne, le 8 mars 1995**

J'ai passé, pour ma part, un après-midi passionnant. Et je suis heureuse, en tant que Ministre Chargé des Droits des Femmes, d'avoir pu, avec l'aide précieuse d'Hélène GISSEROT que je remercie, mettre en oeuvre cette intense mobilisation qui s'est faite à travers toute la France pour préparer la conférence de l'O.N.U. sur les femmes. Sur ce thème, cette conférence sera la dernière de ce siècle, ce qui lui donne un caractère hautement symbolique. Je suis engagée pour la cause des femmes depuis plus d'un quart de siècle et je peux, comme vous, évaluer les progrès significatifs de la situation des femmes dans les pays industrialisés pendant cette période ; mais j'en mesure aussi, comme vous, les limites. De l'avis de l'ONU et de la plupart des observateurs, la conférence de Nairo-

-bi, qui s'était tenue sur ce même thème en 1985, avait privilégié des débats d'ordre politique, ce qui l'avait détournée de son objet et avait affaibli sa capacité de proposition. Nous devons absolument éviter une telle dérive pour la prochaine Conférence. Le sujet est trop important. La situation difficile des femmes dans de nombreux pays mérite que l'on s'y consacre pleinement. Le Gouvernement français aurait pu se contenter de dresser un bilan de ses réalisations et de mettre en valeur les avancées qu'on peut constater dans notre pays. Mais, je me sens trop solidaire des femmes, de toutes les femmes du monde, j'ai trop de respect pour ce qu'elles sont pour me limiter à ce constat. Si leur situation, notamment sur le plan de l'égalité juridique des droits a, en effet, progressé dans les pays industrialisés, on peut malheureusement affirmer que globalement la situation des femmes dans le monde ne s'est pas améliorée depuis l'adoption des «Stratégies Prospectives» de Nairobi.

La persistance -voire l'aggravation- de la misère, le sous-développement et ses conséquences en matière de santé, - je pense, notamment, à l'effroyable endémie de Sida qui touche dramatiquement les femmes des pays pauvres - ont beaucoup contribué à fragiliser leur situation. Nous voyons bien, également, à quel point la montée du fanatisme et de l'intolérance à travers le monde a aggravé leur sort. Comment ne pas évoquer aujourd'hui les Algériennes, universitaires, journalistes, militantes féministes, qui se battent, avec un courage admirable, avec toute leur intelligence et leur culture, pour la défense de leurs droits, ces femmes que l'on persécute et que parfois l'on assassine... Si le constat que je dresse devant vous se veut sans complaisance, je suis néanmoins optimiste. En effet, j'ai pu le constater tout au long de cette année, les femmes dans le monde entier sont aujourd'hui mobilisées pour prendre en mains leur devenir. Elles vont même plus loin et revendiquent, dans tous les pays, de pouvoir partici-

-per aux processus de décision. Elles sont convaincues qu'elles portent un autre regard sur la société, justement, parce qu'elles sont femmes - et non pas hommes -. D'où l'intérêt du thème que vous avez choisi pour vos travaux de ce matin : «Qu'est-ce qu'être femme aujourd'hui ?».

Il me semble, et je le dis souvent, que ce qui caractérise les femmes, c'est un immense appétit de vivre et une réelle faculté à communiquer entre elles. Cela me frappe particulièrement lorsque je rencontre mes homologues ministres des pays étrangers : très vite, il s'établit entre nous une complicité qui, quel que soit le niveau de nos responsabilités, est bien celle qui existe entre les femmes.

Cet immense courage, cette force de vie, ce goût du bonheur me frappent aussi quotidiennement dans mes fonctions de ministre des Affaires Sociales, lorsque je rencontre des femmes qui portent le poids de l'angoisse et de la misère de leur situation ; ces femmes, dont on pourrait penser qu'elles sont désespérées, ont encore cette flamme d'espoir et cette merveilleuse capacité de se projeter dans l'avenir. C'est pourquoi je suis convaincue que la société gagnerait à se nourrir des valeurs des femmes. C'est le défi que nous lui lançons aujourd'hui. Le thème de cette Rencontre marque un changement radical avec les années passées : nous proposons une organisation de la société «avec» les femmes, alors que jusqu'à présent, on réfléchissait à une organisation de la société «pour» les femmes. Cette nouvelle exigence suppose une redéfinition profonde des relations entre les hommes et les femmes.

Les femmes demandent qu'un regard différent soit porté sur la société et aspirent massivement à ce que les mentalités évoluent. Cela ressort très clairement de l'enquête menée en vue de cette Journée. Cette demande s'est principalement traduite, durant ces dernières années, dans une logique d'affrontement.

La revendication féministe, si importante et si nécessaire, a, en effet, été durement contestée par les hommes qui y

ont vu une remise en cause d'eux-mêmes, alors que les femmes demandaient simplement l'égalité. La réponse de la société a été de renvoyer cet affrontement sur un autre champ idéologique : on a laissé entendre que la revendication égalitaire était en fait une revendication d'abandon d'identité, une volonté de la femme de devenir «homme à la place de l'homme». Pourtant, ce n'est pas de cela dont il s'agit, mais bien plutôt de faire reconnaître comme l'un des deux piliers de la société, une identité féminine égale en valeur et en droits à l'identité masculine. Les femmes souhaitent garder et valoriser leur différence parce que leur féminité, leur sexualité et leur fécondité sont des éléments fondateurs de leur identité. Elles le disent clairement lorsqu'on prend le temps de les interroger.

Elles attendent de la société que leur différence ne leur soit pas perçue de façon négative. Le refus, chez un certain nombre de femmes, notamment dans les pays étrangers, d'accepter leur différence, provient tout simplement de la crainte d'être maintenues dans un statut inférieur : nous l'avons d'ailleurs constaté lors de la dernière réunion du Conseil de l'Europe, qui s'est tenue à Strasbourg sur le thème de l'égalité et de la démocratie. Je ne peux pas admettre une telle position. Je ne peux accepter que le fait d'être femme soit inférieurisant. Ce que nous demandons toutes, c'est la reconnaissance de valeurs différentes, mais de même importance.

Nous ne pouvons espérer mieux organiser notre société en la bâtissant sur la prééminence de l'un des sexes sur l'autre, mais plutôt sur un nouveau contrat entre partenaires égaux et respectueux l'un de l'autre.

Les femmes attendent un changement de la part des hommes, qui puisse accompagner leur propre évolution. Elles pensent notamment, et à juste titre, que le rôle de l'homme dans la famille est primordial.

Il serait erroné d'analyser cette demande comme celle d'un retour à la tradition. Il s'agit plutôt de la recherche d'un nou-

-vel équilibre, fondé sur le partage des responsabilités familiales et parentales, mais aussi sur le partage des tâches domestiques.

Enfin, il me semble qu'en ce qui concerne la violence, si présente dans la condition féminine des sociétés traditionnelles, là encore, les mentalités ont beaucoup évolué. Aujourd'hui, les femmes ne la taisent plus, elles en parlent ! J'ai relu l'autre jour les Actes des Etats Généraux de la femme organisés par le journal «Elle» en 1971. J'ai été frappée de voir qu'aucun des ateliers n'avait abordé le thème de la violence et pourtant, nous savions bien à l'époque ce que de nombreuses femmes vivaient au quotidien, notamment dans leur foyer.

Aujourd'hui, elles en parlent et les pouvoirs publics s'en sont saisis, en menant des campagnes d'information et de prévention et en aggravant les sanctions contre les auteurs de violences. Si les trois quarts des femmes interrogées dans un récent sondage demandent que l'homme violent ait une obligation de se soigner, c'est bien qu'elles ne considèrent plus cette violence, ni comme normale ni comme acceptable. Le souci des femmes d'obtenir l'égalité les a amenées naturellement à rechercher l'autonomie financière. Ceci est particulièrement vrai en France, où 77% des femmes de 25 à 49 ans sont actives et où la norme est l'activité à temps plein, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup de pays européens.

Les femmes, de plus en plus présentes dans l'activité économique, malgré la crise, ont dû s'insérer dans une organisation créée dans la seule perspective de rentabilité économique, par et pour les hommes. Le modèle dominant reste celui du développement de carrière sans rupture et d'un travail aux horaires chargés et peu flexibles, qui ne tient aucun compte des réalités familiales et de la double journée des femmes. Nous constatons aujourd'hui que ce modèle éclate, mais d'une façon qui n'a été ni choisie, ni maîtrisée par l'ensemble de la société. De ce fait, le temps

partiel, le travail temporaire, se développent de façon anarchique sans aucune des garanties qui nous paraissent souhaitables. Ce sont alors les jeunes et les femmes qui subissent les premiers les conséquences de cette insécurité et qui se trouvent, de ce fait, marginalisés et appauvris. Les femmes proposent, aujourd'hui, une autre organisation du travail.

Des femmes cadres ont pris l'initiative de mener cette réflexion au cours d'une passionnante Rencontre, qui s'est tenue il y a quelques jours, et qui m'a paru un événement considérable : le fait que des femmes bien insérées dans le modèle traditionnel du travail, proches du pouvoir, voire même au pouvoir, aient souhaité, avec l'accord des directions de leurs entreprises, se réunir pour proposer un modèle nouveau et réfléchir en commun sur l'adaptation du temps de travail, montre à quel point cette demande est forte.

Les propositions que font les femmes sont extrêmement innovantes et se rejoignent quels que soient leur origine socio-professionnelle et leur âge. Elles veulent de nouveaux aménagements des horaires de travail pour tous, hommes et femmes.

Il est acquis que ces aménagements du temps ne peuvent être mis en oeuvre qu'au niveau de l'entreprise. Mais l'Etat devra s'engager à donner l'impulsion nécessaire et à prendre les mesures adéquates pour accompagner ces transformations. La grande demande des femmes au travail porte sur l'organisation de l'accueil des enfants et des crèches. C'est, d'ailleurs, le sens des mesures qui ont été votées par le Parlement en 1994 dans le cadre de la loi sur la famille et les crédits prévus devraient permettre l'ouverture de 100 000 places supplémentaires d'ici 5 ans.

Les femmes souhaitent aussi, pour 66% d'entre elles, une harmonisation du rythme et du calendrier de l'École, avec ceux du travail. Il faut que les collectivités locales, avec les parents d'élèves et le corps enseignant, réfléchissent et

innovent, pour donner aux parents une réponse adaptée à la variété des situations locales et il faut que l'Etat les y aide. Oui, les femmes ont un projet de société et c'est un projet très politique, c'est pourquoi il est légitime qu'elles revendiquent - et elles sont prêtes à l'assumer - une véritable participation à la vie publique.

Bien sûr, elles ne souhaitent pas toutes être élues ou candidates, pas plus que les hommes d'ailleurs, mais elles demandent qu'une place égale à celle des hommes leur soit faite ; et elles souhaitent surtout apporter à la vie politique leur regard spécifique, à tous les niveaux de réflexion et de décision, sur le plan national comme local. Aujourd'hui, elles déplorent que les femmes élues soient si peu nombreuses et aient donc tant de difficulté à faire entendre la voix de l'ensemble des femmes. Elles considèrent donc que seule une arrivée massive des femmes dans la vie publique sera de nature à en modifier les règles et les comportements. Pragmatiques, elles estiment que les lois ont été dans l'ensemble correctement adaptées, mais déplorent qu'elles soient insuffisamment appliquées. Comment expliquer, par exemple, qu'à l'Assemblée Nationale ou au Sénat, il n'y ait aucune instance, même sous la forme d'un intergroupe, sur les problèmes féminins ? Encore faudrait-il, je le sais bien, qu'il y ait des femmes en nombre suffisant au Parlement français, comme c'est le cas au Parlement Européen où, comme Présidente de cette institution, j'avais soutenu l'idée et favorisé la création d'une commission spécifique. Durant un temps, les travaux de cette Commission avaient même été complétés par ceux d'un intergroupe informel. Je dois vous avouer que lorsque je dois intervenir à l'étranger sur la participation des femmes à la vie politique, je me sens souvent mal à l'aise. Comment avouer que la France, patrie des droits de l'homme, pays où les femmes ont joué un si grand rôle à toutes les époques douloureuses ou cruciales de son histoire, n'a pas su sortir de cet archaïsme ?

Les observateurs étrangers ne comprennent pas. Ils connaissent l'immense investissement des femmes françaises dans le monde économique, le fourmillement de leurs initiatives dans le champ social et associatif et sont surpris de leur exclusion des responsabilités politiques. Nous expliquons, bien sûr, que notre Constitution a inscrit, dans son préambule, l'égalité entre tous les citoyens, qu'elle interdit les discriminations, et que, de ce fait, tout système de quotas garantissant une présence féminine minimum dans nos institutions politiques serait anticonstitutionnel, parce qu'il constituerait une forme de discrimination ; une tentative a bien été faite en 1982, que le Conseil constitutionnel a sanctionnée.

Nous ne pouvons pas en rester là : de nombreux pays européens ont pris des décisions autrement hardies et ont réussi à ouvrir aux femmes la porte qui chez nous leur reste fermée. La période électorale est propice à cette réflexion. Presque tous les candidats envisagent, sur un point ou sur un autre, une réforme constitutionnelle ; s'il faut modifier la Constitution, ce texte fondateur de notre République - eh bien, modifions-la ! Ce qui est en jeu dans cette affaire, c'est quelque chose d'essentiel ; la moitié du pays ne peut rester durablement en dehors des responsabilités politiques ou n'y participer que de façon quasi symbolique.

Je sais bien que les quotas sont controversés et je comprends ces réticences. Pour certaines d'entre nous, accepter des quotas, ce serait réserver un sort à part aux femmes, donc en quelque sorte admettre qu'elles ne sont pas placées au même niveau que les hommes. Mais, outre le fait qu'un texte éventuel devrait se borner à dire que toute liste doit comporter un certain pourcentage de femmes et d'hommes en position éligible, je crois, tout bien réfléchi, qu'il n'y a pas d'autre solution. Il faut forcer la voie, car, à observer ce qui se passe dans des pays voisins, je me suis convaincue qu'il s'agit d'un passage désormais

inévitables. Les quotas ne sont certes pas un objectif en eux-mêmes, mais ils sont un moyen de réaliser cet objectif. Il faudrait commencer par les élections municipales et régionales, les seules, d'ailleurs, où, pour des raisons techniques tenant au scrutin de liste, cette démarche est possible. Nous créerions ainsi un vivier de responsables expérimentées, qui pourraient ensuite tout naturellement exercer des responsabilités nationales. Je suis impliquée depuis trop longtemps dans la vie politique pour croire, qu'en cette matière, il faille laisser le temps au temps... Par votre voix, les femmes ont fait aujourd'hui leurs propositions, relayées par l'ensemble des participants à cette Journée.

Je vous remercie vivement, tous, d'avoir consacré à ces travaux un temps que je sais compté. L'Entreprise, par la voix de Jean GANDOIS, le Syndicalisme, représenté par Nicole NOTAT, l'Europe avec Christiane SCRIVENER, l'Administration, au travers de sa Mission prospective, confiée à Jean-Baptiste de FOUCAULT, le milieu associatif, si enthousiaste et porteur de progrès, représenté par Hanifa SHERIFI, les médias écrits et audiovisuels, en la personne de Christine OCKRENT et, enfin, l'Université et l'Enseignement dans son ensemble, représentés par un de ses membres les plus prestigieux, Madame GENDREAU MASSALOUX, sont venus à ce grand Rendez-vous des femmes, occasion privilégiée de constater, tant une convergence très forte dans les analyses, qu'un intérêt très vif pour vos propositions. J'espère que cette Journée, qui a permis de redéfinir les lignes fortes de l'engagement des femmes françaises, sera suivie de décisions concrètes :

- de la part des collectivités locales, pour ce qui relève de leurs compétences ; garde d'enfants, amélioration des rythmes scolaires.
- de la part des administrations, dans le cadre de leur mission essentielle : application de la loi.
- de la part des entreprises, peuvent beaucoup pour la

modification des rythmes du travail.

- de la part des politiques, qui doivent assurer l'accès des femmes aux responsabilités publiques.

En ce qui me concerne, je vous remercie. Votre participation active et votre volonté de travailler ensemble permettront à la Délégation française de parler d'une voix ferme à la Conférence de Pékin.

J'attends de cette Conférence, qu'elle prenne en compte les demandes formulées aujourd'hui, qu'elle incite les hommes et les femmes du monde entier à se lancer dans l'élaboration d'un contrat d'objectifs communs et qu'elle apporte aux femmes des pays les plus pauvres les moyens de réaliser leur légitime ambition, d'avoir accès à l'éducation, au développement économique et à la décision politique.

Nous entrons dans le 21ème siècle. La question des femmes, de la reconnaissance de leur rôle dans la société par une participation effective à toutes les responsabilités, ce véritable défi qui nous est lancé, si nous voulons parvenir à un équilibre harmonieux, sera, n'en doutez pas, l'un des enjeux de ce siècle.

## **Sojourner Truth**

### **Discours à la convention des droits de la femme à Akron, Ohio, États-Unis, 1851.**

Sojourner Truth, (nom de naissance Isabella Baumfree, dite Belle, ultérieurement Isabella Wagenen) née probablement en 1797 à Hurley, une ville de l'ancienne colonie néerlandaise du comté d'Ulster, dans l'État de New York, et morte le 26 novembre 1883 à Battle Creek dans l'État du Michigan, est une prédicatrice chrétienne évangéliste. C'est une réformatrice qui figure parmi les abolitionnistes afro-américaines engagées ainsi qu'une militante pour le droit de vote des femmes noires et blanches.

Née dans la condition d'esclave, de parents esclaves, elle porte les noms de ses différents propriétaires. Comme celui d'Isabella Baumfree de 1797 jusqu'en 1827. Elle est mariée contre son consentement. Ne pouvant obtenir son émancipation malgré la loi de 1826, elle s'enfuit et prend le nom d'Isabella van Wagenen, en hommage au couple de Quakers qui la recueille.

En 1828, Isabella Wagenen, soutenue par des Quakers, gagne le procès qui l'oppose à l'esclavagiste qui détient abusivement son fils. Elle devient la première femme noire à gagner un procès contre un blanc pour obtenir la liberté d'un membre de sa famille. Le jour de la Pentecôte de 1843, elle choisit de prendre le nom de Sojourner Truth, à la suite d'une révélation mystique.

« Bon les enfants, quand il y a un tel raffut, c'est que quelque chose ne tourne pas rond. Je pense que entre les nègres du Sud et les femmes du Nord, qui tous parlent de leurs droits, les hommes blancs ne vont pas tarder à être dans le pétrin. Mais de quoi parle-t-on ici ? Cet homme là-bas dit qu'on doit aider les femmes à monter en voiture, qu'on doit les porter pour franchir un fossé et leur céder partout, la meilleure place. Personne ne m'a jamais aidé à monter dans une voiture ou à sauter par-dessus une flaque de boue, et on ne m'a jamais donné la meilleure place ! Et ne suis-je pas une femme ? Regardez-moi ! Regardez mon bras ! J'ai labouré, j'ai planté, j'ai engrangé des récoltes, et aucun homme ne me surpassait ! Et ne suis-je pas une femme ?

J'étais capable de travailler et de manger, autant qu'un homme –quand il y avait à manger– et moi aussi, j'ai reçu

des coups de fouet ! Et ne suis-je pas une femme ?

J'ai mis au monde treize enfants, que j'ai vus pour la plupart être vendus comme esclaves, et quand j'ai hurlé avec tout le désespoir d'une mère, seul Jésus m'a entendue. Et ne suis-je pas une femme ?

Ensuite, on a parlé de cette chose, là, dans la tête ; comment appellent ils ça ? « L'intellect », murmura quelqu'un à côté. C'est ça, chéri. Qu'est-ce que ça voir avec le droit des femmes ou les droits des nègres?

Si mon verre ne contient qu'un demi-litre, et le tien un litre, tu ne prétendrais tout de même pas ne pas me laisser avoir ma petite demie-mesure bien remplie ?

Et puis ce petit homme en noir, là-bas, il dit que les femmes ne peuvent pas avoir autant de droits que les hommes, parce que le Christ n'était pas une femme ! D'où il vient, votre Christ ? D'où vient votre Christ ? De Dieu et d'une femme ! L'homme n'avait rien à voir avec Lui. Si la première femme, que Dieu ait jamais créée a été suffisamment forte pour mettre le monde sens dessus dessous toute seule, alors toutes ces femmes ici ensemble, devraient être capables de le renverser et de le remettre à l'endroit !

Et aujourd'hui qu'elles demandent à le faire, les hommes aurait intérêt à leur accorder. Je vous suis bien reconnaissante de m'avoir écoutée, maintenant la vieille Sojourner n'a rien de plus à dire. »

## **La chanson des femmes de chambre de l'Hôtel Ibis des Batignolles**

En 2019 une vingtaine de femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles, à Paris, se sont mises en grève durant 8 mois et après 2 ans de lutte, ont obtenu des revalorisations salariales et de meilleures conditions de travail. leur combat était devenu un symbole.

Le travail de milliers de femmes et  
D'hommes qui font le ménage en France  
N est pas du tout valorisé  
Dur dur ménage  
Et pourtant sans eux on vivrait dans la saleté  
Et oui c'est une triste réalité

Ils ont frotté, lavé et désinfecté,  
Plus grave : ils se sont battus contre le Covid 19

Ils sont épuisés, vraiment fatigués  
Dans l'hôtellerie des catastrophes élevées  
On leur demande plus de chambres qu'elles ne peuvent  
faire  
Sans même payer les heures supplémentaires

Femmes de chambre : un métier très dur et physique

Frotter, frotter, faut bien payer  
Frotter, frotter ça donne mal au dos, mal aux pieds, mal  
aux reins  
Frotter, frotter

Sous-traitance, maltraitance  
Attends la fin de la sous-traitance

Pour beaucoup le cagné finit à l'hôpital  
Une invention de certains patrons

Tu n'es pas salariée du lieu où tu travailles  
On te fait savoir t'as des menaces  
A seulement 3 mêmes agressions  
On subit parce qu'on n'a pas de droits

Frotter, frotter, faut bien payer  
Frotter, frotter ça donne mal au dos, mal aux pieds, mal  
aux reins  
Frotter, frotter  
Sous-traitance, maltraitance  
(il faut payer)

Le patron préfère soudoyer des avocats  
Au lieu de résoudre toutes nos revendications  
Il nous rabaisse, nous humilie

Femmes de ménage et techniciens de surface  
Se lèvent à 5 heures pour aller faire le ménage  
Mais voient que certains ne les considèrent même pas  
Pourtant ce sont eux qui nettoient tous les bureaux,  
Les gares, les hôtels, les hôpitaux et centres commerciaux

Frotter, frotter, faut bien payer  
Frotter, frotter ça donne mal au dos, mal aux pieds, mal  
aux reins  
Frotter, frotter  
Sous-traitance, maltraitance  
(il faut payer)

Travailleuses, Travailleurs  
Cette chanson vous appartient  
Ha ouais, c'est ça qu'est la vérité  
Syndiquez vous, battez vous  
Soutenez nous et nous vous soutiendrons  
Car nous sommes tous des frères, des soeurs  
A bientôt dans la lutte!

Les patrons!  
Ce matin c'est à vous de nettoyer  
Vous avez les serviettes, les brosses, l'aspirateur,  
Frottez, frottez!  
Allez! Nettoyez, blanchissez  
Faut faire le lit là!  
T'as déjà mal au dos? Allez là!  
Frottez, frottez!  
Ha tu vois comment ça fait?  
Allez, on y va  
Frottez, frottez, frottez, frottez  
Ouais tu as droit à un tabouret

(Applaudissements)



**VOLTAIRINE DE CLEYRE  
LES BARRIERES DE LA LIBERTE  
CONFERENCE PRONONCEE LE 15 MARS 1891  
DEVANT LA LIBERAL CONVENTION A TOPEKA AU  
KANSAS.**

Voltairine de Cleyre, née le 17 novembre 1866 à Leslie, Michigan et morte le 20 juin 1912 à Chicago, est une militante et théoricienne anarchiste américaine qu'Emma Goldman considérait comme « la femme anarchiste la plus douée et la plus brillante que l'Amérique ait jamais produite ». Elle est l'auteure de chroniques, de poèmes, d'essais politiques surtout consacrés à l'économie, la religion, la pensée anarchiste et ses moyens d'action. Elle promeut un anarchisme sans adjectif qui refuse les « tendances » qui divisent le mouvement libertaire et défend l'action directe comme seul moyen de révolution sociale. Son féminisme radical l'amène, dès 1890, à dénoncer « l'esclavage sexuel » et le viol légal qu'est à ses yeux l'institution du mariage.

«Ont des droits, qui osent les affirmer.» Ce sera mon propos. Et l'objet de ma conférence est triple. J'exposerai d'abord les faits concernant le statut actuel de la femme par rapport à la société dans son ensemble - je déterminerai donc la place qu'elle occupe réellement dans l'économie humaine. Il ne s'agit pas, remarquez bien, de savoir comment les classes des hommes la considèrent, ni de quelle façon «elle est considérée par la loi», ni d'ailleurs de ce qu'elle s'imagine être; j'exposerai ce qu'elle est vraiment. Je démontrerai ensuite que nos revendications de certains «droits» découlent de la critique que nous faisons des conditions qui ne satisfont plus aux exigences d'une civilisation supérieure, et cela même si ces conditions furent nécessaires à un moment donné de l'évolution de notre espèce. Je montrerai enfin les barrières que la femme doit franchir pour accéder à la liberté. Qu'est-ce donc que la femme? Une propriété! Depuis le moment où Proudhon a prononcé sa célèbre formule «la propriété, c'est le vol», le mot sonne disgracieusement aux oreilles de qui aspire à réaliser la gloire de l'humanité. Et je ne doute pas qu'il y ait

parmi vous, messieurs, des hommes dont les cœurs ont grandi plus que leurs têtes, dont les aspirations s'élèvent plus haut que leurs héritages, qui habillent les faits de fantaisies sentimentales, comme le lierre habille les ruines. Et vous serez outragés par ma déclaration de cette sordide réalité: la femme est une propriété. Mais les faits sont les faits, ce sont des créatures opiniâtres. Cependant il vaut mieux regarder un fait en face et dévisager ses crocs mordants que de vous couvrir les yeux jusqu'à ce que vous fonciez dedans, inconscients du danger. Mais soyez sûrs que nulle personne mieux que moi, en tant que femme, ne trouve cette vérité désagréable. Je me rappelle l'indignation persistante que j'ai sentie en lisant dans le premier numéro de la revue *The Monist*, un article au sujet des «Rapports matériels du sexe» («*The Material Relations of Sex*»), par l'éminent évolutionniste, le professeur E.D. Cope. Il y démontrait, sans laisser la moindre place à la discussion, que la femme est une propriété. Pire encore, il maintenait que cette condition était un idéal à perpétuer et sans lequel notre espèce serait au bord du suicide. C'est très exaspérant (quoique je ne devrais peut-être pas l'admettre ou sinon tous les Cope de ce monde mépriseront ma «sensibilité émotionnelle - l'exaspération est si féminine!») Il est donc rageant de voir qu'après avoir réglé le compte du théologien grommelant ou de l'habile homme de loi, nous devons affronter le scientifique, qui, avec toute la grave impartialité de l'intellect, entreprend de prouver que le théologien et l'homme de loi avaient raison. Le pire, c'est qu'alors que le prêtre et l'avocat tirent leurs arguments de la foi et du préjugé, le scientifique appuie toujours les siens sur des faits. C'est ce qui m'a le plus déçue de l'article auquel je fais référence. Les faits sur lesquels s'appuie le professeur Cope sont irréfutables; ce qu'il faut contester, ce sont ses conclusions. Quels sont donc ces faits? Apprenez, O vous, mères, pour quoi et vers quoi vous dirigez vos filles dans le monde, les éduquant se parer de

toutes les grâces de la personne, de l'intellect et de la morale! Et apprenez quelle position vous occupez vous-mêmes dans ce monde qui chante inlassablement la gloire de la maternité! Ainsi le professeur Cope (après avoir parlé de la lutte de l'homme contre la nature) affirme:

«La femme, considérée en elle-même, est assujettie à des conditions identiques. Ses besoins et son environnement sont les mêmes. Mais elle n'est pas si bien dotée que l'homme pour les satisfaire ou y faire face.

Ses incapacités sont de deux ordres: physiques et mentales. Ses incapacités physiques sont liées à une force musculaire inférieure et à la maternité. Cette dernière équivaut plus ou moins à la rendre incompétente pour le travail actif à des intervalles mensuels, ou pendant plusieurs mois de gestation et de lactation, ou pendant quelques années à prendre soin des enfants. Les incapacités mentales sont un pouvoir de coordination mentale inférieur, une plus grande sensibilité émotionnelle qui affecte plus ou moins l'action rationnelle.» Après avoir disserté sur sa conséquente incapacité à affronter l'homme dans la lutte compétitive pour son existence (j'y reviendrai plus tard), il poursuit:

«Mais la nature a fourni un remède fort efficace. La femme, n'étant pas du même sexe que l'homme, répond à une nécessité presque universelle; elle se trouve ainsi, pour autant qu'elle y mette un soin raisonnable, dans une meilleure position que celle de l'homme dans cette lutte pour l'existence. L'homme, son semblable, est éliminé de la liste des adversaires de la femme, et c'est là un avantage que l'on ne peut sous-estimer. Non seulement l'homme s'est retiré de l'arène, mais il offre à la femme une aide active pour résister contre les forces de la nature. Plus que cela, il est enclin, vu les circonstances, à partager avec elle ce qu'il obtient de son savoir-faire et de la nature. Si c'étaient là les seuls bénéfices que la femme tire de l'homme, ils seraient une raison suffisante qui justifierait que la femme préfère habituellement vivre sous la protection d'un homme

plutôt que d'être indépendante. Mais elle tire également une satisfaction sexuelle de cette relation. Notons également que l'amour qu'elle porte à ses enfants constitue une motivation efficace de plus pour qu'elle travaille quotidiennement au bon déroulement de la relation entretenue. Le soutien et la protection fournis à la femme par l'homme sont donc clairement équivalents aux services qu'elle rend à ce dernier en qualité d'épouse. Il est universellement entendu, sinon clairement énoncé dans le contrat qui les lie, qu'elle ne sera pas la femme d'un autre homme et que les enfants qu'elle produira appartiendront au contractant de l'autre sexe. » Je souhaite que chaque mot de ces deux phrases puisse creuser de profonds sillons dans vos coeurs de femmes. Je souhaite que vous compreniez clairement leur pleine signification, réalisant ce que ce scientifique veut dire par «vos services en tant qu'épouse». Il a choisi les mots de ses phrases pour ne laisser aucun doute sur le fait que le contrat de mariage est l'acceptation par l'homme de protéger et de soutenir la femme en échange de la satisfaction de son appétit sexuel à lui et de la mise au monde d'enfants pour lui. Qu'est-ce donc que d'occuper cette position, cette enviable position, s'il faut croire le professeur Cope, dans laquelle «l'homme, son semblable est éliminé de la liste des adversaires»: cette honorable position d'épouse vers laquelle les éditeurs des chroniques de journaux mondains dirigent continuellement les jeunes filles, en la présentant comme le but ultime des fréquentations pré-nuptiales. Qu'est-ce d'être une femme? Etre une propriété! J'en conviens, vous êtes une propriété d'un genre un peu plus élevé que le reste des effets de l'homme; l'esclave-marchandise était une propriété d'un genre un peu plus élevé que le cheval du propriétaire de la plantation. Vous satisfaisiez un «besoin» plus «universel» que tirer une carriole ou planter du maïs. Par là, vous êtes une propriété un peu plus chère. Néanmoins, on traite avec vous exactement sur la même base que l'on traite avec le

le reste du bétail de l'homme. Vous êtes logées, nourries, vêtues, «protégées», aimées (parce que les hommes caressent même parfois la tête de leur chien), en échange de quoi? De la surintendance du foyer de l'homme, et de la paternité claire, des soins et de l'éducation des enfants de l'homme. Jeunes filles! Si quelqu'une d'entre vous envisage le mariage, rappelez-vous que c'est cela que veut dire le contrat. La vente du contrôle de votre personne en retour «de protection et de soutien». Ce qui est triste, c'est que la majorité des femmes n'y voient pas de mal. J'ai entendu des lèvres d'une jeune fille, inconsciente de ses propres mots, dire sérieusement à l'individu susceptible de mieux la loger, l'habiller, la protéger, qu'il pourrait disposer entièrement d'elle. J'ai entendu des filles instruites, éveillées, intelligentes s'exprimer avec complaisance sur le fait qu'elles ne soient pas de la moindre utilité en ce monde sinon pour orner les comptoirs du marché matrimonial, là où celui qui vient y acheter pourrait les choisir. Et je me suis détournée, dégoûtée qu'elles puissent se satisfaire de sacrifier ainsi leur individualité pour, comme le dit le professeur Cope, faire étalage des raisons pour lesquelles «elle(s) préfère(nt) habituellement vivre sous la protection d'un homme plutôt que d'être indépendante(s)».

J'ai alors rejoint le groupe des filles travailleuses et indépendantes, mais j'ai entendu la même histoire écoeurante. Celles-ci considèrent avec envie leurs soeurs oisives qui occuperaient la véritable position des femmes non mariées; et elles attendent avec impatience le même ultimatum: le jour où elles ne seront plus en compétition dans la lutte pour l'existence mais seront épousées, soutenues, protégées, et porteront des enfants pour un homme quelconque! Pire que ce babillage de fillettes, je l'ai entendu de jeunes femmes mariées dont le rêve d'amour s'est transformé en cendres en quelques mois; je les ai entendues accepter, impuissantes, le fardeau tellement plus lourd que celui dont elles avaient rêvé, et dire d'un ton désespéré:

«C'est le lot des femmes. Je suis logée, nourrie, vêtue et protégée. C'est pour cela que j'ai abdiqué le contrôle de moi-même; et si mon époux souhaite que j'aie des enfants, je dois les porter.» «Ah! me dit une autre femme - qui, quoiqu'elle soit mariée depuis à peine cinq ans, avait déjà eu trois enfants -, il me semble que, lorsque mon mari m'approche, mon cœur se change en pierre. Mais je suppose qu'il me faut faire mon devoir envers lui.» Son devoir! Le plus triste de tout, c'est que j'ai entendu, de grands-mères aux cheveux blancs, descendues jusque dans l'hiver froid de l'existence sacrificielle de la femme, ce même vieux mensonge, que le fardeau de l'indignité, de la misère et du martyre que l'homme impose à son esclave-marchandise qu'il loge, habille, nourrit et protège, est inévitable, et qu'il n'y a rien d'autre à faire que de l'endurer patiemment. Il est inutile de répéter les justifications, les piètres guirlandes avec lesquelles les hommes habillent les faits en ce qui concerne la position de la femme. Même le professeur Cope abaisse l'intellect de ses lecteurs en leur assurant que c'est là une position plus que souhaitable, tout en ayant prouvé que la femme devient alors une propriété. Quand ces individus qui souhaitent protéger les femmes ont drapé la vérité de faussetés et de superlatifs tels que «trop haute, trop pure, trop éthérée, trop angélique», ad nauseam, il apparaît à quiconque regarde d'un œil clair cette vision diaphane - et on voudrait nous faire croire que c'est une image de nous-mêmes - que cet ange de théâtre ne s'élève pas dans les cieux de la félicité mais disparaît bel et bien dans une trappe de la scène. Je dis ici même, franchement, que, en tant que classe, je n'ai rien à espérer des hommes. (On m'a critiquée pour cette remarque «trop généralisatrice». J'ai dit alors, et je dis maintenant, «en tant que classe».) Aucun tyran n'a jamais renoncé à sa tyrannie à moins d'y être obligé. Si l'histoire nous enseigne quoi que ce soit, elle nous enseigne cela. Mon espoir repose sur une rébellion dans le rang des

femmes. Et quand je suis découragée, ce n'est jamais à cause de l'attitude des hommes, sur laquelle on peut toujours compter; mais à cause de l'apathie, de la passivité, du je-n'y-peux-rien, de la servilité religieuse de mon propre sexe. Je dis servilité religieuse parce que, pour un très grand nombre de femmes, l'idée de leur « assujettissement légal » à l'homme est une conviction religieuse profonde, le résultat d'une déduction théologique ténue, filée à travers les Ecritures, de la Genèse aux Epîtres, en commençant par: « Il dit à la femme: j'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il te dominera »; et se poursuivant avec: « Le chef de tout homme est le Christ, le chef de la femme est l'homme, et le chef du Christ est Dieu? » Il est vrai que la majeure partie des femmes chrétiennes, qui croient en la Bible, ne la lisent pas et en savent donc très peu au sujet de ces phrases: soient elles ne les ont jamais entendues, soit, les ayant entendues, leurs sons a glisser mécaniquement à leurs oreilles sans offrir aucune résonance intérieure. Néanmoins, cette malédiction imputée et ce commandement consigné par Paul ont coulé au plus profond de la femme, il y a longtemps - au plus profond de sa nature inconsciente, cette partie d'elle qui gît sous l'intellect, mais qui, dans son inconnu et obscur terreau, fait mûrir les germes de toute son action. La soumission est devenue partie intégrante de l'instinct moral de la femme, ce qu'elle croit et ce qu'elle vit devient ce qu'elle est. De cette façon, les opinions de Messieurs les dieux, sanctifiées de moult prières, de cierges brûlés et d'encens fumants, ont fait de l'idéal d'être une épouse un esclavage sans plainte. Et pourquoi en serait-il autrement? Si la loi sanctionne, et si la religion sanctifie, et si nos ancêtres étaient satisfaites, et si une grande portion de l'humanité est toujours satisfaite de cet état des choses, pourquoi nous plaignons-nous? Ceci nous amène à la seconde considération:

pour quels motifs protestons-nous? Et en répondant à cette question, j'en appelle au professeur Cope, à la sociologie. En premier lieu, la sociologie affirme que si une question est soulevée, si un grand nombre d'individus, membres d'une classe, d'une race, appartenant à un sexe, se battent, protestent contre la condition de leur classe, de leur race ou de leur sexe, C'est alors la preuve que l'heure du changement est venue. C'est la preuve que cette forme particulière d'évolution sociale n'est plus adaptée à l'environnement; qu'à travers les multiples affres de la mort et de la naissance, l'ancienne notion de justice se meurt et que la nouvelle est en train de naître. Tout progrès est marqué par cette transition du contentement vers le mécontentement, de la satisfaction vers la douleur, de l'inconscience vers la conscience.

C'est donc que la justice est progressive! Il ne coule pas de source que la justice d'une époque soit la justice de la suivante. Au contraire, le fardeau que nos ancêtres ont porté ne sied nullement à nos épaules; ce qui ne veut pas dire qu'il ne seyait pas aux leurs. Si l'humanité, dans sa trajectoire ascendante, doit traverser le stade «bête de somme» de son développement, il n'y a pas la raison de le maudire ni de soutenir le fait que la race continuera à être une bête de somme. J'insiste sur la progressivité de la justice, car je ne souhaite pas que vous me preniez pour une rêveuse métaphysique, agrippée à la théorie dépassée selon laquelle les «droits» sont des choses positives, inaltérables et indéfinies, léguées d'une génération à l'autre comme un héritage inaliénable, qui commencent à exister de quelque façon mystérieuse au moment précis où l'humanité émerge de son état de singe. Ce serait la matière trop difficile à régler en ce qui concerne la question de l'émergence. J'insiste sur la progressivité de la justice parce que, si virulente soit ma dénonciation de l'injustice présente, je reconnais néanmoins qu'elle fut dans le passé la plus haute condition possible tant que les aspirations de l'esprit

général ne s'élevaient pas plus haut - cela faisant partie de l'invincible nécessité. Et, finalement, j'ai besoin qu'on admette la progressivité de la justice pour pouvoir expliquer mon intervention et pour prouver l'assertion suivante: aussi nécessaire qu'est pu être l'esclavage de la femme, il n'est plus en accord avec les idéaux de la présente civilisation. En quoi consiste le progrès de la justice? La sociologie, examinant l'homme dans les différents stades de son développement social - comme un naturaliste examine les pétrifications des pierres et retrace le lignage de la flore ou de la faune d'un pays - déduit de ses données soigneusement amassées la conclusion suivante: le progrès social consiste en un élargissement constant de la sphère d'activité des individus et en une diminution correspondante du pouvoir d'un individu ou d'un groupe d'individus sur les autres. De fait, la sociologie confirme ce que la Révolution française de 1793 a proclamé; la science applaudit le drapeau rouge et porte comme bannière la devise de la Commune: Liberté, Egalité, Fraternité. Graduellement, l'une après l'autre. Diverses formes d'esclavage, telles que le féodalisme, la châtelainie, le monarchisme, ont disparu ou sont en voie de disparaître (et il semblerait bien que le républicanisme s'en aille prochainement avec eux). Graduellement, le destin, Dieu, la loi, l'adaptation, quoi que vous choisissiez comme mot pour appeler ce fait glorieux, «a renversé les puissants de leurs trônes et a élevé les humbles». Pourtant, a travers tout cela, chaque pouce de terrain a été disputé, et pas un iota n'en a été cédé sans que ceux a qui était venue la vision d'une plus grande liberté, un avant-goût de «droits», n'aient «osé les affirmer» et, par une dure lutte, ne se soient élevés a la dignité d'un ordre d'existence supérieur. C'est en contemplant cette lutte que nous, qui appelons l'abolition de l'esclavage de la femme, recevons notre inspiration. C'est en nous rappelant que, toujours, avant l'arrivée d'une «nouvelle façon de faire», des voix doivent crier dans le désert, des oiseaux doivent battre des ailes brisées

devant la tempête, que nous entreprenons notre tâche, certaines que, là où nous allons, nous sommes poussées «par la puissance de l'absolu intérieur», et d'autres suivront. C'est en comprenant la puissance de l'humanité, l'étendu de l'horizon qui est ouvert, que nous oublions la douleur suscitée par nos efforts pour réveiller les âmes somnolentes afin qu'elles puissent concevoir leurs droits et oser les affirmer. Mais, comme l'exigent les déductions de la sociologie, nous affirmons que, si le progrès social consiste en une constante tendance vers l'égalisation des droits de tous et de chacun, alors les exigences du progrès ne sont pas satisfaites tant que la moitié de la société - les femmes - est assujettie. Si les hommes jouissent de tous leurs «droits» et de certains des nôtres aussi, il n'y a pas égalité mais uniquement privilèges et spoliations. C'est dire que l'ancienne conception de la justice doit faire place à une nouvelle, parce que la femme, à travers une conscience faiblement éveillée, commence à ressentir sa servitude. Avant qu'il ne soit démis, il importe aujourd'hui d'arracher au maître un aveu de reconnaissance et cette reconnaissance repose sur l'indépendance. On ne peut avoir une société libre, juste, égale, ou rien qui s'en approche tant que la féminité est achetée, vendue, logée, vêtue, nourrie et protégée comme un bien meuble. Nous, sur qui l'aube grise s'est levée, dont les perceptions ne sont plus engourdies par le sommeil d'un consentement feint, nous vous montrons notre soeur lasse. Semaine après semaine, mois après mois, jusqu'à ce que de languissantes années se soient écoulées, elle se lave tôt le matin pour égrener la ronde décourageante des menues tâches qui doivent être accomplies, chaque jour, tout le jour durant - empruntant souvent à la nuit les heures de sommeil pour pouvoir terminer une petite chose dont la valeur ne sera jamais ni connue ni comptée -, valant moins que rien. Nous vous la montrons, peut-être assise, ce soir, les mains enfin repliées; elle est assise seule à la lumière du feu, après la longue et harcelante journée de petites tortures

qui usent l'âme - comme des têtes d'épingle délicatement pressées contre la chair usent le corps - essayant en silence de comprendre (non grâce à son époux, il est sorti) seule avec sa pauvre âme, cette faible chrysalide qui remue vaguement en elle. Elle essaie de savoir si donner le labeur que ses mains peut produire durant toutes ces années, en mettant à l'arrière plan ses désirs, et si attendre, encore et toujours, jusqu'à ce qu'à force d'abnégation l'aspiration en quelque chose de meilleur meure tout à fait en elle - de sorte qu'elle se voit transformée en une motte d'argile impassible, investie de l'affreuse patience du désespoir - elle se demande donc, seule sur sa chaise si tout cela est un marché juste, une chose juste et honnête. Assise là, à la lumière du feu, anticipant cette totale désolation qui s'avance furtivement sur elle aussi sûrement que le temps s'avance sur l'éternité, anticipant le moment où son mari aura grandi tellement plus qu'elle intellectuellement qu'il la prendra en pitié - Bon Dieu! Il la prendra en pitié alors que sa compagnie est devenue ennuyeuse en raison de son «pouvoir de coordination mentale inférieur», assise là dans son chagrin muet, en train de mourir intérieurement, se demandant en silence: « Est-ce là la justice? Est-ce l'égalité?» Peut-être, à ce moment-là, se souvient-elle des petits lits, à l'étage, et de leurs dormeurs rayonnants, embrassés par la santé (peut-être un sourire effleure-t-il le visage dans ce rêve, suivi d'un spasme de blâme à l'idée qu'elle puisse, même en une pensée, leur reprocher la vie, la force qu'ils lui ont prise). Mais après, vient le souvenir amer: ils ne sont pas mes enfants, ils sont à lui. Cela, aussi, faisait partie du contrat: que je porte des enfants pour lui, que j'en prenne soin et que je les éduque pour lui. C'était ce que j'étais tenue de faire en échange de nourriture, de vêtements, d'un toit et de protection. Ils ne sont pas mes enfants, pas plus que le veau, vendu par les hommes pour sa viande, n'appartient à la vache. Après tout, les voulait-elle? Une fois nés, bien sûr, elle ne

voulait pas les voir mourir. Mais avant cela, aurait-elle choisi, volontairement, de traverser ces années de martyre? Même pour eux? Ils sont si nombreux et si rapprochés qu'elle ne peut fournir à tous l'attention nécessaire à leur plein épanouissement. C'est une terrible question. Son cœur se serre et elle frissonne maintenant au point que nous la voyons trembler. Puis elle cache son visage de la lumière du feu et a demandé encore: «Pour lequel d'entre eux, enfants endormis, inconscients et confiants, ai-je été une traîtresse? Est-ce pour le premier et le deuxième car j'ai donné l'attention que je leur devais au cinquième et au sixième? Ou est-ce avec le cinquième et le sixième en considérant leur existence comme un fardeau? De toute façon, comment était-il possible de décider? Comment?» Et ainsi se poursuit l'amère rêverie qui se conclut sans doute par un sursaut coupable lorsqu'elle entend la main de son époux se poser sur le loquet de la porte et qu'elle se rappelle avoir oublié de placer ses chaussures près du feu. Nous vous montrons ce portrait parce qu'il ne représente pas un cas extrême. Nous ne vous montrons pas l'affreux esclavage de l'état d'épouse chez les gens cruellement pauvres; nous ne donnons aucun exemple disproportionné ni de famille nombreuse ni de cruauté. Ce serait pourtant facile, les tribunaux chargés des divorces regorgent d'affaires horribles dont il est pourtant impossible de parler en termes clairs sans commettre une infraction passible d'emprisonnement. Nous ne livrons que les faits pathétiques de l'existence d'une femme ordinaire. Nous disons que le contrat social entre l'homme et la femme est un contrat injuste, inéquitable, impie - un contrat qui ne peut être acquitté devant la loi de la liberté égale. Nous disons que c'est la raison pour laquelle il devrait y avoir un changement radical dans la relation entre les sexes. Et ceci nous amène à la discussion de ce qui tombe le plus justement sous le titre de cette conférence: les barrières de la liberté.

Manifestement, si ce contrat - stipulant qu'en retour de la protection et du soutien de son mari, une épouse doit porter, élever et entretenir les enfants comme établir et ménager le foyer - devait être annulé, alors la femme deviendrait libre et autonome. Mais alors, elle rentrerait également en compétition professionnelle avec les hommes.

De son côté, le professeur Cope déclare en effet: «Il va de soi que tout système dans lequel la femme a une carrière indépendante de l'homme est non seulement anormal mais également préjudiciable à la femme. Car si la femme était simplement une autre espèce d'homme, et n'était donc pas d'un sexe différent, elle serait vite éliminée par le simple fait de la sélection naturelle. Mais qu'une telle chose advienne ne repose sur aucune nécessité, dans l'état actuel du commerce pacifique entre l'homme et la femme. Cependant, c'est ce qu'il advient pour les hommes possédant des caractéristiques féminines marquées. Nous ne pouvons pour autant en déduire qu'il est tout à fait impossible, pour certaines femmes, de subvenir à leurs besoins indépendamment des hommes, dans l'agriculture, le commerce ou même dans quelques autres domaines. Ceci est particulièrement possible là où la lutte n'est pas trop rigoureuse; mais dans les cas qui existent, peu sont véritablement indépendantes d'une assistance de l'homme qui a fourni le capital : des terres défrichées, de l'argent ou une procuration. Le résultat général, comme énoncé précédemment, coule de source à partir des faits.» Je sais qu'il existe une importante classe de réformateurs sentimentaux qui espèrent « promulguer » l'harmonie universelle, abroger la loi de la force centrifuge et créer des faits qui s'ajustent aux théories, des hommes pour lesquels la seule mention du mot compétition équivaut à « agiter le drapeau rouge » et dont la compréhension de la question de la femme est à peu près aussi profonde que leur compréhension du socialisme. Je sais que ces personnes seront prêtes à ajouter à la position du professeur Cope un projet d'orga-

-nisation d'Etat qu'ils appellent «coopération» et dont la devise n'est pas liberté égale mais esclavage égal, et dont les intentions sont de rendre la femme dépendante de «l'Etat» plutôt que d'un mari. Leur argument est très spécieux: l'un des services des plus nécessaires et importants que la femme rend à l'Etat est sa capacité de reproduction. En conséquence, chaque mère mérite le soutien et la protection de l'Etat. O tempora! O mores! Protée réapparaît! Encore, être protégée et soutenue! Et ses enfants appartiennent à qui? A l'Etat! Avec tout le respect que je dois aux intentions de mes amis sentimentaux, laissez-moi dire que tout projet qui propose de payer les femmes pour qu'elles soient mères est dégradant pour elles, et il m'importe peu que ce projet vienne du professeur Cope ou d'Edward Bellamy. Nous avons déclaré la guerre - quelques-unes d'entre nous- et nous n'acceptons pas un tel traité. Nous ne nous satisferons de rien de moins que du fait que la maternité soit placée à l'abri de la nécessité d'un prix, à l'abri de la dépendance. Nous avons l'intention d'être économiquement indépendantes; nous nous considérons parfaitement capables de rentrer en compétition avec les hommes dans un champ libre.

Et lorsque notre bataille sera gagnée, car elle le sera un jour, même si aucune d'entre nous ne vivra assez longtemps pour voir cette victoire, le corps de la femme sera le sien, et les maris devront aller à la rencontre de leurs épouses sur un pied d'égalité. Inférieures! Oui, je suis prête à admettre que, en certaines choses, nous sommes inférieures aux hommes. Aussi, en certaines choses, les hommes sont inférieurs aux crocodiles. Par exemple, leurs dents ne sont pas aussi longues, leurs bouches ne sont pas d'une aussi grande contenance. Il fut un temps où le mastodonte marchait avec force à travers les forêts géologiques, le roi de la Terre était naturellement sélectionné, le plus fort ayant survécu. Les forêts ne sont plus, l'environnement s'est modifié, le mastodonte a disparu.

En force, il était supérieur à l'homme, mais la valorisation de la force s'est estompée devant le développement du cerveau. L'âge de la domination de la force musculaire est passé; dans le langage d'Olive Schreiner, « l'âge de l'empire de la force mentale a coupé la courroie de la nécessité inévitable avec le couteau de l'invention mécanique ». Il n'est pas nécessaire d'avoir un corps fort ni un bras puissant pour être aujourd'hui productif. Il n'est pas besoin d'une grande force pour appuyer sur un bouton électrique ou pour faire tourner une vis. J'ai vu un nègre à la musculature splendidement développée casser des pavés pour 1 dollar par jour tandis qu'une délicate fille aux blanches mains travaillait sur une machine à écrire pour 1000 dollars par an.

Je ne prétends pas que ces rétributions soient justes, mais, si vous voulez donner en exemple la force musculaire, je dois montrer que les plus grandes récompenses de votre système économique ne sont pas accordées à la force musculaire. La dextérité et le savoir-faire sont les exigences de ce temps. Il est souvent prôné, comme preuve de l'infériorité de la femme, qu'elle n'est pas capable de « porter les armes ». Je ne crois pas que quelqu'une d'entre nous en soit très chagrinée.

Je crois que la majorité des femmes éclairées considèrent la guerre comme une barbarie, et l'expression « porter les armes » est une sinistre satire du christianisme moderne. Néanmoins, s'il faut en venir à cela, les généraux Grant et Sherman auraient pu apprendre beaucoup de Sofya Perovskaya. La science de la guerre, aussi affreuse soit-elle, enseigne elle aussi que c'est le savoir-faire et non le nombre ou la force musculaire qui compte. Les marches forcées, les masses d'hommes et de chevaux ne sont plus nécessaires de nos jours pour gagner un combat. Une seule silhouette dans l'obscurité, une lueur, une explosion, et le travail d'une armée est accompli. La silhouette était-elle celle d'un homme ou d'une femme? Peu importe.

Mais le professeur Cope soutient que, dans ce cas, nous disparaîtrons de la face de la Terre par l'action de la loi de la sélection naturelle, que nous sommes des êtres d'un genre inférieur qui doivent nécessairement être sacrifiés dans la compétition féroce pour l'existence; que nos services ne seraient demandés, que nous serions continuellement sans emploi!

Comme ce prononciamiento de l'homme de science cadre mal avec la plainte du travailleur: «Les femmes prennent nos places!»

N'avez-vous pas entendu comment, dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, l'un après autre, les tisserands disparaissent et «les femmes prennent leurs places»?

N'avez-vous pas entendu comment, dans les fabriques de souliers de Philadelphie, de New York et de Boston, les ouvriers sont sans emploi parce que, dans la compétition féroce pour les places, les femmes ont appris à travailler pour moins cher et à vivre plus pauvrement que les hommes?

Je ne défends pas ce conflit généralisé, fait au nom du dieu travail, dans lequel les gens s'affrontent pour savoir qui servira le mieux son maître; c'est effectivement un suicide. Mais j'emmène le professeur Cope sur son propre terrain et je montre que, même si cet horrible étranglement de la libre compétition par le monopole se poursuivait - cette «concurrence acharnée» de travailleurs handicapés - il est fort probable que «les hommes disparaîtraient de la face de la Terre» tout autant que les femmes.

J'ai parlé des manufactures de textiles et des fabriques de souliers. Ajoutons-y la chapellerie, la confection d'habits, de chemises, de gants, la reliure, la filature, où les femmes sont trois fois plus nombreuses que les hommes (et il serait facile d'allonger la liste), et vous percevrez que, dans ces cas où la loi de la sélection naturelle s'est appliquée, les hommes ont été obligés de succomber.

Me dites-vous que «l'homme a fourni le capital»?

Que mon âme soit bénie! Pourquoi ne dites-vous pas cela des hommes de qui elles ont pris les places? Non! L'«homme» n'a pas fourni le capital, mais certains hommes, au moyen de la loi instituée par les hommes, ont volé le capital que les hommes comme les femmes ont produit. Je ne crois pas que nous leur devions une quelconque reconnaissance sur ce plan; a moins, peut-être, de reconnaître une infériorité quant a la coquinerie. Tel est le progrès de la mécanique et de la chimie, et, avec leur développement continu, nous verrons peut-être une humanité dans laquelle la force musculaire décroît au profit de la puissance mentale.

Le premier argument est donc invalide. Le second consiste a dire que la femme peine sous un désavantage physique irrémédiable en ce qu'elle doit porter et former des enfants. Quant à la périodique «incapacité de la femme pour le travail actif», je ne crois guère qu'elle mérite d'y porter attention. Les milliers de femmes activement engagées dans le dur labeur, dix heures par jour, année après année, dans les usines et les ateliers réfutent cela. S'il y a une discontinuité dans le travail, c'est une question d'exception et non de règle. En ce qui concerne le fait de porter des enfants, quoique nous n'ayons pas de preuve suffisante pour établir que, sur le plan universel, cela puisse jamais être un événement complètement dépourvu de douleur, des expériences récentes prouvent qu'une quantité modérée d'efforts pendant la gestation est non seulement sans danger mais même plutôt bénéfique. La plus grande partie de la souffrance attribuable à la maternité est due à l'ignorance, à la mauvaise alimentation, à des vêtements inappropriés, à un environnement peu favorable et à l'esclavage sexuel envers un mari. Cette incapacité physique, quelle qu'elle soit, n'est pas la preuve d'un obstacle perpétuel vers l'accès à l'indépendance ainsi que le voudrait le professeur Cope. Car dans la société future - dans l'avenir qui, au moment même où l'on parle, commence à

prendre forme et a luire au travers des vapeurs qui s'élèvent au-dessus de la marmite du changement - le prix de l'indépendance, pour l'homme ou pour la femme, ne sera pas ce qu'il est aujourd'hui. Dans la société future, sous influence de la même inexorable loi que les scientifiques invoquent constamment, le foyer isolé et son économie tout entière seront choses du passé. La division du labeur et le socialisme auront pénétré dans la maison. Il y aura non seulement une économie de temps, de labeur et une adaptabilité en ce qui concerne la lessive, le repassage, la cuisine, le balayage, l'époussetage, la couture, le raccommodage et la vaisselle, mais il aura aussi été appris que ce n'est pas chaque femme qui doit donner son énergie a une espèce de poules-qui-n'ont-qu'un-poussin, élevant un enfant pour la seule raison qu'elle en est la mère. L'on aura compris que, si une femme peut être une très bonne mère, il ne s'ensuit pas qu'elle soit aussi une bonne infirmière ou une bonne enseignante; qu'il n'y a pas de plus grande malédiction pour un enfant que de tenir pour acquis que, parce qu'un homme et une femme ont été ses géniteurs, il doit alors se soumettre a leurs méthodes pour être élevé, formé et instruit, si totalement incompetents puissent-ils être. Je suis parfaitement rebelle a cette idée. Je sais qu'il est tout a fait possible d'aimer ses parents, même de les vénérer, et d'être si complètement incompatible avec eux que l'amour et la vénération s'useront par la constante friction entre l'inclination et la répression. Je crois que de nombreux enfants sont détruits par les incompréhensions de leurs pères et de leurs mères et par l'inaptitude générale de ceux-ci. Et j'attends avec impatience le moment où l'égoïsme et l'étrouitesse générés par le foyer individuel et par la formation individuelle - ces accrocs de caractère nés des maladresses que des natures incongrues s'infligent mutuellement - ne seront plus. J'attends ce jour glorieux pour les enfants autant que pour les femmes. Qu'est-ce que je veux dire? Je parle de la garderie sociali-

sante où des femmes et des hommes - qui réussissent à comprendre les natures des enfants, qui reconnaissent que leur tâche en est une qui vaut d'être bien apprise, qui vaut de devenir une spécialité plutôt que d'être seulement un ajout au travail d'une vie - seront employés comme les professeurs sont employés dans les collèges. Personne aujourd'hui ne doute que, pour la vaste majorité de nos enfants, l'institution éducative est un instrument beaucoup plus fonctionnel qu'un tuteur privé. Personne n'imagine encore que chaque mère devrait enseigner «la lecture, l'écriture et l'arithmétique» à ses enfants. Ce travail a été dirigé vers des mains plus compétentes. Il en sera de même pour la garderie. Ceci est-il choquant? Pourtant, il est vrai que je veux dire exactement ceci: une économie des mères. Il est vrai que je crois qu'aucun gaspillage plus pitoyable de la vie ne sert notre système social actuel que le malicieux et inutile gaspillage des gardiennes d'enfants! De toute façon, que ce soit choquant ou non, que je m'en fasse ou non le défenseur, cette chose grandit déjà dans nos villes. Je connais au moins cinquante cas de femmes qui ont jugé préférable de rejoindre les listes de la concurrence industrielle et engagé, pour leurs jeunes bébés, les soins d'autres personnes qui sont par nature bien plus capables pour cette tâche. Et ma connaissance de ces cas ne résulte d'aucune enquête spécifique. Ils sont venus à mon attention au cours de ma vie quotidienne dans une grande ville. Ainsi, le socialisme élimine les barrières physiques vers l'indépendance. Considérons maintenant les invalidités mentales. Celles-ci sont, selon le professeur Cope, «d'abord, un pouvoir de coordination mentale inférieur et, en second lieu, une plus grande sensibilité émotionnelle qui affecte plus ou moins l'action rationnelle». J'avoue ces choses. Mais avec une chance égale, le même environnement qui a développé la présente supériorité intellectuelle de l'homme développera bientôt l'égalité intellectuelle de la femme. Nous sommes inférieures en ces

matières parce nous n'avons jamais eu la chance d'être égales. Voyez! Ma main gauche est moins habile que ma droite. Pourquoi? Toute ma vie, j'ai fait la plupart des choses de ma main droite. Pourtant, je boutonne les souliers de la gauche; dans cette tâche particulière, elle est la plus rusée des deux. Il en est ainsi des hommes et des femmes. Les hommes sont excessivement gauches avec les choses auxquelles ils ne sont pas habitués; nous le sommes aussi. Mais tout comme la main gauche peut apprendre à faire les mêmes choses que la droite, nous aussi apprendrons, aussitôt que l'occasion se présentera et que nous aurons eu le temps de nous adapter aux conditions de l'« autodépendance ». Notez, je ne m'attends pas à ce que les hommes nous donnent jamais la liberté. Non, femmes, nous ne la méritons pas tant que nous ne la prenons pas. Comment la prendrons-nous? Par le bulletin de vote? Une chiquenaude pour votre torchon de papier! Le scrutin n'a pas rendu les hommes libres et il ne nous rendra pas libres. Nous y parviendrons en préconisant la destruction de tout et de chaque obstacle, l'abolition de chaque loi par laquelle les sources de la richesse sont tenues loin de notre usage; en d'autres termes, en préconisant la libération complète de la terre et du capital. C'est en gardant à l'esprit l'idéal d'une société si bien organisée que deux heures de travail par jours seraient plus que suffisantes pour assurer les besoins. En insistant sur un nouveau code d'éthique basé sur la loi de la liberté égale; un code qui reconnaît l'individualité complète de la femme. En créant des rebelles partout où nous le pouvons. En vivant nous-mêmes nos convictions. «La propagande par l'acte» est l'expression préférée du révolutionnaire. Nous sommes des révolutionnaires. Et nous utiliserons la propagande par le discours, par l'acte et, par-dessus tout, par la vie: nous devons être ce que nous enseignons. Ma liberté m'est plus chère que tout esclavage de dentelle et de soie. Mon individualité vaut toutes les épithètes chargées d'opprobe,

tout le fiel et toute l'armoise qu'il m'a jamais coûtés pour l'affirmer; non pas parce qu'il s'agit de moi mais en raison de la vérité par laquelle je vis. Femme! Quand je pense à tous les siècles pendant lesquels tu as attendu! Quand je pense que l'homme a demandé tout de toi - chaque désir né de son égoïsme -, a accepté de toi chaque sacrifice, a pris de toi sans pitié même tes quelques précieuses heures de paix- comme le riche, qui s'est tout approprié, a pour passe-temps de faire tomber la croûte de la main du mendiant. Quand je me rappelle comment il a étudié et réussi à tes dépens pendant que tu trimais patiemment pour lui faire gagner du temps, jusqu'à ce que tous tes espoirs gisent, pâles et immobiles et raides dans ton sein. Quand je me souviens des jours arides, stériles, immuables qui viennent après - puis de cette mort dans le désert. Quand je me rappelle, et que je pense à tout cela, il me semble que mon cœur s'est changé en larmes, et que ces dernières sont gelées.

Dans mes rêves, je vois la silhouette d'une géante, une silhouette isolée loin dans la prairie désolée, avec rien au-dessus d'elle que le ciel gris, aucune autre lumière sur son visage que la froide pâleur du matin. Et je la vois regarder vers le haut et chuchoter: «Comme c'est vaste! C'est froid et sombre et maussade, mais c'est vaste - et haut!» Telle sera ta silhouette, Femme, tels seront tes mots le jour de ton émancipation. Le jour où tu t'échapperas de ta cellule, cette cellule réchauffée et ronde dont le mur d'horizon est la vie de tes enfants, dont la lumière vient des yeux de ton époux, dont le zénith est son sourire. Mieux vaut le gris impitoyable des nuages que le blanc plafond de la prison; mieux vaut la solitude de la prairie que la caresse d'un enfant né de l'esclave; mieux vaut le froid mordant du vent que le baiser d'un maître. «Mieux vaut la guerre de la liberté que la paix de l'esclavage.»



Crédit photo : Brenda Prince Le Groupe de Soutien aux Femmes  
d'Ollerton défile à Ollerton le week-end suivant la reprise du travail en  
mars 1985

Tous mes remerciements sincères à l'équipe du centre d'art contemporain  
de malakoff. GT 2025.

Notes :